

BX

4331

.N62

1847

**NOTICES**

**SUR LA VIE**

DE

GABRIELLE-MARIE DE Q\*\*\*,

MARIE L. D\*\*\*

ET ANGÈLE DE SAINTE-C\*\*\*.

---

PARIS. IMPRIMERIE DE POUSSIELGUE,  
rue du Croissant, 42.

# NOTICES

# SUR LA VIE

DE

GABRIELLE-MARIE DE Q<sup>\*\*\*</sup>,  
MARIE B. D<sup>\*\*\*</sup>,  
ANGÈLE DE SAINTIE-C<sup>\*\*\*</sup>,  
COMTESSE DE P<sup>\*\*\*</sup>.

élèves

DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME,  
(MAISON DITE DES OISEAUX.)

Qu'il est bon d'avoir porté le joug  
du Seigneur dès sa jeunesse !  
(THREN., III, 27.)



PARIS,

LIBRAIRIE DE POUSSIELGUE - RUSAND,  
rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice. 3.

1847



## PRÉFACE.

---

Consoler des parents éprouvés par la plus amère des douleurs, tel a été le motif qui nous a portés à écrire ces vies que nous leur offrons. Chrétiens, verseraient-ils des pleurs comme ceux qui sont sans espérance? Ah! leurs enfants ne sont pas loin d'eux; ils ne les ont pas quittés, ils les ont précédés de quelques instants dans le séjour du bonheur. Jamais ces parents bien aimés n'en ont été si tendrement chéris, si puissamment secourus. Quels intercesseurs Dieu lui-même leur a choisis pour gages de

leur prédestination ! Ces chers enfants, ce sont eux aussi qui les *attendent et qui les recevront les premiers aux rivages de l'éternité* (1) ; eux qui leur obtiendront ce bonheur que l'œil de l'homme n'a pas vu, que son oreille n'a point entendu, que le cœur humain ne saurait comprendre encore : ample dédommagement des larmes versées sur cette terre.

Les deux premières notices que nous publions se rattachent naturellement aux souvenirs de la Congrégation de Notre-Dame, qui ont paru il y a quelques années. La troisième vie, celle d'Angèle de Sainte-C\*\*\*, peut être utile, nous le croyons, non seulement aux élèves qui l'ont connue, mais à plus d'une jeune personne,

(1) M<sup>re</sup> de Quélen disait sur son lit de mort aux personnes qui l'entouraient : « J'ai parcouru une mer orageuse : si je puis, comme je l'espère par la grâce de notre Seigneur et sous les auspices de l'étoile de la mer, arriver au port, je serai toujours sur le rivage de l'éternité pour vous attendre, vous recevoir et vous donner le baiser de paix fraternel et éternel. »

d'une jeune femme dans le monde. C'est le seul fruit que nous désirions. N'eussions-nous aidé, encouragé qu'une seule âme par ses exemples, nous nous croirions mille fois heureuses.



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

**GABRIELLE-MARIE DE Q\*\*\*,**

NÉE LE 26 OCTOBRE 1827,

**DÉCÉDÉE LE 12 JUILLET 1840.**

1911

## MARIE DE Q\*\*\*,



Gabrielle-Marie de Q\*\*\* naquit le 26 octobre 1827. Nous ne pouvons rien dire de sa première enfance, dont ses parents ont seuls pu conserver le souvenir. Il fallait qu'elle fût née avec d'heureuses dispositions pour les études, puisqu'à l'époque de son entrée ici, 10 décembre 1836, elle fut placée à la quatrième classe, bien qu'elle n'eût encore que neuf ans. On put dès lors juger de son cœur et de la délicatesse de sentiment qui la caractérisèrent dans la suite. Il lui fallut plusieurs mois pour s'accoutumer à ce que la vie de pensionnaire a de pénible. Mais ce n'étaient ni les soins empressés dont elle avait dû être l'objet chez elle, ni les douceurs de la vie qu'elle quittait qui étaient l'objet de ses regrets; elle ne songeait qu'à la peine de se voir éloignée de ses parents.

Comme, à raison de son âge, on avait soin de la coucher plus tôt que les autres élèves, l'une de nos sœurs, chargée de parcourir les dortoirs, nous disait avoir été singulièrement touchée de l'état où elle voyait chaque soir notre petite Marie. Sa prière se terminait toujours par d'abondantes larmes, et on l'entendait s'écrier, s'adressant à ses parents comme s'ils eussent été présents : « O mon cher petit papa, ma chère petite maman, laissez-moi retourner près de vous ; je serai si sage, si sage ! Que je suis donc fâchée de vous avoir obligés de me séparer de vous. » La sœur G., la voyant si triste et s'apercevant qu'elle ne pouvait fermer l'œil, lui tenait assez ordinairement compagnie jusqu'à l'heure où se couchaient les autres élèves. Marie fut si sensible à cette attention qu'elle resta depuis fort attachée à cette bonne sœur. Jamais elle ne la rencontrait sans lui adresser quelques paroles d'amitié. La dernière année de sa vie cette chère enfant lui rappelait encore ces premiers temps d'affliction : « Comme vous avez été bonne pour moi, lui disait-elle, je ne l'ai point oublié. »

Marie joignait à cet excellent cœur, qu'un seul procédé suffisait pour gagner, une âme noble et élevée, une grande délicatesse de sentiment et la plus parfaite franchise.

Si elle avait ses qualités, elle avait aussi ses défauts comme tous les enfants ; mais c'étaient de ces défauts

dont la victoire peut mener aux plus héroïques vertus. Orgueilleuse et fière, il aurait fallu pour avoir la paix qu'elle dominât partout où elle se trouvait. Et avant qu'elle pût en venir à bout à l'aide du raisonnement, c'était par les armes naturelles qu'employait Guesclin avant d'avoir manié l'épée qu'elle arrivait à son but. Ferme et arrêtée dans ses desseins, elle portait la résolution jusqu'à l'entêtement et à l'opiniâtreté ; et dans plus d'une occasion on l'aurait plutôt brisée qu'on ne fût parvenu à la faire céder. Son pauvre père se souvient de nous avoir dit plus d'une fois qu'accoutumé à conduire des militaires Marie seule lui avait donné plus de peine à diriger qu'un régiment.

Les sorties, ou plutôt la rentrée après les sorties, dans les premiers temps seulement de son séjour aux Oiseaux, étaient un terrible moment à passer ; et ce n'était que malgré elle qu'on parvenait à la faire monter dans la voiture qui devait la ramener à ce couvent auquel dans la suite elle donna tant de preuves d'attachement.

Ayant commencé de si bonne heure son éducation, Marie put passer deux années dans chacune de ses classes ; aussi était-elle à quinze ans bien plus solidement instruite que ne l'est ordinairement une jeune personne à cet âge. Vers la fin de sa seconde année de séjour dans la quatrième classe, l'entêtement dont nous avons parlé faillit lui être funeste. Elle apprenait la

gymnastique, et déjà plusieurs fois le maître lui avait expressément défendu de faire sans être attachée un certain exercice qui sans cette précaution pouvait offrir quelque danger. Marie se refuse un jour plus opiniâtrément à se laisser attacher, et saisit l'espèce de bascule : à peine était-elle en haut qu'elle lâche l'appui qui la soutenait et se voit jetée à quelques pas. On la relève ; mais de violentes douleurs n'annoncent que trop le malheur qui avait payé son imprudence ; elle s'était cassé la jambe. De prompts et habiles secours rassurèrent bientôt sur les suites de cet accident ; mais avant qu'elle pût marcher il lui fallut un long séjour à l'infirmerie, une position fatigante par l'immobilité qu'on exigeait, et, ce qui sans doute était plus affligeant encore pour elle, point de vacances cette année-là ; mais son père et sa mère surent lui rendre moins pénible ce sacrifice par leur assiduité à lui tenir compagnie. Elle-même se montra en cette occasion d'une énergie et d'une fermeté bien au dessus de son âge. Point de pleurs, point de plaintes, aucune résistance à tout ce qui fut exigé d'elle : aimable pour toutes les personnes qui la visitaient, elle savait entretenir la conversation comme l'eût pu faire une personne de vingt ans. D'un caractère naturellement sérieux, elle sut trouver le secret de ne point s'ennuyer en partageant son temps entre la lecture, la conversation et la réflexion ; aussi cet accident fut-il

réellement pour elle une espèce de conversion. La récompense de ses travaux ne lui fut point refusée, et, les prix ayant été distribués quelques jours après sa chute, elle eut le plaisir d'apprendre que son nom y avait été plusieurs fois proclamé, et de se voir couronnée de la main d'un père qu'elle aimait si tendrement.

Notre petite malade enfin remise obtint cependant un dédommagement des vacances si gravement écoulées, et put passer quelque temps au sein de sa famille. A son retour elle fut placée dans la troisième classe; elle venait d'avoir onze ans accomplis. Durant les deux années que Marie passa dans cette classe, il ne lui arriva qu'une fois de s'abandonner à ses vivacités accoutumées : la maîtresse qui présidait n'ayant pas jugé devoir lui céder, jamais depuis elle n'osa se laisser aller devant elle; car il est à remarquer que, par un contraste assez singulier, autant elle se montrait arrêtée dans ses volontés lorsqu'elle croyait pouvoir l'emporter, autant elle était souple et déférente lorsqu'on lui avait fait sentir qu'on ne pouvait ni ne voulait plier devant elle. Elle-même avouait que, loin de conserver du ressentiment contre les personnes qui savaient ne point céder à ses emportements, elle les en aimait et les en estimait davantage. Elle en donna bien la preuve.

L'un des plus ordinaires sujets de ses impatiences

était l'importune cloche qui annonce chaque matin le lever ; après neuf heures de repos elle ne pouvait se décider à sortir du lit : ce n'était là sans doute qu'une peccadille bien pardonnable à son âge, et sur laquelle on eût bien volontiers fermé les yeux. Mais les conséquences étaient toujours funestes à notre pauvre petite dormeuse. Jamais elle ne se trouvait prête avec les autres : il fallait bien finir par lui en faire l'observation ; elle se fâchait, s'emportait, et ne choisissait pas alors ses expressions, comme bien l'on pense. L'une de ses maîtresses, dans une de ces occasions où Marie avait réellement passé les bornes de la résistance, tint bon à ne lui point céder. Il s'agissait de je ne sais quelle précaution d'ordre ou de propreté que sa lenteur habituelle à sortir du lit l'avait empêchée de prendre. La messe ayant sonné avant que la mère C. eût pu triompher de sa résistance : Nous nous reverrons, ma chère Marie, lui dit-elle. Au moment de la récréation la mère C. vint en effet chercher Marie, et ne la quitta point qu'elle n'eût pris le parti d'obéir. Il ne lui fallut pour cela rien moins que trois quarts d'heure. Marie épuisa toutes les formules de l'impatience et de la colère. La mère C. demeurait impassible, ne répondait pas un mot, attendait patiemment que la raison revînt, et réprimait du mieux qu'il lui était possible le sourire qu'amenait sur ses lèvres la variété d'expressions que

fournissait à Marie son impuissante colère. Celle-ci, voyant enfin que l'épreuve pourrait bien se prolonger jusqu'au lendemain, prit bravement son parti et fit ce qu'on exigeait d'elle. La paix est conclue maintenant, lui dit la mère C. en l'embrassant ; j'ai tout oublié. — Et moi je n'oublierai jamais cette matinée, lui répondit Marie, dont la physionomie avait repris l'expression de la douceur et de la soumission. En effet elle fut si reconnaissante de la fermeté qu'avait mise la mère C. en cette circonstance, et lui demeura si sincèrement attachée qu'elle la choisit dans la suite pour la confidente de ses peines et de ses difficultés.

Avec une âme si bien placée le remède est toujours à côté du mal, et l'on ne saurait que bien augurer de l'avenir. Cependant, il faut l'avouer, quelquefois le naturel de Marie reprenait si fort le dessus qu'il n'y avait plus ni estime, ni raison, ni amitié qui pût se faire entendre, et que le chemin de son cœur paraissait aussi inaccessible que les autres voies. Mais nous nous hâtons de le dire, dans les moments où Marie se comportait de manière à faire douter de son affection pour les personnes même qui lui étaient le plus chères, cet oubli de ce qu'elle leur devait était pour elle un si grand tourment que, ne pouvant se le pardonner, elle y persistait quelquefois par une sorte d'indignation contre elle-même qui lui ôtait toute

espérance de pouvoir réparer dignement ses torts. Et qui ne sait que ce qu'il y a de plus difficile n'est pas souvent de se réconcilier avec ceux qu'on a offensés, mais de se réconcilier avec soi-même, surtout lorsque tous les torts sont de notre côté.

Il sembla important de tourner de bonne heure vers Dieu une âme de cette trempe : la foi seule pouvait servir de frein à la violence de ses penchants et à la hauteur naturelle de son caractère. Marie fut donc placée sur la liste de la première communion dès les premiers jours de 1839. Elle n'avait encore que onze ans ; mais le développement de sa raison, l'attention qu'elle avait toujours apportée aux instructions religieuses, et ses efforts permirent de lui accorder cette faveur. Il y avait deux ans que nous n'avions eu de première communion, l'église n'ayant pas été achevée à temps l'année précédente. Plus de quarante élèves se trouvaient sur la liste. Le grand nombre d'enfants, la composition même du troupeau privilégié exigeant des soins particuliers, les premières communiantes furent cette année presque entièrement séparées de leurs compagnes durant les quatre ou cinq mois qui précédaient le grand jour. La mère chargée d'elles nous a rendu de Marie le meilleur témoignage. Il n'y eut pas entre elles le plus petit nuage jusqu'au jour de la première communion. Marie avait bien toujours son caractère, et

se dédommageait même parfois avec ses compagnes, presque toujours obligées de baisser pavillon devant elle, de la contrainte qu'elle était obligée de se faire; mais il n'y eut point de ces fautes marquantes qui eussent pu la faire retrancher de la liste. Elle écoutait les instructions avec un intérêt, on pourrait même dire avec une avidité qui animait ses compagnes et donnait un nouveau zèle à la personne chargée de les instruire. Ses résumés étaient toujours faits avec une grande exactitude, et si on pouvait y trouver quelque chose à reprendre, c'étaient plutôt des détails trop circonstanciés qui faisaient voir qu'il n'était pas un trait, pas un mot qui fût perdu pour elle. Ce fut le 7 juin 1839, jour de la fête du sacré Cœur de Jésus, auquel Marie eut toujours tant de dévotion, qu'elle eut le bonheur de s'approcher pour la première fois de la sainte table. Il faudrait avoir été dans son cœur pour pouvoir rendre compte de l'impression que fit sur elle cette action décisive. Ce qu'il y a de sûr, c'est que jamais elle n'en parlait dans la suite qu'avec bonheur. On n'a point retrouvé les résolutions qu'elle prit, ni les sentiments qu'elle éprouva à cette époque; mais ces quelques lignes tracées trois ans plus tard, le jour de la première communion qui termina la retraite de 1842, prouvent combien ce souvenir était cher à son cœur. « Je ne saurais faire l'extrait du sermon. « Le sujet seul parle assez : *la communion*; tout est dit

« en ce mot pour une âme qui aime et qui connaît  
« son Dieu ! qu'il me pardonne les distractions, ce-  
« pendant pieuses, qui me ramenaient à l'époque où,  
« plus heureuse, j'étais semblable à celles dont la vue  
« a produit une si vive émotion parmi nous. »

C'était surtout à l'époque de sa première communion que Marie disait avoir senti la nécessité de cet esprit de foi qui nous fait voir Dieu et sa volonté dans toutes nos actions comme dans tous les événements de la vie ; c'était là qu'elle avait puisé cette dévotion aux sacrés Cœurs de Jésus et à la sainte Vierge qui fut l'ancre de salut à laquelle son cœur s'attacha dans les moments de tentation et de tristesse auxquels si souvent dans la suite elle se vit sujette.

Au mois de septembre 1840, Marie passa de la troisième à la seconde classe. Aimant naturellement l'étude, jamais elle n'avait regardé le travail comme une contrainte ; c'était même dans l'activité qu'elle y apportait que Marie trouvait le remède le plus efficace, après la prière, contre l'impétuosité de son naturel. Mais il y avait pour elle un autre écueil, c'était la rivalité de succès et l'amour-propre qui ne voulait pas convenir que personne lui pût disputer la supériorité. Douée d'un esprit qui aimait à approfondir toutes choses et d'un jugement droit et solide, donc beaucoup moins ordinaires et plus précieux qu'un esprit sémillant et une mémoire sûre, le succès ne

couronnait son travail que dans les sujets qui demandaient de la réflexion et du raisonnement. C'étaient sans doute les victoires les plus honorables ; mais ce n'était point assez pour son ambition, et ces avantages la satisfaisaient moins que la non réussite de ses efforts sur d'autres sujets ne l'affligeait.

Si l'on ne savait avec quelle paternelle bonté Dieu veille sur ses élus, et leur offre en eux-mêmes le contrepoids des dons qui pourraient les enorgueillir, on ne saurait s'expliquer comment, avec la délicatesse et l'élévation d'esprit qui la caractérisaient, Marie était cependant ingénieuse à se tourmenter encore en mille rencontres où il aurait été si facile de prendre gaiement son parti et de mettre les rieurs de son côté. Ainsi se montrait-elle excessivement sensible aux plaisanteries qu'on pouvait lui faire sur la petitesse de sa taille et sur son embonpoint. Là-dessus seulement elle n'entendait point raillerie ; son imagination lui exagérait tellement les choses qu'elle s'imaginait réellement être ridicule, et qu'il lui était pénible de se présenter devant quelqu'un par l'impression désagréable qu'elle croyait devoir faire. Il est, on le voit, des illusions de plus d'une sorte : les uns, toujours seuls à s'admirer, se persuadent agréablement que tout le monde partage la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, et vivent contents ; les autres, ignorant les qualités qui peuvent racheter en eux

certains désavantages, croient qu'on n'a les yeux ouverts que pour voir ce qui leur manque, et voudraient se soustraire à tous les regards. Cette dernière confrérie n'est pas la plus nombreuse. Si les uns et les autres viennent à se désabuser, qui ne sait desquels on préférerait partager la méprise. Mais ce n'était là rien encore auprès des tourments que l'imagination de Marie lui créait sur un sujet bien autrement pénible, en ce qu'il blessait le cœur. La constante pensée de notre pauvre Marie était que personne ne l'aimait, par la raison, disait-elle, qu'il n'y avait rien en elle qui pût mériter l'affection. — Eh bien, au moins, Marie, lui disait quelqu'un à qui elle avouait la tristesse que lui causait cette conviction, si on ne vous aime pas pour vos qualités, et je soutiens pourtant que Dieu vous a assez bien partagée sous ce rapport, on vous aimera du moins pour vos défauts. — Non, on ne peut aimer mes défauts, et l'on ne m'aime pas. — On distingue la personne des défauts, et l'on vous aime comme un père aime son fils, bien qu'il soit malade ou infirme. — Oui, mais est-il beaucoup de gens qui aient le cœur ainsi fait? — Fort peu s'ils n'ont pas de religion; mais s'ils sont chrétiens, je vous réponds d'eux. — Ainsi vous croyez que telles ou telles mères envers lesquelles j'ai tant de torts à me reprocher peuvent m'aimer? — Si elles le peuvent? mais elles le doivent, et je suis

sûre qu'elles le font ; si elles agissaient autrement, non seulement elles ne seraient pas religieuses, mais elles ne seraient pas même chrétiennes. — Bien, je vous crois presque maintenant ; mais dans une heure toutes mes idées viendront plus que jamais me tourmenter.

Ce qu'il y avait de pire, c'est qu'on ne pouvait obtenir que de loin à loin ces ouvertures qui soulaçaient au moins pour quelque temps le cœur de cette chère enfant. La plus circonstanciée qu'elle ait faite ne date guère que d'un mois ou deux avant sa mort. Elle la fait si bien connaître et sert si naturellement d'excuse à son caractère et aux fautes qui lui échappaient que nous la transcrivons ici dans son entier. La mère G., qui avait sa confiance, l'ayant plusieurs fois en vain mise à même de lui avouer le sujet de sa tristesse habituelle, lui avait fait promettre de s'expliquer au moins par écrit. Voici le billet que lui adressa Marie.

« Est-il possible d'écrire, de dire ce que l'on  
« éprouve quand on ne peut pas se définir soi-même.  
« Un mélange d'idées, de pensées dont on ne peut  
« se rendre compte ; une inconstance d'humeur qui  
« nous fait repentir de ce que nous venons de faire,  
« de ce que nous n'avons pas fait ; quelques bonnes  
« dispositions, beaucoup plus de mauvaises ; mille  
« obstacles qui se présentent pour arrêter dans la

« voie du bien ; aucun encouragement, aucune espé-  
« rance de réussir, aucun goût pour la piété ; quel-  
« quefois impossibilité complète de prier ; distractions  
« qu'on accueille et qu'on entretient sans même s'en  
« apercevoir ; distractions sur le passé, sur le pré-  
« sent, et plus encore sur l'avenir, non pas excitées  
« par le désir d'en jouir, d'y entrer, au contraire par  
« la crainte, l'effroi de le voir ainsi approcher ; jamais  
« un seul instant de véritable plaisir, souvent de la  
« gaieté, mais apparente ; l'impossibilité où l'on se  
« voit d'être jamais heureuse ; la pensée qu'on n'est  
« peut-être aimée que par une ou deux personnes,  
« n'en est-ce pas plus qu'il faut pour empêcher  
« de jouir des choses qui naturellement pourraient  
« faire le plus de plaisir ? Désirer d'être aimée quand  
« on n'a rien qui puisse attirer l'affection, c'est une  
« folie peut-être, mais en même temps un besoin du  
« cœur. Est-il possible de ne pas être triste et de ne  
« pas faire de pénibles retours sur soi quand on en  
« voit tant d'autres qui sont généralement aimées ?  
« Peut-être est-ce de la jalousie ; cependant le jaloux  
« veut jouir seul, tandis qu'on demande de jouir avec  
« les autres. On souffre beaucoup avec un caractère  
« froid : parcequ'on ne paraît pas sentir vivement,  
« parcequ'on n'est pas démonstrative, on conclut que  
« vous ne sentez point ; que vous n'avez point de  
« confiance parceque vous ne parlez pas ; tandis qu'il

« ne vous est pas naturel de le faire, et que la  
« crainte de n'être pas comprise vous a toujours re-  
« tenue. Cependant on ressent le besoin de parler,  
« de dire ce qui vous fait souffrir, et c'est une vraie  
« peine de ne pouvoir en quelque sorte le satisfaire.

« La timidité vient, dit-on, de l'orgueil, *oui et*  
« *non*; *oui*, si c'est la crainte de dire des sot-  
« tises, de donner une mauvaise idée de soi qui  
« ferme la bouche. Mais quand cette timidité est na-  
« turelle; qu'il vous a été dit tant de fois: vous avez  
« l'air contraint, gêné, vous ne direz jamais rien.  
« Tous les efforts qu'on fait n'aboutissent souvent  
« qu'à embarrasser davantage. Puis quand on est  
« seule on se reproche d'avoir agi avec trop de ré-  
« serve, de retenue avec les personnes en qui l'on a  
« cependant confiance, les seules peut-être auxquelles  
« l'on puisse parler à cœur ouvert; les seules qui  
« nous diront les choses comme elles sont, qui nous  
« répondront et nous rendront une lueur d'espérance  
« et de paix. Car est-il possible d'être tranquille  
« quand l'orgueil, la nécessité semblent presque le  
« seul motif du peu de bien que l'on fait; quand on  
« est encore plus faible peut-être après une retraite  
« qu'avant, quand on fait le mal presque de sang-  
« froid, avec une volonté pleine et entière, même  
« lorsque les vérités les plus sévères, celles qui vous  
« frappent davantage vous sont présentées. C'est

« qu'on s'évite soi-même, on essaie de détruire  
« promptement des impressions déjà trop passagères.

« Je ne sais ce que j'écris ; cet aveu m'a cependant  
« fait du bien ; je ne me suis peut-être jamais si peu  
« dissimulé ce que je suis. On verra par ces lignes  
« décousues le besoin que j'éprouve d'être comprise  
« et même aimée, bien que le méritant si peu. »

L'un des médecins qui soigna Marie dans sa dernière maladie, ayant pris lecture de ce papier, assura que cet état pénible qui peignait si bien cette chère enfant tenait très certainement à la fièvre cérébrale qui l'emporta, et que, si elle eût pu résister à la violence du mal, la plupart de ces difficultés de caractère, cette confusion d'idées, cette tristesse qui la dominait depuis quelque temps auraient disparu. Ce n'était que dans la méditation des vérités de la religion, de cette religion si douce pour les affligés, que Marie trouvait quelque consolation et qu'elle puisait la force qui lui était nécessaire pour résister à l'impétuosité de ses penchants. La raison, l'amour-propre et une certaine philosophie qui entraient assez dans son caractère étaient de trop faibles appuis dans les combats qu'elle avait à livrer contre elle-même, et toujours on a remarqué qu'un seul motif de foi avait plus d'empire sur son cœur et sur son esprit que tous les raisonnements humains.

Solidement instruite de sa religion, tout ce qui

pouvait s'y rapporter avait pour elle de l'intérêt : non contente d'écouter avec la plus grande attention les instructions journalières, les sermons, Marie, comme l'ont remarqué ses compagnes, était presque toujours exacte à prendre quelques notes sur ce qu'elle avait entendu. On a retrouvé en effet tous ses résumés, qui témoignent assez de la rectitude de son jugement et de la vivacité de sa foi.

Nous ne rapporterons ici qu'un des fragments qui la feront mieux connaître. On aime à voir la justice qu'elle se rend à elle-même dans l'un de ces sermons, qui avait pour texte ces paroles adressées à S. Jean : *Qui es-tu, que dis-tu de toi-même?* « Cette question « il faut nous la faire à nous-mêmes, mais laisser « Dieu y satisfaire; mieux que nous il saura la réponse « qui conviendra. *Qui es-tu?* Serais-tu de ces âmes « qui dès leur entrée dans cette maison, favorisées du « Seigneur, prirent la résolution de profiter de toutes « les grâces qu'elles pourraient y recevoir? — Non, « car à mon entrée ici je regardais mes mères « comme des maîtresses; je ne les aimais pas, je ne « voulais pas leur dire un mot, et je n'ai senti que « deux années après le besoin que l'on a de leur ou- « vrir son cœur. — Cependant *qui es-tu?* Serais-tu de « ces jeunes personnes qui, connaissant le chemin du « vrai et solide bonheur, goûtent Dieu, l'aiment, pra- « tiquent la vertu, font la consolation de leurs mères,

« sont douces et prévenantes pour leurs compagnes ?  
« — Je leur fais souvent de la peine et leur donne plus  
« à souffrir que je ne souffre moi-même de leur part.  
« — *Qui es-tu, et que dis-tu de toi-même ?* Ne serais-tu  
« pas de ces jeunes personnes qui vivent on ne sait  
« trop comment, qui ne prient pas, et cependant  
« tout va : études, récréations, classes ; mais elles  
« vivent à peu près d'une manière animale, ne s'in-  
« quiétant pas de leur salut, n'y pensant pas ? — Non.  
« — *Qui es-tu, et que dis-tu de toi-même ?* Ne serais-  
« tu pas de ces âmes lâches qui n'ont pas le courage  
« de modérer leurs passions et qui n'ont pas d'énergie  
« dans le cœur ? — Non, encore. — Ne serais-tu pas  
« de ces jeunes personnes qui ont un bon cœur, de  
« la foi même, un certain fonds de piété, mais dont la  
« vie n'est qu'un enchaînement de fautes plus ou  
« moins graves ; qui s'approchent des sacrements,  
« sont bien pendant quelque temps, mais retombent  
« après ? Il y a de l'espérance pour ces personnes-là  
« et même beaucoup. — N'est-ce pas un peu moi ? —  
« Il y a des moments où je suis pleine de ferveur, je  
« prie bien le bon Dieu ; mais au sortir de la chapelle  
« une de mes compagnes arrive, me dit quelque chose  
« de plaisant, je ris, je suis dissipée, et toutes mes  
« bonnes résolutions s'en vont. Mais j'espère qu'il  
« n'en sera plus ainsi maintenant ; car ayant goûté le  
« bonheur que l'on éprouve en étant fidèle au régle-

« ment, je ferai mon possible pour ne plus m'en  
« écarter. »

Vers le milieu de la deuxième année qu'elle passa dans la seconde classe, Marie, dont les vacances précédentes avaient été assez agitées, voulut consacrer huit jours uniquement au soin de son âme. Elle sortit de cette retraite tellement changée que ses compagnes ne la reconnaissaient pas, et pouvaient à peine croire à la métamorphose qui s'était opérée en elle ; aussi s'empressèrent-elles de la recevoir dans la congrégation des Saints-Anges, dont elle sollicita l'entrée. On la vit en effet, à dater de cette époque, tourner contre ses passions toute l'énergie dont elle était douée ; douce, aimable et bonne avec ses compagnes, il semblait qu'elle voulût non seulement leur faire oublier ses vivacités passées, mais encore entraîner vers le bien celles qu'elle pouvait craindre d'en avoir écartées par ses exemples. Qu'on n'entende point cependant par là que Marie ait jamais pu être dangereuse pour ses compagnes. Elle avait sur elles, il est vrai, un ascendant si particulier qu'un mot, un regard lui suffisait pour faire passer l'impression qu'elle éprouvait dans toute une classe, pour paralyser les unes et enhardir les autres. Mais ce n'était qu'à certaines mauvaises heures qu'elle abusait de ce don singulier, qui devenait réellement précieux lorsqu'il était dirigé vers le bien. Au reste, ce qu'il y a de

vraiment remarquable c'est qu'en tout temps et en quelque disposition que se trouvât Marie jamais une compagne légère, inconsiderée ou peu affectionnée aux personnes qui se consacraient à son éducation n'obtint ni son estime ni son amitié; et toujours on la vit plus intimement liée avec celles que distinguaient leur piété, leur jugement et la délicatesse de leurs procédés. Les détours, l'absence d'élévation la révoltaient à tel point qu'il n'était considération au monde qui pût l'empêcher d'en dire sans ménagement sa pensée. « Pourquoi prendre des sentiers détournés quand il y a un grand chemin? disait-elle quelquefois à ses compagnes; je ne puis parler autrement que je ne pense. » Une élève lui ayant un jour proposé d'écrire quelques mots à une ancienne compagne dans une lettre qu'elle espérait trouver moyen de faire passer à son adresse sans être visitée suivant l'usage, Marie écrivit d'abord sans trop de réflexion; puis revenant à sa compagne : « Ce que nous avons fait n'est pas droit, lui dit-elle; je ne veux pas vous faire gronder : mais ou vous ferez visiter votre lettre, qui ne contient d'ailleurs rien de répréhensible, ou j'avertirai, je vous en préviens : choisissez. » Si quelqu'une des élèves venait à se plaindre du régime de son couvent, c'était encore Marie qui se chargeait de la remettre à sa place, et elle le faisait en termes si énergiques qu'on n'était

pas tenté d'y revenir. L'une des pensionnaires nouvellement entrée dans la maison ayant exprimé devant elle, en des termes assez peu mesurés, tout ce qu'elle sentait de répugnance et d'éloignement pour sa nouvelle vie, Marie n'y put tenir, et laissa éclater toute son indignation. Une ancienne élève voulut défendre l'inculpée, alléguant l'attachement que portait N. à ses parents, le peu de temps qu'elle avait passé parmi nous. « Le beau raisonnement, lui dit Marie, comme si l'affection pour ses parents commandait l'ingratitude envers ceux qui les remplacent : et quant au séjour qu'a fait N. ici, je crois que huit mois suffisent à son âge pour apprendre à juger les gens et les choses. Tenez, ne m'en parlez plus ; celles qui la défendent ne valent pas mieux qu'elle. » Il fallut qu'une des mères de récréation vînt mettre les holà, et prit en main la cause de l'accusée. Marie n'eut toujours pas le dernier. « Les excuses que vous alléguiez, vous, ma mère, en sa faveur, je les conçois, dit-elle en finissant ; mais celles de ces demoiselles. . . . enfin n'en parlons plus. » C'était surtout lorsque les plaintes venaient à tomber sur la nourriture que Marie était vraiment amusante. « Eh, mademoiselle, dit-elle un jour à l'une de ces personnes difficiles, est-ce qu'on vous servait chaque jour des ortolans chez vous ? Quant à nous, qui ne sommes pas de si grandes dames, je vous assure que nous

mangeons d'aussi bon appétit ici que chez nos parents. Au reste, prenez garde, car on a toujours remarqué que les plus délicates sur cet article sont celles qui justement devraient l'être moins pour beaucoup de raisons. »

Il pouvait être en quelque sorte permis à Marie de faire de ces sortes de leçons, elle qui toujours avait paru contente de tout ce qu'on lui avait offert. La sœur qui servait au réfectoire lui ayant un jour fait quelques excuses en lui présentant un mets qui ne lui paraissait pas assez bien accommodé. « Eh, ma sœur, ne vous inquiétez pas tant ; vous savez bien que je suis toujours contente. — Il est vrai, c'est une justice à vous rendre, mademoiselle ; souvent nous avons bien eu querelle ensemble, mais depuis quinze ans que je sers au réfectoire je n'ai pas encore trouvé une personne aussi facile à satisfaire que vous. » Les querelles dont parlait la sœur étaient peu de chose ; mais elles se renouvelaient fréquemment : Marie, aimant le grand air, ne manquait pas d'ouvrir les fenêtres en entrant au réfectoire, presque en toute saison. La sœur V. de son côté ne manquait pas de les fermer, alléguant que le plus grand nombre des élèves réclamait, et que de plus ses plats se refroidissaient. Quelquefois la contestation à ce sujet devenait si sérieuse qu'il fallait l'autorité des mères qui présidaient pour y mettre fin. L'une de ces discussions donna

un jour à Marie l'occasion de remporter sur son amour-propre une glorieuse victoire. Elle s'était emportée plus que de coutume, et le lendemain était une des fêtes à laquelle sa dévotion particulière la portait à communier, sa fête de prédilection, le sacré Cœur. Désolée de s'être ainsi oubliée, elle va confier sa peine à la mère C. « Marie, si vous étiez généreuse, je sais bien ce que vous feriez..... — Moi ! reprend Marie, qui avait parfaitement compris ce que signifiait la réticence, moi ! que j'aie à faire des excuses à la sœur V..... ce serait trop fort. » Un quart d'heure après elle avait cependant fait cette démarche, qui devait en effet être si pénible à son amour-propre.

C'était avec son oubli habituel des formes nécessaires pour conduire à la persuasion que Marie avec sa franchise sans gêne essayait de porter les autres à la dévotion envers la sainte Vierge, pour laquelle sa confiance était si vive. Une de ses compagnes ayant un jour dit devant elle qu'elle ne portait point le scapulaire, Marie, qui tenait si fort à cette dévotion qu'elle ne pouvait s'endormir sans tenir serré contre son cœur ce témoignage de sa piété filiale envers la meilleure des mères, l'apostrophe à haute voix en plein réfectoire : « Eh, pourquoi ne porteriez-vous pas le scapulaire, vous ? » L'autre balbutie quelques raisons qui n'étaient que des défaites. « Tenez, tenez, ma chère, vous voulez faire la philosophe ; mais au

fond vous n'êtes qu'une lâche qui vous arrêtez pour des qu'en dira-t-on. » Si la leçon, un peu trop hardie d'égal à égal, était perdue pour celle qui devait en être blessée, elle ne l'était pas pour les autres compagnes, qui, riant de l'incartade, approuvaient en secret la louable intention du prédicateur peu mesuré.

Depuis quelque temps, et à dater d'un an avant sa mort, Marie avait pris l'excellente habitude de réparer ses fautes : c'était une de ses résolutions de retraite, et elle s'y montra fidèle. Une fois, entre autres, que la faute avait été publique, ce fut devant le pensionnat rassemblé qu'elle se décida à faire la réparation qu'on exigea d'elle. Lorsqu'elle avait eu quelque contestation, elle n'aimait point que les autres la prévinsent et lui fissent des excuses : « Vous savez bien que c'est toujours moi qui ai tort, leur disait-elle, si ce n'est dans le fond, au moins dans la forme. » Sa formule ordinaire et son excuse lorsqu'elle réparait était : *Il faut bien me pardonner, j'étais en colère.* C'est qu'en effet alors ses sorties semblaient indépendantes de sa volonté. Quelquefois même, lorsqu'elle se sentait en mauvaise disposition elle prenait les avances. « Aujourd'hui, mesdemoiselles, je vous prévins que je ne serai pas aimable ; mais je vous assure que ce n'est pas de ma faute. » D'autres fois elle s'arrêtait tout court au milieu d'une saillie

de caractère, désarmée par les bons procédés de celles qu'elle attaquait. « Vous êtes bien bonne, disait-elle un jour à une de ses compagnes qui lui rendait service un instant après avoir reçu d'elle quelques qualifications peu gracieuses, vous me rendez le bien pour le mal. » Ce qu'il y a de certain c'est que, comme Marie l'avouait, elle oubliait promptement et les torts qu'on avait eus envers elle et ses querelles même les plus animées. « Combien de fois, nous racontait une de ses meilleures amies, ne s'est-elle pas fâchée contre moi : Allez, allez, me disait-elle, de ma vie je ne vous parlerai; et un quart d'heure, quelquefois cinq minutes après elle venait me frapper sur l'épaule : — Eh bien, c'est trop long d'être fâchée pour la vie ! Et tout était oublié. « *Chez moi, disait-elle encore, point de ressentiment ; de la vivacité, de l'emportement, et puis voilà tout.* »

La veille du premier jour de l'an 1843, les élèves de sa classe ayant ainsi qu'elle demandé pardon à leur maîtresse des peines qu'elles avaient pu lui avoir causées jusque là, la mère Saint-J. s'entretint avec elles sur les moyens à prendre tant pour avancer dans les études que pour les rendre méritoires devant Dieu, et pour entretenir dans la classe la bonne intelligence, que la rivalité de succès, ajouta-t-elle, ne devait pas affaiblir. A cette dernière observation Marie se lève : « Ma mère, dit-elle, l'union sera

toujours notre caractère distinctif; si quelqu'un l'a pu troubler, ce n'est que moi seule, et je demande bien pardon à ces demoiselles de toutes les peines que je leur ai faites. » Ce que disant, elle les embrasse toutes.

Marie était alors à la première classe. Elle s'y montra constamment appliquée, et durant les six premiers mois surtout il fut plutôt nécessaire d'employer le frein que l'aiguillon à son égard. Le zèle qu'elle apportait à tous les devoirs prescrits, l'intérêt qu'elle prenait aux lectures, les questions, les réflexions qu'elle faisait toujours à propos animaient ses compagnes et entretenaient leur émulation. C'était une de ces élèves qu'une maîtresse aime à posséder dans une classe; qui apprennent pour savoir, et non pour se débarrasser d'une tâche pénible, qui ne laissent passer dans une leçon ou dans le devoir d'une compagne aucun jugement hasardé, aucune expression bizarre, nouvelle ou surannée sans en demander raison. Aussi la classe était-elle avec l'instruction chrétienne, dont les questions étaient d'un intérêt bien supérieur aux yeux de sa foi, les deux occupations que Marie préférait dans la journée. Toujours le temps qui était consacré à ces exercices lui paraissait trop rapidement écoulé. Jamais la maîtresse n'entrait en classe sans voir la figure de Marie s'épanouir; on le conçoit, elles étaient presque tou-

jours contentes l'une de l'autre. Il n'est donc pas besoin de dire que cette année se passa sans qu'il fût nécessaire de se fâcher sérieusement une seule fois. Il fallut bien de temps en temps donner quelques avertissements peu agréables, défendre les opprimés, rétablir la paix entre des émules de succès ; il y eut une fois seulement certain pupitre fermé avec un fracas qui annonçait autre chose qu'un accident, des larmes renfoncées de temps en temps ; mais pas un mot, pas une réponse qui passât les bornes permises.

Marie eut cependant durant cette année bien des occasions de mériter ; car avec une application soutenue, d'heureuses dispositions, bien qu'elle eût constamment de bonnes places, il était rare qu'elle obtînt la première lorsqu'on venait à composer, et c'était pour elle un vrai chagrin, qu'elle s'efforçait, il est vrai, de dissimuler, mais qu'il était facile d'apercevoir. Elle eût voulu pour dédommagement remporter au moins la médaille de *diligence* accordée à l'application et à la bonne conduite réunies ; mais ce n'était pas chose facile dans une classe dont faisaient partie les deux premiers rubans de sagesse, et où elle trouvait d'infatigables émules d'application. Elle y parvint cependant deux fois, et eut constamment les meilleures places, qui lui valurent à la fin des quatre mois un accessit de diligence.

Au mois de mars, et pour se disposer à la fête de Pâques, Marie, qui s'était si bien trouvée de sa dernière retraite particulière, voulut en faire une encore, et y consacra la semaine sainte. Il semblait que Dieu voulût la préparer de loin à ce dernier passage, où si peu de temps lui devait être laissé pour se disposer à paraître devant lui. Elle désira faire une confession générale de toute sa vie. Rien ne pouvait lui coûter davantage ; mais en retraite personne n'était plus généreux que Marie à suivre les saintes inspirations de la grâce. Elle eut à combattre en cette occasion contre toutes sortes de difficultés et de scrupules qui étaient si peu dans son caractère et dans sa manière d'être habituelle, que la mère C., à qui elle eut le courage de recourir pour lever ses doutes, ne comprenait pas qu'elle fût embarrassée pour des choses qu'elle-même eût si bien su éclaircir à d'autres. Ces tourments lui firent faire la recherche la plus exacte de ses moindres fautes ; aussi lorsqu'elle eut enfin terminé cette confession elle éprouva tant de bonheur, de paix et de tranquillité, la joie surabondait tellement dans son cœur, qu'elle semblait ne plus se posséder elle-même. « De ma vie je n'ai été si pleinement heureuse, disait-elle à la mère C. Oh ! qu'il fait bon servir Dieu, qu'il fait bon se vaincre soi-même. » Notre Seigneur avait été si libéral envers Marie, qu'elle voulut se montrer aussi géné-

reuse envers lui. L'idée lui était venue de demander pardon de sa conduite passée devant tout le pensionnat rassemblé : elle se mit en devoir de suivre cette inspiration, et marcha généreusement sur son amour-propre. Lorsqu'elle se déterminait à un sacrifice, elle ne le faisait jamais à demi. Elle mit donc par écrit cette espèce de confession publique, et eut soin d'y spécifier tout ce qui pouvait l'humilier davantage aux yeux des autres. La mère C. lui ayant fait observer qu'elle n'était nullement obligée à faire cette réparation : « Je le sais, répartit Marie, mais il me semble que je manquerais à la grâce si je m'en dispensais. » Et elle exécuta généreusement son pieux projet. Marie n'avait pris pendant cette retraite que peu de résolutions, mais elle s'y montra fidèle : nous les transcrivons ici :

« Résolutions prises devant vous, ô Marie, ma mère ; faites que j'y sois toujours fidèle et qu'en les relisant je sois animée des mêmes sentiments qu'au temps où vous me les avez inspirées.

« 1° N'abandonner jamais la prière quelle que soit ma disposition.

« 2° Tous les matins, ici ou ailleurs, dix minutes de lecture réfléchie ou de méditation.

« 3° Ouverture pleine et entière, grande confiance.

« 4° Ne jamais faire une faute sans la réparer le plus promptement et le mieux possible. »

Lorsqu'après la mort de Marie on se mit en devoir de recueillir ses papiers, ses compagnes assurèrent qu'on devrait en découvrir un qu'elle portait toujours sur elle, et qu'elle relisait souvent depuis sa retraite. Ce furent ces mêmes résolutions qu'on trouva en effet insérées dans la ceinture de sa robe, et qu'elle conservait comme un souvenir des grâces reçues de son Dieu et de la fidélité qu'elle lui avait promise.

Cette excellente retraite porta ses fruits : de plus elle lui valut sans doute cette paix et cette résignation avec lesquelles elle vit arriver quelques mois après la fin de sa trop courte existence, et le calme qui suivit cette dernière confession, qui n'eût pas été pour elle si facile s'il lui eût fallu revenir sur toutes les fautes de sa vie passée.

Depuis quelque temps cependant Marie éprouvait une pesanteur de tête presque habituelle, et les médecins, de concert avec ses parents, n'y avaient trouvé d'autre remède que les promenades forcées; aussi lui avait-on accordé la permission de sortir plusieurs fois la semaine avec ses parents durant le temps destiné au travail manuel. Chaque fois aussi que nos sœurs tourières avaient quelque longue course à faire et que l'heure ne dérangeait point Marie de ses classes, la supérieure leur avait recommandé de l'emmener avec elles. On la soignait donc dès lors,

mais sans concevoir la moindre inquiétude. Trois mois avant sa maladie, comme l'attestent ses bulletins, son application se ralentit sans doute par suite de ce qu'elle éprouvait déjà sans pouvoir s'en rendre compte. Ce changement surprenait, étant peu dans son caractère, naturellement laborieux. « Serait-ce donc une résolution de retraite, lui demanda en plaisantant sa maîtresse de classe ; est-ce que vous auriez dit adieu à toutes les sciences humaines ? — Non, vraiment, j'aime l'étude comme par le passé ; mais je ne sais pourquoi ma tête se refuse à toute application. — Comme on peut se fier à vous, nous attendrons donc sans vous presser trop le retour de votre ancienne activité. » Marie ne restait pas cependant désoccupée, et ce fut elle qui composa le devoir lu aux prix des seconds quatre mois. C'était le récit d'une visite faite à Saint-Denis par toute la classe. Elle y sut mettre à contribution les notions d'architecture qui lui avaient été données, ses lectures et la gaieté ordinaire à une pensionnaire en pareille occasion. La pensée de la mort qui venait si naturellement se placer à côté de cette dernière demeure de la grandeur anéantie, cette pensée qui avait toujours parlé si efficacement à la foi de Marie, avait semblé l'occuper là plus sérieusement qu'aucune de ses compagnes. Et qui aurait songé, lorsqu'elle citait les paroles de Bossuet déplorant la fin si

subite et si prématurée d'Henriette d'Angleterre (1), qu'avant deux mois ce serait sur elle que ses compagnes viendraient méditer la nécessité de vivre toujours comme devant bientôt mourir, et admirer les miséricordes du Dieu dont les coups les plus terribles sont si souvent adoucis par les preuves les moins équivoques de son amour. Du reste en l'enlevant de si bonne heure Dieu n'avait fait qu'exaucer un désir de sa foi. Un mois avant sa maladie, elle répéta à une de ses compagnes ce qu'elle avait déjà dit en plus d'une occasion. « Moi, je ne forme qu'un désir, celui de mourir ici ; car avant tout je veux sauver mon âme, et je vois tous les jours davantage combien il est difficile d'y parvenir dans le monde. » Elle

(1) Marie s'exprimait ainsi dans ce passage remarquable de son devoir :

« En m'acheminant lentement derrière mes compagnes vers les caveaux, partie la plus fertile en souvenirs et en grandes pensées, je ne pouvais m'empêcher d'entendre retentir à mes oreilles ces paroles si connues de l'aigle de Meaux, redisant sous ces mêmes voûtes le néant des grandeurs humaines, en présence de la cour pompeuse du grand roi, devant les restes inanimés d'une princesse deux jours avant brillante encore de jeunesse et de santé : « Elle va descendre à ces sombres lieux, « à ces demeures souterraines pour y dormir dans la poussière « avec les grands de la terre, avec ces rois et ces princes « anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer tant les « rangs sont pressés ! tant la mort est prompte à remplir ces « places ! » Et j'eusse voulu qu'on gravât sur l'entrée de cette dernière demeure de nos rois ce texte qu'avait choisi Bossuet : *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité.* »

n'avait cependant aucun pressentiment qui pût la troubler ou fatiguer son imagination ; car elle ajoutait « qu'elle espérait obtenir de passer une année encore ici ; qu'elle ferait si bien qu'il faudrait qu'on la reçût dans l'Association des enfants de Marie, et qu'avec le secours de la sainte Vierge il n'y aurait pas d'obstacles insurmontables. »

Marie était sortie les premiers jours de juin, ses parents étant sur le point d'aller en Dauphiné, où elle devait les rejoindre pendant les vacances. Toutes les fois qu'ils s'éloignaient, c'était pour elle une peine si sensible qu'on a remarqué que chaque année cette époque était pour elle un moment de découragement et de tristesse qu'il lui était comme impossible de surmonter. Elle se dédommageait alors en quelque sorte en parlant de ses excellents parents, et on ne pouvait lui faire un plus sensible plaisir que d'amener la conversation sur un sujet si cher à son cœur. Sa physionomie devenait alors tout autre, et il semblait qu'elle eût obligation aux personnes qui savaient trouver ainsi le seul secret de lui adoucir les peines de l'absence. Habituellement lorsqu'on lui annonçait la visite de son père, de sa mère, de sa grand'mère, la joie se manifestait aussitôt sur son visage, son empressement était extrême ; mais si c'étaient quelques personnes étrangères il était quelquefois difficile de l'engager à se présenter. « On

vient me voir par politesse pour mes parents, disait-elle ; que voulez-vous que j'aie à faire là ? ennuyer les gens. Ils ont fait la démarche ; c'est leur rendre service que de leur abrégier les formalités. — Oui, mais vous ne répondez pas à leur procédé. Si tout le monde agissait ainsi, ma chère Marie, il n'y aurait bientôt plus de lien de société. — Dites donc qu'il n'y aurait plus tant de gens qui s'ennuient les uns les autres par convention. — Et comment donc ferez-vous pour vivre dans le monde ? — Vraiment, croyez-vous donc que j'y compte vivre ? Je ne forme qu'un projet, me retirer dans quelque vieux château bien isolé, où, si mon père voulait, sa société me tiendrait lieu très facilement du reste du monde. Je m'y occuperais utilement ; je ferais du bien dans les environs, et je ne verrais absolument que mes plus proches parents. » Ce château en Espagne mettait Marie en si belle humeur que ses compagnes prenaient quelquefois plaisir à le lui faire bâtir dans toutes ses parties, et à s'égayer avec elle sur sa misanthropie. « Que voulez-vous ? disait-elle ; chacun trouve son plaisir où l'entraîne son attrait. Vous autres, il vous plaira peut-être de danser, de faire les aimables au milieu de gens qui se moqueront de vous, de passer vos journées à ne rien faire ou à faire des riens : de quel côté sera la raison et le bon sens ? » Il est vrai que pour le jugement et le bon sens Marie

en faisait preuve habituellement. Personne ne savait comme elle, en récréation, par exemple, écarter de la conversation les sujets puérils, et l'amener sur des objets à la fois instructifs et intéressants. Aussi sa présence était-elle un véritable soulagement pour la mère qui présidait.

Quelques jours après le départ de son père et de sa mère Marie écrivit à sa maîtresse de classe, qui venait de terminer sa retraite annuelle, la lettre suivante, que nous citons comme faisant connaître son cœur, son caractère et sa disposition, un mois précieusement avant sa mort ; car c'était le 12 juin.

« Quel bonheur de vous revoir, bonne petite mère !  
« en parlant ainsi je ne suis que l'écho de ce que j'en-  
« tends autour de moi ; mais bien loin d'emprunter  
« le langage des autres, je parle selon mon cœur ; il  
« sait toujours se faire entendre. L'écorce n'est pas  
« agréable ; toute mauvaise qu'elle est, il pourra ce-  
« pendant en sortir quelque chose de bon. J'espère  
« le devoir un jour à vos prières ; auriez-vous oublié  
« vos enfants, et celles surtout qui grâce à leur bonne  
« tête ont le plus de droit à votre souvenir. Si vous  
« saviez comme nous avons pensé à vous, et com-  
« bien de fois nous nous sommes transportées en es-  
« prit dans votre solitude.

« Pleine de bonne volonté pour vous faire plaisir,  
« je me suis rappelé heureusement que les désirs

« sans les œuvres ne sont rien : j'ai donc perdu et  
« abandonné pour toujours l'habitude que j'avais  
« presque adoptée de ne rien faire. Ne vous attendez  
« point cependant à des merveilles, car il est des mo-  
« ments où il coûte plus qu'en d'autres de se remettre  
« à travailler. (Elle voulait parler de l'absence de  
« ses parents.) Maintenant je préviens votre ques-  
« tion ; je suis sûre que dès l'ouverture de ma lettre  
« vous avez dit : *Miss de Q\*\*\*, avez-vous été*  
« *sage*? Hélas ! non, vous répondrai-je. Jamais se-  
« maine ne m'avait paru si longue ; je l'ai terminée  
« sans ceinture. Le soir une malheureuse dispute  
« s'éleva : mon adversaire a pour principe de ne ja-  
« mais céder ; je ne voulais pas, comme vous devez  
« bien le penser, lui laisser le dernier : nous nous  
« échauffâmes au-delà des bornes. Mais après la prière  
« les parties adverses se sont rapprochées, et vivent  
« actuellement en très bonne intelligence. Je vous  
« en prie, ne prenez que pour moi seule les plaintes  
« qui vous seront peut-être faites à ce sujet sur toute  
« la classe ; les autres n'ont rien fait. Adieu, bonne  
« petite mère ; soyez bien persuadée que les défauts,  
« une apparence froide, cachent le cœur, mais qu'il  
« existe toujours et qu'il est le siège d'un bien sin-  
« cère et bien vif attachement.

« Votre méchant fils,

« M. DE Q. »

L'altercation dont elle fait l'aveu dans cette lettre avait été l'une des plus vives qu'elle eût eue à soutenir depuis longtemps. Il s'agissait d'une de ses amies les plus intimes qu'elle crut attaquée par une compagne, précisément à son sujet. Ni le silence de l'étude, ni bientôt après la réunion de la cinquième classe à la première pour la prière du soir n'avaient pu commander à son indignation ; il avait fallu qu'elle éclatât ; car sur pareil article il était impossible de lui faire entendre raison. Aussi ne manqua-t-elle pas de répéter alors ce qu'elle disait souvent dans ses discussions. « Je veux bien que l'on m'attaque, parceque je sais répondre et me défendre ; mais attaquer les autres pour moi, jamais je ne le souffrirai. » On conçoit qu'avec un pareil cœur et une telle énergie il était également impossible de ne pas aimer et de ne pas redouter Marie. Les sentiments qu'exprimèrent ses compagnes lorsqu'elles se la virent enlever d'une manière si inopinée prouveront combien l'affection surpassait tout autre sentiment.

Une des qualités qu'admiraient encore les élèves en Marie, c'était l'empressement qu'elle mettait à consoler celles qui avaient quelques peines. Il n'y avait plus alors pour elle d'ennemies ni d'amies ; il semblait que toutes indistinctement eussent droit à sa compassion et à ses soins. Ce qu'on a aussi constamment remarqué en elle, c'est son amour pour les

pauvres. Nous laisserons parler ici une de ses compagnes.

« En qualité de trésorière des pauvres, je suis  
« chargée de différentes quêtes, et particulièrement  
« de celle qui se fait tous les mois au pensionnat  
« pour un jeune enfant que nous nous sommes char-  
« gées de faire élever. Jamais aucune élève n'a fixé  
« mon attention par sa charité comme Marie. Il n'était  
« pas possible d'offrir une aumône avec plus de bonne  
« grâce, de satisfaction et d'empressement qu'elle ne  
« le faisait. Souvent, tandis que j'allais présenter ma  
« bourse à d'autres, elle venait au devant de moi.  
« Sa générosité était telle que je ne l'ai jamais vue  
« se réserver d'argent, à moins qu'elle ne fût endettée;  
« sinon elle versait tout son petit trésor. Quelquefois  
« j'ai cru devoir lui faire observer qu'elle pouvait  
« avoir besoin d'acheter quelque chose. — Bah, bah,  
« ce sera pour le mois prochain; les pauvres sont plus  
« pressés que moi; prenez toujours. — Je puis assu-  
« rer que depuis quatre ans que j'exerce ma charge  
« elle ne s'est jamais montrée autrement une seule  
« fois. Pour avoir un accueil gracieux de Marie, me  
« disais-je quelquefois un peu malignement, il faut  
« lui parler des pauvres. Un jour j'arrivai à sa classe  
« pour faire la quête : elle était assise à sa place  
« accoutumée fort appliquée à tracer des cartes.  
« Quelques compagnes qui l'entouraient paraissaient

« l'impatienter, et elle se plaignait d'être dérangée.  
« La voyant si occupée, je lui dis en passant : Marie,  
« je vous présenterai ma bourse dans un autre mo-  
« ment. — Non, me dit-elle d'un ton radouci, je vais  
« vous donner ; je n'ai pas ma bourse là, je cours la  
« chercher. — Mais je puis bien attendre. — L'aumône  
« ne doit jamais se faire attendre. — Et elle alla jus-  
« qu'à sa case prendre son argent. Une autre fois, il  
« y a tout au plus six semaines, je m'occupais d'une  
« loterie dont le produit était destiné à la construc-  
« tion de deux chapelles (de la sainte Vierge et du  
« sacré Cœur) ; Marie, selon sa générosité habituelle,  
« m'avait pris une assez grande quantité de billets,  
« et, comme il m'en restait encore à placer, j'en pro-  
« posai de nouveau à celles qui n'en avaient eu qu'un  
« ou deux. Marie le sut et vint m'en redemander.  
« Je lui observai qu'elle en avait déjà beaucoup et  
« qu'il ne fallait pas être si généreuse. Je serais bien  
« fâchée, dit-elle, de ne pas donner jusqu'à mon  
« dernier sou pour le sacré Cœur et la sainte Vierge.  
« C'étaient en effet deux noms auxquels Marie ne  
« savait rien refuser. »

Il est d'usage dans le pensionnat, depuis dix ans, de consacrer le mois de juin au sacré Cœur de Jésus. Marie le fit avec une ferveur toute nouvelle cette année. « Voici mon mois de prédilection, avait-elle dit à une de ses compagnes ; il faut cette fois que

je me signale. » Elle ne passa en effet aucun jour non seulement sans être fidèle aux exercices, mais encore sans y ajouter l'amende honorable, l'une de ses prières de choix qu'elle ne manquait jamais de faire tous les vendredis de l'année. Elle se trouva donc toute disposée à la communion pour le jour de la fête du sacré Cœur, le vendredi après l'octave du saint Sacrement, qui cette année tombait le 23 juin. Ce fut la dernière communion qu'elle eut le bonheur de faire à la chapelle; et un sermon sur le sacré Cœur fut aussi la dernière parole de salut qu'elle entendit dans ce lieu où tant de fois Dieu avait parlé à son cœur par l'organe de ses ministres. Le sujet de ce dernier discours intéressait trop vivement sa foi et son amour pour qu'elle en perdit une seule parole; aussi en offrit-elle le résumé exact à la maîtresse générale chargée de faire le catéchisme du premier cours.

Cette dévotion du sacré Cœur était si chère à Marie qu'elle doutait si elle ne surpassait pas celle qu'elle avait toujours eue pour la sainte Vierge. « Je ne sais, disait-elle une fois à une de ses compagnes, mais lorsqu'une difficulté se présente je m'adresse aussi naturellement au sacré Cœur que vous, par exemple, vous recourez à la sainte Vierge. » Qu'on est heureux d'avoir pour juge à la mort le sacré Cœur de celui qu'on a toujours aimé pendant la vie.

Notre Seigneur le lui prouva bien à ses derniers moments.

Marie était encore si bien le 29 juin que ce fut elle qui organisa les apprêts d'une petite fête que les élèves de la première classe voulaient souhaiter ce jour-là à leur maîtresse, et elle avait paru d'une gaieté charmante. Le lendemain vendredi, puis le samedi, elle se plaignit d'un mal de tête. Le dimanche on l'entraîna presque malgré elle à l'infirmerie. Croyant encore n'avoir qu'une forte migraine, elle espérait pouvoir être remise pour le mardi suivant, jour fixé pour conduire sa classe visiter Versailles, qu'elle n'avait jamais vu. Jusqu'au vendredi elle n'eut à proprement parler qu'une grande pesanteur de tête, peu ou point de fièvre. Désirant s'occuper, elle avait même fait demander des livres ; et entre plusieurs qui lui avaient été apportés elle s'attacha de préférence au plus sérieux ; c'étaient les *Pensées de Pascal*. « Cet ouvrage me plaît infiniment, dit-elle à la personne qui le lui avait procuré. — Oui, mais il est un peu grave pour une personne malade. — Vous savez, ma mère, que c'est à moi ce qu'il me faut. » En effet lorsque dans la conversation on tâchait de prémunir les enfants sur le danger des lectures futiles et surtout des romans, Marie s'était plus d'une fois prononcée de manière à faire voir la solidité de son jugement. « Quant à moi, si j'avais jamais

le malheur de me perdre, ce ne serait pas par cette voie. J'aime beaucoup la lecture ; mais je ne lirai jamais que des ouvrages solides, et mon parti est bien pris quant aux romans ; jamais je n'en ai ouvert, et jamais je n'en ouvrirai un seul. »

Le vendredi, quoiqu'il n'y eût encore rien d'alarmant, qu'un peu de délire la nuit, sans qu'elle s'en ressentit le jour, on désira la faire confesser, bien plus pour satisfaire à un point de règlement qui ordonne la confession après trois jours de séjour à l'infirmierie que pour aucune inquiétude sérieuse. Marie fit d'abord observer qu'elle n'était point malade, qu'elle n'aimait pas à se confesser dans le lit ; mais dès qu'on l'eut un peu raisonnée elle consentit à tout. Dès les premiers jours on avait appelé le médecin de sa famille, qui la soigna assidument de concert avec le nôtre jusqu'au dimanche, où MM. Récamier et Cruveilhaer furent appelés sur la demande des personnes de sa famille alors à Paris. Chaque jour on avait aussi donné de ses nouvelles à son père et à sa mère ; mais elles n'avaient pu commencer à les inquiéter qu'à dater du vendredi, et elles ne furent véritablement alarmantes, comme la maladie, que le dimanche 9 juillet. C'était déjà trop tard pour qu'ils pussent arriver à temps du Dauphiné. Le samedi, le délire avait redoublé : Marie crut et dit à tous que son père et sa mère étaient enfin à Paris. La nuit sur-

tout cette pensée de ses parents l'occupait presque continuellement. Plusieurs fois elle prononçait leurs noms, et les larmes qui roulaient dans ses yeux semblaient la suffoquer. On voulait la questionner sur le sujet de sa peine; elle ne répondait pas, et ne paraissait plus avoir ses idées libres. Quant aux soins qui lui étaient donnés, elle s'y prêtait avec une douceur, une docilité qu'on n'aurait pas cru pouvoir obtenir d'elle. Jamais malade ne fut plus facile à soigner. Ses manières franches et décidées plaisaient tellement au médecin qu'il avait, disait-il, un faible pour elle. Le jour sa tête paraissait assez libre; elle causait avec assez de suite, et ne manquait jamais de témoigner sa reconnaissance aux personnes qui venaient la visiter. « Eh bien, Marie, lui dit le samedi la supérieure, qui la venait voir plusieurs fois le jour, vous ne croirez plus que l'on ne vous aime pas maintenant. — Oh! non, maman, non, vous êtes vraiment trop bonne pour moi. » Tous les jours jusque là elle avait fait ses prières; mais il lui fut dès lors impossible de continuer. « Croyez-vous, ma mère, dit-elle à la mère C., que depuis ce matin je recommence mes prières sans pouvoir venir à bout de les terminer. — Eh bien, mon enfant, contentez-vous de quelques aspirations au sacré Cœur et à la sainte Vierge. — Eh, ma mère, je ne fais que cela à tout instant. » Notre Seigneur sut bien récompenser sa foi. Le len-

demain, second dimanche de juillet, fête du sacré Cœur de Jésus dans le diocèse, devait se terminer aussi ce mois du sacré Cœur que Marie avait si bien commencé. Notre Seigneur voulut que la dernière faveur qu'il accordait à cette chère enfant partît de son Cœur sacré, auquel elle était si dévouée. La nuit avait été extrêmement pénible ; la gorge se prenait, et l'on craignait que la chère malade ne finît par perdre connaissance. Il fallut donc se hâter de lui donner les secours de la religion tandis qu'elle était encore tout entière à elle-même. On n'eut pas besoin de faire les avances ; notre Seigneur avait préparé son cœur. Laissons parler ici la mère C.

« Etant allée la voir vers les quatre heures dans le  
« dessein de la disposer à recevoir ses sacrements,  
« demandant à Dieu des paroles qui ne jetassent  
« point le trouble et l'effroi dans son âme, je vis avec  
« bonheur que je n'avais pour ainsi dire rien à faire.  
« Ce fut elle-même qui me dit la première. — Mais  
« ne faudrait-il pas me confesser. — Je crois, en  
« effet, chère Marie, que vous ferez bien ; la chose ne  
« sera pas difficile puisque vous l'avez déjà fait ven-  
« dredi. Ne voudriez-vous pas aussi communier ? —  
« Je sens combien j'ai besoin du bon Dieu, je désire-  
« rais bien le recevoir demain matin ; mais je n'en  
« peux plus, je ne pourrai rester à jeûn. — Je ne  
« vois qu'un moyen ; si vous consentiez à recevoir

« l'extrême-onction, vous pourriez ensuite commu-  
« nier en viatique autant de fois que vous le désire-  
« riez. Je lui répétai sous différentes formes la pro-  
« position que je lui faisais afin de bien m'assurer si  
« elle comprenait que c'était le sacrement de l'ex-  
« trême-onction que je lui proposais. — Oui, oui,  
« je comprends ; mais avant il faut me confesser ;  
« comment faire ? j'ai tant de choses à dire, et je suis  
« si faible ; il me sera impossible de m'expliquer. —  
« Votre confesseur vous connaît ; il vous fera quel-  
« ques questions, soyez bien tranquille. — Eh bien,  
« faites venir M. l'abbé ce soir. Après le salut, vers  
« les cinq heures, j'allai lui annoncer l'arrivée de  
« M. l'abbé \*\*\* — Tant mieux, me dit-elle ; et l'ex-  
« trême-onction, qu'on ne l'oublie pas. — Non, non,  
« vous communiez aussi, on versera sur vous tou-  
« tes les grâces à la fois. — Après la confession, sa  
« physionomie avait une expression de bonheur in-  
« dicible. On se prépara à lui donner ensuite les  
« saintes onctions, puis la communion. Elle fut tout  
« entière à ces grandes actions. Dès qu'elle eut reçu  
« la sainte hostie, M. l'abbé ayant dit à la mère A\*\*\*  
« de lui donner à boire : — Non, non, reprit Marie,  
« je ferai tous mes efforts pour avaler. — Elle le fit en  
« effet, mais avec une peine incroyable ; car elle re-  
« jetait même les liquides. Je lui aidai ensuite à faire  
« son action de grâces : — Je ne perds rien de tout

« ce que vous me dites ; je ne parle pas, mais mon  
« cœur dit tout. Mes péchés sont bien effacés, n'est-  
« ce pas ? Oh ! que je suis contente ; me serais-je ja-  
« mais doutée ce matin que ce soir je serais si heu-  
« reuse. — Je suppliai notre Seigneur en son nom de  
« lui accorder la grâce de mourir plutôt que de se per-  
« dre, et je voulus savoir si elle ratifiait ma demande.  
« — Oh ! oui, oui, ma mère, de tout mon cœur ; vous  
« savez bien que c'est mon vœu le plus cher. — Et  
« elle répéta jusqu'à trois fois : — Oui, mon Dieu,  
« plutôt mourir que de vous oublier jamais. — Cet  
« accueil d'une prière qui eût fait trembler peut-être  
« un cœur moins chrétien me rappela un trait qui  
« prouve bien la vivacité de la foi de cette chère en-  
« fant. On citait un jour avec éloge une élève dont  
« l'unique demande à sa première communion avait  
« été de mourir plutôt que de se perdre, et qui, bien  
« jeune aussi enlevée à la vie, remerciait son Dieu  
« de l'avoir exaucée. — Je ne vois rien là de si admi-  
« rable, répartit Marie, n'est-ce pas ce que tout le  
« monde doit solliciter de Dieu chaque jour, et ne  
« vaut-il pas mieux cent fois mourir jeune que de  
« perdre son âme. — Marie offrit ensuite ses souf-  
« frances à notre Seigneur en esprit de pénitence.  
« Wantant augmenter ses mérites, et la voyant si bien  
« disposée : — Mon enfant, lui dis-je, faites-vous à  
« Dieu le sacrifice de votre vie ? — Oui, ma mère, et

« de tout mon cœur. — Puis elle pria pour ses pa-  
« rents, invoqua le cœur de notre Seigneur, la sainte  
« Vierge, avec une telle vivacité de foi et d'expres-  
« sion que la mère infirmière crut devoir lui imposer  
« silence dans la crainte qu'elle ne se fatiguât. — Je  
« suis si heureuse, ma mère, lui dit-elle ; laissez-moi  
« le dire au bon Dieu. »

Que les miséricordes du Seigneur sont grandes et que le cœur de Jésus est fidèle à ceux qui l'aiment. Une demi-heure après cet édifiant spectacle, la chère Marie avait complètement perdu connaissance, et ne la retrouva plus qu'à de faibles intervalles. Le soir eut lieu une consultation dont le résultat fut de redoubler sans doute ses souffrances par la position gênante à laquelle on l'assujettit, pour que l'eau froide pût incessamment couler sur sa tête; car la fièvre cérébrale était déclarée. Marie ne fit aucune résistance, et se soumit à ces soins plus pénibles que la maladie avec une douceur admirable. Seulement, comme elle s'aperçut que la supérieure était encore près de son lit, et qu'il était tard :  
« Maman, dit-elle avec vivacité en se levant sur son séant, allez donc vous reposer ; ils doivent bien vous ennuyer ces messieurs-là avec tous leurs pourparlers ; est-ce qu'ils n'auront pas bientôt fini ? » Le lundi la mère C. trouva que sa physionomie avait conservé l'expression du calme et de la paix. Marie,

dès qu'elle la vit, lui parla de son bonheur. « Et maintenant vous pourrez communier de temps en temps. — Oui, dit-elle, si je ne guéris pas. — Si vous guérissez, ce sera la volonté du bon Dieu, et nous l'en bénirons de grand cœur. Mais s'il voulait de vous? — Oh! reprit-elle d'un accent pénétré, qu'il ferait bien de m'appeler à lui. » Ce furent à peu près les dernières paroles qu'elle proféra avec connaissance. Il paraît que la pensée de ses parents occupait toujours son délire, et plusieurs fois elle crut voir sa mère lorsque quelques-unes de nous venaient la visiter. Marie ne parlait plus; mais de temps en temps ses yeux se tournaient vers les personnes qui l'entouraient avec une expression qui semblait indiquer les sentiments qui l'animaient. Le mardi soir, le mal avait fait de si rapides progrès que, n'espérant plus rien des secours de la médecine, on jugea à propos de cesser les douches d'eau froide, et de la placer dans un lit où elle serait plus commodément. Elle ne dit pas un mot qui pût faire soupçonner ses souffrances; on voyait seulement qu'elle essayait de remuer ses lèvres pour répéter les courtes prières qui lui étaient suggérées, et vers les deux heures du matin (mercredi 12 juillet) elle cessa d'exister aussi doucement que si elle se fût endormie.

La première pensée de M. le marquis de Q., qui durant tout le cours de la maladie de sa cousine

s'était si activement occupé d'elle et de ses pauvres parents, fut de conserver ses restes en la faisant embaumer par le procédé Gannal, et de faire peindre son portrait. C'était, avec le récit des dispositions édifiantes avec lesquelles cette chère enfant avait vu arriver la fin de sa trop courte vie, les seules consolations qu'on pût offrir à ses excellents parents. Le maître de dessin de la maison, qui connaissait d'autant mieux Marie qu'elle avait été son élève, parvint à saisir ses traits et l'expression de sa physionomie d'une manière frappante. Une petite chapelle ardente fut préparée derrière l'église, et notre chère Marie, vêtue de blanc et couronnée de roses comme au jour de sa première communion, y fut déposée. D'heure en heure les mères se remplaçaient et venaient avec une triste consolation achever la mission qu'elles avaient eue à remplir près d'elle, en s'efforçant de lui ouvrir par leurs prières l'entrée du séjour d'où sont bannies toutes les afflictions et où la joie inonde tous les cœurs. Il semblait que cette chère Marie voulût du séjour de l'éternité témoigner à cette maison qui l'avait tant aimée combien aussi elle lui était attachée, et qu'elle ne pouvait en quelque sorte se décider à la quitter ; car ce ne fut que le lundi 17, après une dernière messe célébrée ici pour le repos de son âme, que ses restes furent transportés en Anjou pour être réunis à ceux de la famille de sa mère. Ce

fut M. le marquis de Q., qui s'était montré si dévoué à son excellent oncle durant cette pénible épreuve, qui voulut encore accompagner notre chère Marie à sa dernière demeure. C'était lui qui le samedi précédent avait eu le courage de lui annoncer, au moment où il quittait la poste pour arriver au couvent, le coup terrible dont Dieu venait de le frapper. Nous n'essaierons point de retracer ici de si pénibles instants ; la résignation si chrétienne et si admirable des parents de notre chère Marie est un de ces exemples dont nous ne perdrons jamais le souvenir. Nous savions bien avec quelle pleine et entière confiance M. et M<sup>me</sup> de Q. nous avaient remis leur enfant ; mais pouvions-nous croire qu'au milieu d'une si profonde douleur ils ne songeraient en quelque sorte qu'à nous témoigner leur reconnaissance des soins prodigués à notre chère Marie. Plusieurs fois ils nous répétèrent dans la suite que la pensée ne leur était pas même venue qu'elle eût pu être mieux secourue s'ils eussent été présents. Notre affliction si bien identifiée avec la leur avait besoin de cette triste consolation ; qu'ils daignent à leur tour croire au sentiment profond qu'a laissé dans tous les cœurs cette douce confiance en notre sollicitude pour ce qu'ils avaient de plus cher. Que nous serons heureuses de les revoir encore ces parents qui comprennent si bien la part de cœur que nous prenons à leurs espérances,

à leurs inquiétudes, à leurs douleurs ! Oui, nous acceptons avec bonheur et reconnaissance la demande qu'ils nous ont faite de venir encore dans cette église où Marie a tant de fois élevé son cœur vers Dieu, et nous les prions de ne pas oublier non plus ces paroles que nous n'oublierons jamais : « *La perte que nous venons de faire sera un lien de plus avec votre maison.* »

Cependant, dès le matin du triste événement, notre mère supérieure crut devoir l'annoncer aux enfants. Il serait difficile de peindre leur consternation. Marie était si forte, si pleine de vie que, bien qu'on eût mis chaque jour ses compagnes au courant de sa maladie, nulle ne pouvait croire qu'elle eût été enlevée si promptement. Quelques-unes de ses meilleures amies en avaient cependant le secret pressentiment. Deux d'entre elles s'étant réveillées la nuit à deux heures, précisément au moment où elle expirait, n'avaient pu se rendormir. Et comme elles couchaient l'une à côté de l'autre : « Je ne sais pourquoi la pensée de Marie me tourmente, dit l'une. — Et moi aussi. Peut-être a-t-elle besoin de nos prières ; récitons pour elle le chapelet. » L'affliction des grandes, de celles surtout qui composaient sa classe était telle que ce n'étaient que pleurs et sanglots. Elles ne se bornèrent pas à ces marques stériles d'amitié. Dès le jour même une messe avait été célébrée pour elle à

la chapelle des Saint-Anges par M. l'abbé\*\*\*. Toutes ses compagnes de classe se disposèrent à communier pour elle le lendemain avec la communauté, ainsi que ses sœurs les congréganistes des Saints-Anges. Celles-ci voulurent réciter l'office des défunts tous les mercredis jusqu'aux vacances, et firent dire plusieurs messes à son intention. Les élèves de sa classe commençaient et finissaient chacun de leurs exercices par une prière pour leur chère compagne, dont le souvenir venait chaque jour interrompre les études et les lectures.

Désirant avoir de Marie un souvenir qu'elles pussent toujours conserver, elles se procurèrent des images derrière lesquelles elles firent imprimer ces paroles qui rappelaient à la fois ses combats, les moyens par lesquels elle avait triomphé des ennemis de son salut et les miséricordes de son Dieu : *Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. — Nul ne sera couronné s'il n'a vaillamment combattu. — Venez, soyez couronnée. — Cœur de Jésus, si jamais je t'oublie, que ma langue s'attache à mon palais, et que ma droite demeure dans l'oubli. — Marie, ô nom sous lequel nul ne saurait périr ! bienheureux ceux qui vous ont aimée sur la terre ; ils vous loueront dans les siècles des siècles. — Je t'ai aimée d'un amour éternel ; c'est pourquoi, mû de pitié, je t'ai attirée à moi.*

Le souvenir de cette chère enfant est encore aussi vivant parmi ses mères et parmi ses compagnes qu'au premier jour où elle les quitta pour aller jouir d'une vie meilleure. « Je n'ai passé aucun jour sans penser à Marie, nous disaient la plupart des grandes au retour des vacances. — Moi, j'ai entendu la messe pour elle le 12 septembre, disaient quelques autres. » Chère Marie, si elle avait pu voir l'affliction de ses mères et de ses compagnes, aurait-elle pu croire n'en être pas aimée.

Puissent ses parents trouver quelque soulagement à leur douleur dans la part si vive qu'y prennent ici tous les cœurs et dans ce faible récit, où nous avons essayé de leur peindre le cœur et l'âme d'une enfant qui leur fut si chère et que nous aussi nous avons si tendrement aimée.





**MARIE-THÉRÈSE-ANGÉLIQUE L. D.,**

NÉE A PARIS LE 11 FÉVRIER 1830,

**DÉCÉDÉE LE 13 FÉVRIER 1842,**

AGÉE DE DOUZE ANS.



## MARIE-THÉRÈSE-ANGÉLIQUE L. D.



Marie D\*\*\* naquit à Paris, et reçut d'une mère chrétienne les premières leçons de la piété et de la vertu ; ces leçons qu'une mère seule sait le secret de distribuer avec sagesse sans blesser la faible intelligence de l'enfant, et qui reçues dans un cœur neuf ont sur le reste de sa vie une si favorable influence. Il est, on le sait, de ces heureuses natures qui seules semblent en quelque sorte avoir deviné le bien ; mais qu'elles sont rares ! et parmi les nombreuses élèves qui nous ont été confiées combien de fois n'avons-nous pas eu à remarquer la différence qui existe entre l'enfant dont les premières années ont été dirigées par une mère sage et chrétienne et celle qui a été livrée à elle-même ou confiée à des mains étrangères.

M<sup>me</sup> D\*\*\* n'eut guère à combattre en sa fille qu'une légèreté apparente, et qui tenait beaucoup plus à l'enfance qu'au fond de son caractère, naturellement sérieux et réfléchi, comme on le verra par les différents traits que nous a fournis sa trop courte vie.

La foi de la mère avait jeté des germes assez profonds dans le cœur de son enfant pour que celle-ci répétât souvent à l'âge de cinq ans : « O maman, que je voudrais donc mourir avant sept ans. — Eh ! pourquoi donc, mon enfant ? — Pourquoi !..... Ne m'avez-vous pas dit qu'avant cet âge il était bien rare qu'on pût offenser Dieu mortellement. Je serais donc sûre d'aller au ciel. » La petite Marie désirait-elle quelque chose qu'elle appréhendait de se voir refuser, elle avait dès lors un moyen infallible d'arriver à ses fins : on la voyait se retirer à l'écart, se mettre à genoux et s'adresser à la sainte Vierge avec une vivacité et une simplicité de foi vraiment touchante ; puis, sûre de son fait, elle venait faire sa demande d'un ton de confiance qui enlevait toute volonté de lui refuser. Marie, qui n'abandonne ni ne délaisse les derniers des pécheurs eux-mêmes lorsqu'ils recourent à elle, se plaisait à exaucer jusqu'aux moindres souhaits d'une enfant qui la priait d'un cœur si filial. En 1837, étant au Sacré-Cœur de Beauvais, il lui vint un jour un vif désir de voir sa mère ; elle demande qu'on la prie de venir au couvent ou

qu'on veuille bien la conduire chez elle, parceque, disait-elle, il lui était impossible d'y tenir davantage. On crut que c'était une idée d'enfant qui serait bientôt passée, et l'on ne tint point compte de sa requête. La petite Marie n'insista pas ; mais elle s'adressa à son refuge accoutumé, la sainte Vierge, et dit : « Je verrai bientôt maman, j'en suis sûre. » C'était le lundi : sa mère ne devait venir que le jeudi ; mais pressée, sans savoir pourquoi, d'avancer sa visite, elle se présente au Sacré-Cœur le mardi. « Je savais bien que la sainte Vierge vous ferait venir aujourd'hui, » lui dit Marie en l'embrassant, et elle lui raconta comment elle s'y était prise pour obtenir le bonheur dont elle jouissait.

Deux mois après, elle avait à peine sept ans, cette aimable enfant avait remarqué avec peine que son père ne se rendait point à la messe le dimanche. Déjà assez instruite pour comprendre que ce père qu'elle aimait tant exposait le salut de son âme en négligeant ce devoir, Marie eût bien voulu lui en faire l'observation ; mais elle avait assez de tact pour comprendre combien une pareille matière était délicate à traiter. Voici donc comment elle s'y prit. Un jour que son père la caressait plus affectueusement encore que de coutume : « Papa, lui dit Marie, pourquoi donc M<sup>me</sup> \*\*\* ne va-t-elle pas à la messe ? — C'est parcequ'elle est protestante, ma chère Marie,

et que les protestants ne s'y rendent point. — Et vous, cher papa, lui dit l'enfant en jetant ses bras autour du cou de son père et en l'embrassant, vous n'êtes pas protestant ; pourquoi donc n'y venez-vous pas non plus ? » Cette question fut comprise et eut son effet. La mère, témoin de cette scène, demande ensuite à sa fille comment elle avait osé faire une réflexion qu'elle-même eût craint de hasarder. « O maman, ce n'est pas sans intention que j'ai parlé de la sorte ; j'y ai bien pensé avant. Si vous aviez fait cette remarque à papa, il se serait fâché, et je le comprends, parceque vous êtes une grande personne ; mais moi, comme je ne suis qu'une petite fille, il ne peut s'en offenser, parcequ'il doit croire que j'ai parlé sans songer à ce que je disais. »

Cette raison précoce, cette foi si vive ne firent que croître en Marie avec les années, comme le prouve sa correspondance avec de petites amies que dès lors elle avait su distinguer parmi les enfants de son âge à raison de leur piété ou de celle de leurs parents. « Vous voulez bien que j'aime Lise, disait-elle à sa mère en lui parlant de l'une d'elles, et qu'elle me tienne lieu de sœur, puisque je n'en ai point. Son père est très pieux ; elle doit donc l'être aussi. Il a toujours à me faire quelque question qui prouve sa foi. Il me demandait l'autre jour quelle était la plus grande grâce que Dieu nous eût faite, et j'allais lui répondre :

De nous avoir faits chrétiens, quand il a ajouté : C'est de nous avoir donné son Fils. » Embrassant un jour une de ses petites cousines née depuis douze heures seulement : « Vite, dit-elle en lui passant au cou une médaille de la sainte Vierge, faisons-la enfant de Marie avant même qu'elle porte ce beau nom. » Un jour que sa mère lui demandait si elle avait encore certaines frayeurs qui la dominaient dans sa petite enfance : « Non, non, dit-elle, je ne crains plus rien. — Que redoutais-tu donc autrefois ? — J'avais peur du démon lorsque j'étais méchante ; mais à présent, quand je pense que j'ai mon bon ange et puis le vôtre, je ne saurais craindre. » Il était rare en effet qu'elle souhaitât le bonsoir à sa mère sans lui dire : « Maman, envoyez-moi votre bon ange ; il me gardera cette nuit. »

Après Dieu les plus vives affections de Marie étaient pour cette mère qui l'aimait si tendrement et qui l'avait si chrétiennement élevée. Tous les jours elle demandait à Jésus enfant de lui accorder la grâce de mourir avant sa mère. Une des amies de M<sup>me</sup> D\*\*\* lui disait qu'elle serait une bonne et tendre mère pour Marie si jamais elle venait à lui manquer ; Marie, entendant ces paroles, se jette dans les bras de sa mère en disant : « Non, non, point d'autre maman que vous. » Depuis ce jour elle donna le nom de tante à l'amie de sa mère. Ce fut par la même déli-

catesse de sentiments qu'à l'époque de son entrée aux Oiseaux jamais Marie ne put se décider à appeler la supérieure du nom de maman Sophie. Partager le titre de maman lui semblait l'affaiblir ; et puis ce nom de Sophie était encore celui de sa mère. La mémoire de son père était presque à chaque instant présente à son cœur ; car elle avait eu le malheur de le perdre récemment. M<sup>me</sup> D\*\*\* lui demandant si elle priait pour lui : « O maman, tous les jours ; pourrais-je faire autrement : mais quelque chose me dit qu'il n'en a pas besoin. » M. D\*\*\* était mort en effet dans les sentiments les plus édifiants et les plus chrétiens. Son frère occupait aussi souvent sa pensée, et bien qu'il fût son aîné de beaucoup elle ne craignait pas de lui donner des avis : « Tu souffres, mon ami, lui écrivait-elle ; je t'aime bien et le bon Dieu aussi : offre-lui tes peines, et tu seras soulagé ; écris souvent à maman ; consolons-la, soyons sages et pieux. »

La confiance sans bornes qu'avait Marie en sa mère la portait à lui ouvrir son cœur avec une naïveté et une franchise qui ne laissait rien ignorer à M<sup>me</sup> D\*\*\* de ce qui se passait dans l'âme de sa fille. Ses joies, ses ennuis, ses combats, ses victoires, tout était déposé dans le cœur de sa mère ; c'est ce qui explique comment on a pu rapporter bien des traits qui sans cette disposition seraient demeurés dans l'oubli.

Lorsque Marie nous fut confiée, elle fut placée à la cinquième classe; son naturel sensible et aimant rendit la tâche que nous avions à remplir près d'elle aussi douce que facile. Avec cette aimable enfant jamais on ne fut obligé d'en venir aux pénitences ni aux réprimandes. Un mot d'amitié, quelquefois, bien rarement même, un ton plus grave et plus sérieux que de coutume suffisaient pour lui faire comprendre ce qu'elle avait à faire. On était même obligé de ménager son extrême sensibilité, dont les effets eussent pu nuire à sa santé toujours chancelante. Un jour que sa maîtresse de classe l'avait placée à une table où se trouvaient des élèves qu'on avait notées comme un peu trop causeuses, sans doute pour que son exemple leur fût une leçon salutaire, la pauvre enfant, qui se crut punie, passa une partie de la nuit à pleurer. Le lendemain sa mère, qui vint la voir, la trouve souffrante et lui en demande la cause. Marie raconte sa disgrâce, et ajoute naïvement : « Je voulais être sage, et l'on me met à une table de méchantes, et c'est la mère C. qui l'a voulu. Je suis bien malheureuse, moi qui l'aime tant, de lui avoir fait de la peine ! et encore je n'ose lui demander la raison de cette pénitence ; car j'ai beau réfléchir, je ne puis pas trouver en quoi je l'ai méritée. » Sa maîtresse de classe était en effet pour elle une véritable amie, une seconde mère. Marie se plaisait à l'examiner et à la

suivre des yeux partout où elle pouvait l'apercevoir, surtout à la chapelle. « Elle me donne envie de prier le bon Dieu quand je la regarde, » disait-elle à sa mère. Tout faisait impression sur cette âme pure et innocente. Un jour que la visite de M<sup>sr</sup> l'évêque de\*\*\* avait réuni les mères et les enfants, non seulement Marie ne perdit rien de ses récits intéressants ; mais, ce qui est plus extraordinaire à son âge, elle étudia les physionomies de l'auditoire, et sut tirer de cet examen une double édification. Elle raconta toute joyeuse à sa mère l'agréable matinée qu'elle avait passée. « Pendant que Monseigneur nous parlait de la foi des chrétiens d'Afrique et lisait les lettres d'un jeune Arabe (1) nouvellement converti, si vous aviez

(1) Nous pensons que l'on trouvera ici avec plaisir les lettres vraiment remarquables de foi et de naïveté de ce jeune Arabe.

Traduction d'une lettre adressée à son frère.

*A mon frère.*

« Tu diras à Monseigneur : Je veux être baptisé dans trois ou quatre jours. Mon frère m'a dit que mon père et toute ma famille et les chefs arabes seraient mécontents ; cela ne me fait rien. Aucun Arabe de bonne famille n'est chrétien, peu m'importe. Je serai le premier. J'ai tué des hommes, j'en ai frappé ; quand je mourrai il faudra que j'aille en enfer ; ma famille ne m'empêchera pas d'y aller. Je veux donc être chrétien. Si l'on me rebute en Afrique, si mon père ne veut plus de moi, je l'aimerai toujours, je ne lui dirai point de mal et j'irai travailler. Si Monseigneur ne veut pas me baptiser, je pars d'ici ; j'en vais chercher un autre, parceque je veux, j'ai besoin d'être baptisé. »

vu, maman, les larmes qui roulaient dans tous les yeux ! Je regardais surtout la mère C. (sa maîtresse de classe) ; la joie que lui causait ce récit rendait sa

Quelques jours après la solennité de Pâques le jeune néophyte exprimait de nouveau la vivacité de ses désirs. Il écrivait à Monseigneur l'évêque d'Alger en son français la lettre suivante.

*A Monseigneur.*

« J'aurais voulu dire à vous tout ce que je pensais quand je vis vous hier. J'aurais dit : Moi bien avancé en religion et vouloir me faire baptiser ; mais j'ai eu peur que vous dire : H\*\*\* veut se faire chrétien parceque lui content de voir moi ; mais vous, Monseigneur, homme comme moi ; et ce n'est pas pour les hommes que je me baptise, mais pour Dieu. Vous dire aussi : H\*\*\* veut faire chrétien parcequ'avant hier à la messe de Pâques voir la chapelle bien belle, et enfants et messieurs bien prier : cela pas vrai. D'ailleurs dans mon Afrique, dans les grandes mosquées j'ai vu plus d'enfants, plus de messieurs prier très bien : alors mon cœur ne disait rien à moi ; mais H\*\*\* ne change pas de religion parceque lui en voir une autre et par caprice. Maintenant je veux moi jamais changer. Je parle à vous de baptême pas pour plaisanter ni jouer ; mais pour rester baptisé aujourd'hui, demain, toujours. Je sais tout ce qui peut m'arriver en me faisant baptiser ; mais quand il s'agit de Dieu, les hommes ne me font pas peur ; ni celui-ci ni celui-là ; celui qui aime Dieu aime jamais quelque chose de mal, quel qu'il soit ; il aime toujours la vérité. Dieu, Monseigneur, vous a envoyé aux Arabes. Nous quand aller prier dans nos mosquées nous disons tous : O mon Dieu, faites-moi mourir dans la vraie religion. Votre religion, Monseigneur, est la vraie, nous ne la connaissions pas. Priez pour nous et pour que Dieu donne aux autres Arabes un cœur disposé comme le mien. Quand vous étiez en Afrique vous avez béni nous dans la plaine près Philippeville ? moi dire à mon lieutenant : Quel est cet homme-là ? Lui dire grand marabout de la vraie religion ; quand un homme mauvais lui bénir, et l'homme mauvais de-

figure comme celle d'un ange. Oh ! que mes idées sont changées depuis que je suis ici ! ajoutait-elle. Si vous voyiez, maman, comme les mères ont l'air heureux quand elles communient ; que je voudrais être à leur place ! »

Aussi l'une de ses grandes joies fut-elle de se voir inscrite sur la liste des enfants qu'on disposait à la première communion. Depuis ce moment toutes ses pensées se tournèrent vers cette époque de bonheur, et il n'y eut sorte de sacrifice que ne lui inspirât le désir de se préparer dignement à cette importante action. Les instructions, les petites réunions qui avaient pour objet ce grand jour étaient pour elle de vraies fêtes. — Elle devint en quelque sorte le petit

venir bon. Alors quand toi partir j'allais à cheval à l'endroit où tu avais mis les pieds, et moi dire : *O mon Dieu, faites-moi devenir bon et connaître la religion de cet homme.*

« Quelques jours après cette prière mon cœur était meilleur. Restant comme avant, je sais que j'irai en enfer ; mais maintenant je connais la vraie religion. Si moi baptisé quand moi mort, aller au ciel, prier pour ma famille, son cœur bientôt disposé comme le mien.

« Mais je ne suis pas bien content, moi pas baptisé avant la fête de l'autre jour, parceque Dieu ce jour-là donnait beaucoup à tout le monde et rien à moi. Quelquefois triste, et alors quand je vois la croix de mon Dieu, tout ce qu'il y a dedans mon cœur effacé ; et après cela j'aime tout le monde et je dis : O mon Dieu, pardonnez. A présent venez, je veux vous me baptiser tout de suite. »

« H\*\*\*, fils du bey de\*\*\*,

« fils du baptême de bonne volonté. »

prédicateur de celles qui devaient cette année s'approcher de la table sainte pour la première fois. Si quelqu'une d'entre elles venait à s'oublier, et que Marie s'en aperçût : « Pensons à notre première communion, lui disait-elle. Quel bonheur quand nous la ferons ; mais aussi il faut nous préparer de loin. » Elle était convenue avec une de ses compagnes qu'indépendamment de la visite au saint Sacrement, que faisaient ensemble les enfants de la première communion, chaque jour elles feraient à leur récréation une petite visite de bonne volonté à la sainte Vierge pour obtenir la grande grâce, l'unique grâce qu'elles eussent à solliciter alors, celle de bien faire leur première communion. Et puis, pour prouver à la sainte Vierge l'ardeur de leur désir, il fut convenu qu'elles observeraient le plus strict silence, surtout au moment où l'on passait d'un exercice à l'autre. Cette convention, la chère Marie la renouvela encore le dimanche jour de sa mort. « Certainement, si vous êtes si sage, lui dit un jour une de ses compagnes, vous finirez par avoir le cordon d'honneur. — Cette distinction ne me ferait plaisir, lui dit Marie, que parcequ'elle comblerait maman de joie, et qu'elle serait une preuve de la satisfaction de mes maîtresses. Je puis cependant bien vous assurer que ma première communion est le seul but de mes efforts. »

C'était toujours par quelque motif de foi, et sou-

vent par des raisonnements bien au dessus de son âge que ce petit apôtre encourageait ses compagnes en leur apprenant à supporter les petites disgrâces qui se mêlent quelquefois aussi à la vie de pensionnaire. « Un jour, rapporte une enfant de sa classe, « que mon émule avait remporté la victoire, je com- « mençai à me fâcher et à vouloir prouver que déjà « je la méritais, lorsque Marie me dit à l'oreille : « Ne laissez pas échapper cette bonne occasion : « vous pourrez n'avoir pas de victoire sur la terre ; « mais, si vous ne vous fâchez pas, vous en rempor- « terez une bien plus méritoire et qui vous sera « comptée dans le ciel. »

La précieuse quarantaine où l'Eglise offre à notre foi le spectacle d'un Dieu fait petit enfant pour notre amour avait toujours parlé au cœur de notre chère Marie. Cette année surtout qui devait être la dernière de sa vie, la vue du dénuement et de la pauvreté de la crèche la rendit éloquente auprès de ses compagnes et généreuse dans les sacrifices qui se présentèrent à offrir à Jésus enfant. « Un jour, rapporte « une élève, que je passais mon étude les bras croisés « me plaignant du froid, Marie me dit : O Sophie « que vous avez peu de courage ! cependant vous « n'êtes pas encore dans une crèche et sur un peu de « paille. » Une de ses compagnes lui ayant fait une plaisanterie dans un moment de silence, Marie ne put

retenir un éclat de rire ; la mère chargée de la surveillance, qui venait de reprendre les enfants de leur dissipation, dit à Marie qu'elle est fâchée de la trouver aussi en faute, elle qui est ordinairement si sage, et lui enjoint d'ôter la médaille de diligence dont elle était alors décorée. Un mot d'explication aurait pu lui éviter cette disgrâce ; mais elle aussi elle veut profiter des bonnes occasions : elle se dépouille donc de sa médaille sans faire la moindre réflexion, et à la récréation suivante elle va la déposer dans la crèche aux pieds de Jésus enfant. — Interrompre une conversation commencée est souvent d'autant plus méritoire qu'il faut marcher sur le respect humain ; c'est ce que fit plus d'une fois Marie en alléguant pour raison le silence dont Jésus enfant nous avait donné l'exemple. Elle s'efforçait de rendre aussi puissant sur le cœur de ses compagnes qu'il l'était sur le sien le nom de la mère des miséricordes, qu'elle n'avait jamais invoqué en vain. « Allons, taisons-nous, travaillons pour la sainte Vierge » était son encouragement ordinaire. Ayant une fois entendu une élève exprimer son amour et son dévouement pour Marie, et la voyant se livrer à un accès de paresse qui lui semblait sans doute incompatible avec une telle dévotion : « Comment, N..., lui dit-elle, vous vous laisseriez aller à un si vilain défaut, vous qui venez de dire que vous aimez la sainte Vierge. Si le travail vous ennuie, of-

frez-le à cette bonne mère, et il vous deviendra agréable : si vous voulez, je vais vous donner votre tâche. »

Recevoir ses avertissements semblait être un vrai service qu'on lui rendit : elle éprouvait tant de joie de voir ses compagnes triompher de leurs défauts, qu'elle leur promettait des images, ou les embrassait dans l'occasion de quelque victoire signalée. Aussi toutes les élèves de sa classe lui rendaient-elles de tout cœur l'amitié de sœur qu'elle témoignait à chacune d'elles. Cette tendre charité n'était cependant pas naturelle en Marie pour toutes indistinctement ; mais elle savait vaincre ses antipathies par des procédés vraiment admirables dans une enfant de cet âge. C'est à sa mère, la confidente de tous ses secrets qu'elle faisait part des petites industries qui l'aidaient à triompher de ses répugnances. « Dans toute ma « classe, disait-elle, je n'ai guère qu'une compagne « qui soit assez désagréable avec moi ; mais comme le « bon Dieu ne serait pas content si je ne l'aimais pas, « c'est à elle que j'ai offert mes plus beaux bonbons « au jour de l'an, et à l'église je lui ai prêté ce joli « paroissien dans lequel j'aime tant faire mes prières « parcequ'il est un souvenir de vous, ma chère ma- « man. » Il n'était point de sacrifice que cette aimable enfant ne fût décidée à faire pour maintenir la charité parmi ses compagnes. S'étant un jour

aperçue en classe que son émule pleurait parcequ'elle n'avait pas eu le temps donné pour faire son devoir, elle déchira aussitôt le sien, et courut l'embrasser en lui disant : « Maintenant la partie est égale. »

L'application constante de notre petite Marie à tous ses devoirs et sa conduite exemplaire lui valurent à la distribution des prix qui se fait tous les quatre mois le prix de diligence et celui de doctrine chrétienne. Son nom fut aussi proclamé parmi ceux des élèves qui avaient le plus approché du ruban de sagesse. Sur le premier de ces prix elle écrivit : *Reçu le jour de la fête de papa, le 25 janvier, jour de la conversion de S. Paul, et offert à sa mémoire.* Sur le second : *A maman.* — En les remettant à cette mère chérie qui bientôt allait pleurer cette fille si digne de son amour, elle lui dit : « Maman, ce sont les premiers et les derniers : en allant les chercher, quelque chose m'a dit que je n'en aurais plus. »

Ce pressentiment qui la suivait partout sans paraître l'effrayer le moins du monde, elle l'exprima encore le jour des cendres en rentrant au pensionnat après une petite vacance de quelques jours dont sa santé avait été le motif. Sa mère l'étant venue voir et lui demandant comment elle se trouvait : « Je ne sais, maman, mais il me semble que tout le monde partage ce que j'éprouve : on dirait qu'ici tout est en deuil, les mères ont leurs voiles baissés, tous

« les visages me paraissent sérieux ; la mère C. elle-même (sa maîtresse de classe) me semble triste. » — Sa mère lui ayant offert un reliquaire qui contenait de la vraie croix, elle parut d'abord le refuser ; puis réflexion faite : « Je l'emporte, dit-elle, si j'ai envie de parler, de manquer au règlement, je n'oserais pas devant une pareille relique. » — Le dimanche 13, jour de sa mort, elle rendit cette même croix à sa mère en lui disant : « Prenez cette croix, « vous en aurez besoin : vous êtes seule et chagrine, « pauvre petite maman ; elle vous consolera. » — Ce même jour, sa mère la félicitant de ce qu'elle avait mérité d'être inscrite sur le cahier d'honneur de sa classe, et ajoutant qu'elle espérait lui revoir bientôt cette médaille de diligence qu'elle avait si souvent portée durant les quatre mois qui venaient de s'écouler : « Non, maman, je ne l'aurai plus, plus jamais ; « quelque chose me le dit : et bien que je sois choisie « pour la première communion, je ne la ferai pas non « plus, ou, si j'ai ce bonheur, ce sera dans mon lit. »

Le teint de Marie annonçait depuis longtemps une décomposition de sang, et elle paraissait n'avoir qu'un souffle d'existence. Ce même dimanche une enflure qu'elle avait au pied depuis quelques jours remonta presque subitement au genou. Elle se coucha comme les autres. Vers onze heures, la mère chargée de son dortoir est réveillée par les gémisse-

ments de la pauvre petite Marie, qui répétait avec peine : « J'étouffe, j'étouffe. » Aussitôt on la transporte à l'infirmerie, où commencent les vomissements de sang. Les seules paroles que put proférer cette chère enfant furent pour sa mère, dont le nom vint plus d'une fois accompagner cette violente crise et se mêler à celui de Marie, qu'elle avait si souvent invoquée pendant sa vie. Il était onze heures. A minuit cette chère enfant avait cessé d'exister. Bien que subite, cette mort ne laissa pas la moindre crainte ni parmi les compagnes de Marie ni parmi ses mères. On avait eu le temps d'appeler M. l'aumônier, qui n'avait pu, il est vrai, lui donner que l'absolution sans confession ; mais l'innocence bien connue de notre petite Marie, sa piété précoce ne laissaient aucun lieu de douter que Dieu eût voulu la couronner sans même qu'elle eût à passer par les angoisses de la maladie et de la mort.

Toute l'amertume de cette fin prématurée fut pour M<sup>me</sup> D., dont Marie était l'espoir et la consolation. Pauvre mère, l'ange à qui sa fille avait si souvent demandé de se joindre au sien pour la garder durant la nuit fut le premier sans doute à la préparer au malheur qui venait de l'accabler. « La nuit du 13, « dit-elle, je m'éveille, et je compte onze heures. J'é- « tais tout émue d'un rêve pendant lequel j'avais « cru voir ma fille entre les bras de l'une des reli-

« gieuses de votre maison, la tête appuyée sur son  
« épaule. Jalouse de ce qu'une autre que moi portait  
« ma fille, je cherchais en vain à réveiller cette chère  
« enfant, qui ne me répondait pas.— Hélas! à cette  
« même heure elle paraissait devant Dieu! Pauvre  
« enfant, je ne t'ai pas fermé les yeux; tu m'as de-  
« mandée, et tu as quitté ce monde sans me revoir.  
« Pensée déchirante!... »

Il appartenait à une mère qui, elle aussi, avait eu ses enfants à pleurer de présenter quelque adoucissement à la douleur de M<sup>me</sup> D. dans les considérations toutes puissantes qu'offre la foi aux cœurs affligés. M<sup>me</sup> D. et son amie nous pardonneront si nous transcrivons ici une lettre qui nous a semblé si bien faite pour apporter quelque soulagement à tant de cœurs accablés sous le poids de la croix dont Dieu les avait visitées.

*Madame D. à Madame D.*

« Je ne veux pas essayer de vous consoler de la perte cruelle que vous venez d'éprouver, ma chère Virginie. Je viens pleurer avec vous, mêler mes douleurs aux vôtres et vous assurer que j'ai ressenti l'affliction la plus sincère à la lecture de la lettre que M<sup>me</sup> R. a bien voulu m'adresser.

« Ma famille entière a été consternée de votre mal-

heur, mais en particulier ceux qui connaissent votre enfant, votre bonne Marie ; ma fille, mon mari sont désolés et partagent tous mes sentiments à votre égard : jamais perte ne fut plus cruelle ni plus sensible ; c'est le complément de toutes les douleurs, c'est un coup enfin plus cruel que la mort. Oui, ma chère amie, j'ai senti toute cette affliction et je la sens encore. Il est des moments dans la vie où il semble qu'on est accablé et qu'on va succomber sous le fardeau ; on se trouverait heureux alors que Dieu voulût bien aussi ouvrir pour nous les portes de l'éternité ; mais non, il faut toujours vivre, toujours, jusqu'à ce qu'enfin la coupe étant remplie, la justice éternelle satisfaite, Dieu nous reçoive enfin dans sa miséricorde. Ah ! que la religion est belle alors qu'elle nous console et qu'elle nous promet ses récompenses ; mais qu'elle est sublime lorsqu'elle nous laisse apercevoir dans le ciel ces petits anges que nous avons portés dans notre sein, nourris de notre propre substance ! Ils sont aux pieds de l'éternel, ils chantent ses louanges, ils prient, ils intercèdent pour nous pauvres exilés dans cette vallée de larmes et de misères, et ils seront plus forts (tout petits qu'ils sont), plus forts que l'enfer, plus forts que la mort ; ils nous obtiendront miséricorde. Tous les jours de la vie, à tous les instants de notre existence, ils prieront pour nous, et ils nous obtiendront les grâces du salut, dont nous

avons besoin : et lorsque nous-mêmes nous arriverons aux portes de l'éternité, nous les trouverons au-delà, et ils nous introduiront devant la toute-puissance.

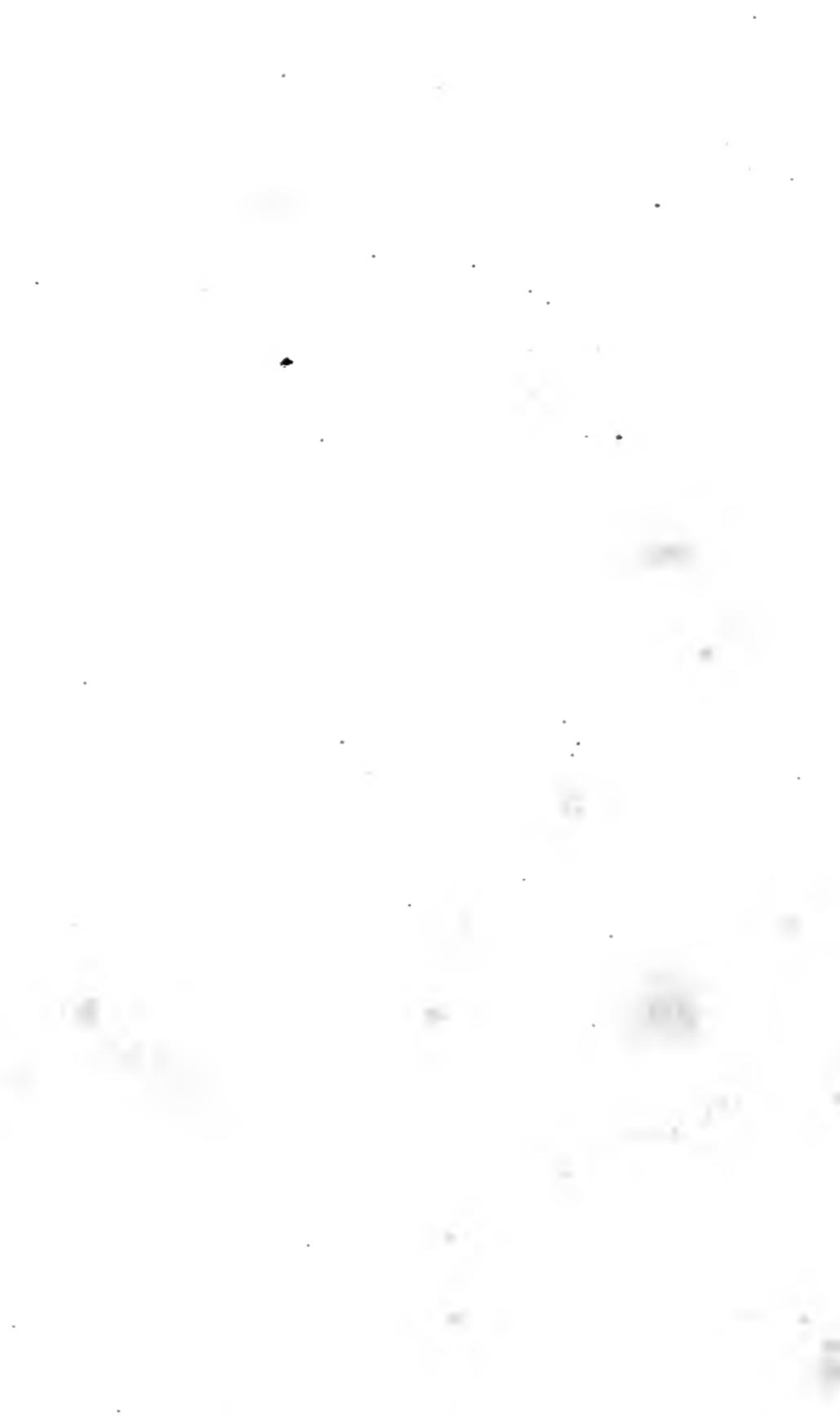
« Voilà les réflexions que la perte de mes trois enfants m'avait suggérées et qui m'ont aidée à me consoler.

« Maintenant, si je jette un coup d'œil sur le peu de bonheur que je pouvais leur procurer dans ce monde malgré mon désir de les voir heureux, sur les écueils qui les attendaient, sur les naufrages qu'ils n'auraient pu éviter, sur les comptes qu'ils auraient eus à rendre s'ils eussent vécu autant que nous, oh ! alors je rends grâces à Dieu, qui les a aimés par préférence, et je me réjouis de leur bonheur. Tout entière à votre douleur, vous n'avez pas encore pu réfléchir à tout cela ; mais le temps, j'espère, vous calmera, et vous pourrez envisager l'existence sans horreur lorsque vous direz : Si ma fille eût vécu, elle n'aurait eu que souffrances et afflictions ; elle est dans le sein de Dieu, et sa place ne lui sera point ôtée. Vous seule êtes malheureuse de cette perte : votre fille est au ciel ; mais aussi elle priera pour vous, et Dieu, qui vous a tant éprouvée, vous consolera et vous tiendra compte de tous vos maux. Il veut votre cœur tout entier ; il vous détache de ce monde, il rompt tous vos liens, il vous prouve son amour par ses châti-

ments ; à vous donc la religion. Asseyez-vous au pied de la croix, et là, comme Marie et comme Jésus lui-même, répétez : Mon Dieu, que votre volonté soit faite, et non la mienne ; car je ne sais ce que je veux. Soumission et amour, voilà ce que Dieu exige, et il ne vous délaissera pas ; il aura pitié de vous, et enverra son ange consolateur.

« Voilà, ma chère amie, ce que j'espère pour vous. Il me tardera de recevoir une de vos lettres ; ne différez point de m'ouvrir votre cœur. Parlez-moi de votre fille, de ses souffrances ; dites-moi tout ce qui s'est passé, et soyez persuadée de la part que je prends aux moindres circonstances. Adieu, ma chère amie, recevez de nouveau l'assurance de mon dévouement sincère, etc. »





**ANGÈLE DE SAINTE-C\*\*\*,**

COMTESSE DE P\*\*\*,

NÉE LE 7 NOVEMBRE 1816,

**DÉCÉDÉE LE 3 MAI 1845,**

AGÉE DE VINGT-HUIT ANS ET DEMI.



## AUX ENFANTS D'ANGÈLE.



Quelques années encore, chers enfants, nous pouvons bien vous appeler de ce nom qu'il nous fut si doux de donner à votre mère, et vous ne comprendrez que trop l'étendue de la perte que vous avez faite. Vos pieux parents, votre bon père vous rediront les vertus de celle qui vous a été enlevée, l'amour qu'elle vous portait, les continuelles sollicitudes de son cœur pour votre avenir. Nous aussi, elle nous avait faites depositaires de son ardente foi, des héroïques sentiments de son âme. Sa vie presque entière s'était écoulée sous nos yeux. C'est un bien qui vous appartient, le plus cher, le plus précieux des héritages ; nous ne voulons en laisser perdre un seul souvenir, et avant que vous puissiez comprendre la valeur de ces richesses, nous les avons réunies pour vous les conserver précieusement.

Elles seront chères aussi à ce père tendre et dévoué pour ses enfants, dans lequel semble avoir passé l'âme de son Angèle. C'est à lui que nous confions ce

dépôt, faible témoignage du besoin qu'éprouvent ici tous les cœurs de répondre à la confiance dont cette chère Angèle nous a donné jusqu'à la fin des gages si touchants.

Elle a voulu que nous essayions de contribuer au salut de ses enfants. « C'est cette assurance, nous dit-elle, qu'il lui a fallu pour mourir tranquille. » Chers enfants, nous nous sommes empressées de satisfaire à ce dernier désir de votre mère ; nous vous offrons sa vie pour règle de la vôtre... Lisez-la... et quand viendront les orages, quand les passions voudront faire entendre leur voix, dites-vous : Qu'attendait de moi ma mère ? Que m'eût conseillé ma mère ? Quels tendres reproches m'eût adressés ma mère ?

Faites cela, et vous vivrez de cette vie de foi dont elle a vécu, qu'elle eût *voulu vous communiquer avec la vie, plus encore que la vie.*



## ANGELE DE SAINTE-C\*\*\*,

COMTESSE DE P\*\*\*.



Angèle de Sainte-C\*\*\*, dont le séjour aux Oiseaux a laissé de si profonds souvenirs parmi ses mères et parmi ses compagnes, est un modèle que nous offrons avec d'autant plus de confiance à ses chers enfants, aux élèves qui l'ont connue, à celles qui lui ont succédé, que sa vertu, loin d'être l'effet de dispositions heureuses, fut constamment le prix des plus généreux combats, et qu'aucun exemple ne sera plus encourageant pour les âmes qui voudront triompher par la foi, comme Angèle, des passions les plus propres à les entraîner hors de la ligne du devoir.

Elle appartenait à une famille qui regardait la

piété et la vertu comme le plus précieux héritage qu'elle pût léguer à ses enfants ; aussi M<sup>me</sup> de Sainte-C\*\*\* mit-elle tous ses soins à faire passer dès le premier âge dans le cœur de sa fille les principes de foi pratique qui l'animaient elle-même. Mais Angèle avait apporté en naissant des passions ardentes, un entêtement et une vivacité telles qu'aucun frein ne semblait pouvoir dompter cette nature difficile.

Angèle épuisa chez ses parents toutes les ressources de la douceur et de la fermeté : on l'avait vue se mettre dans des colères qui n'allaient à rien moins qu'à frapper et à mordre ceux qui l'entouraient ; les punitions l'exaspéraient à un tel point qu'elle se fût portée aux derniers excès ; une fois entre autres, qu'on avait jugé à propos de l'enfermer à la suite d'un violent accès de colère, la Providence permit qu'une de ses bonnes, inquiète de son état, entrât assez à temps pour retenir par les vêtements notre petite volontaire au moment où elle s'élançait par la fenêtre dans les fossés du château qu'elle habitait.

M<sup>me</sup> de Sainte-C\*\*\*, désespérant de triompher elle-même d'un pareil caractère, nous confia Angèle lorsqu'elle n'avait encore que sept ans et demi. Nous ne parlerons ici de ses premières années que pour mieux faire ressortir le pouvoir de la grâce et surtout celui de la sainte Vierge dans le cœur qui veut l'aimer ; car la vie de cette enfant ne fut qu'un long triomphe de

l'amour de Marie sur les penchans les plus impérieux et les plus dominants : l'insubordination, une légèreté que rien ne pouvait fixer, un orgueil indomptable, une indévotion soutenue, et avec tout cela une telle mobilité dans les idées, qu'on ne savait plus par moments, malgré sa franchise, si l'on devait croire à la sincérité de ses aveux et de ses retours ; tels furent les défauts que nous eûmes à combattre dans Angèle sept années entières avant de pouvoir espérer aucun fruit solide de nos travaux.

Douée des dispositions les plus heureuses, elle avait acquis sur ses compagnes dès sa première enfance un ascendant auquel rien ne résistait. A la tête de tous les jeux, de toutes les entreprises, elle n'avait qu'un mot à prononcer pour entraîner celles de son âge. Lorsqu'elle avait résolu d'être docile, ce qui arrivait bien quelquefois, toutes l'imitaient ; mais aussi dans le cas contraire on marchait à l'envi sur ses traces. Elle le savait bien, et ce n'était pas sans quelque fondement qu'elle avait dit à sa mère au retour de certaines vacances aussi orageuses que l'année qui les avaient précédées : « Eh bien, maman, puisque vous voulez me remettre dans ce vilain couvent, je vous préviens que je ferai soulever tout le pensionnat ; comme nous serons toutes méchantes, on ne pourra pas nous renvoyer, et nous aurons du bon temps. »

Le soulèvement ne vint pas à la suite de ces menaces, car on savait bien mettre enfin à la raison cette petite tête ; mais ce n'était pas sans peine : plus d'une fois il fallut recourir aux grands moyens et faire subir à notre pauvre Angèle les différentes peines qu'impose le réglemeut aux élèves près desquelles la douceur et la persuasion sont infructueuses. On peut dire qu'elle les usa toutes en quelque sorte. Elle ne se montra guère sensible qu'à une seule, la plus rigoureuse de toutes ; la privation du costume. C'est que cette punition entraînait avec elle une sorte de déshonneur.

L'entière liberté que nous avait laissée son excellente mère, inconsolable de voir grandir sa fille avec de tels défauts, empêchait seule qu'on la lui rendit. Ce qui nous rassurait encore, c'est qu'à l'insubordination près il y avait dans cette enfant toutes les qualités propres à en former avec le temps un sujet vraiment remarquable. Outre des moyens peu communs, joints à une application constante, la délicatesse de sentiments la plus exquise, un cœur peut-être trop sensible, on ne tarda pas à voir naître en elle avec la raison, non une foi languissante et faible comme dans la plupart des enfants, mais cette foi pratique, ardente, qui renverse les obstacles et qui transporterait les montagnes, pour employer l'expression de l'Évangile. — Nous aurons plus d'un

exemple à en citer, ou plutôt ce sera toute la vie, tout l'éloge d'Angèle.

Avant qu'elle eût à offrir à son Dieu les victoires remportées sur l'impétuosité de son caractère, Angèle avait conçu dès l'enfance un de ces désirs qui dénote une âme généreuse et que l'on admire avec raison dans sainte Thérèse fuyant à dix ans la maison paternelle pour trouver chez les Maures la palme du martyre. « A huit et neuf ans, écrit l'une de ses plus « intimes amies, nos entretiens roulaient le plus sou- « vent sur la gloire et sur le bonheur de ces âmes « privilégiées auxquelles il a été accordé de donner « à leur Dieu vie pour vie, sang pour sang. Cette « pensée nous enflammait tellement que nous regret- « tions sincèrement de n'avoir pas vécu au temps des « persécutions ; et nos récréations s'écoulaient trop « rapidement dans les beaux projets de constance « et d'intrépidité que nous formions à l'envi. — Je « dois dire que c'était toujours Angèle qui se mon- « trait la plus ardente et la plus persuasive dans ses « discours sur ce chapitre intarissable : elle y reve- « nait comme naturellement au milieu des jeux qui « ne semblaient pas se rattacher à cette pensée. Un « jour que nous simulions une distribution de prix, « Angèle et moi allions être décorées de rubans de « sagesse : il y en avait de bleus et de rouges : on « nous donne à choisir : — Je prends le rouge, dit

« Angèle avec sa vivacité accoutumée; c'est la cou-  
« leur du martyr, j'ai toujours désiré mourir mar-  
« tyre de ma foi. — Ce mot est peu de chose, ajoute  
« Esther; mais quand on pense que celle qui le pro-  
« nonça était si jeune, et que l'on sait comme moi  
« qu'il exprimait réellement sa pensée la plus intime,  
« le plus cher de ses vœux, on ne peut qu'être pieu-  
« sement édifié. »

Le cœur si aimant d'Angèle s'ouvrit de bonne heure aussi à la plus douce et à la plus solide des dévotions, celle de la sainte Vierge. Dans ses plus mauvais moments même, elle n'aurait pas voulu laisser passer un jour sans lui adresser quelque prière; à cette époque la Congrégation des enfants de Marie n'avait pas encore de chapelle particulière. Si l'on eût voulu se rendre aux désirs d'Angèle, on eût bientôt trouvé l'emplacement et les fonds nécessaires pour élever à sa bonne mère un oratoire qui lui fût exclusivement consacré! « Que de récréations pas-  
« sées, nous dit encore Esther, à former nos plans à  
« cet égard, à dresser nos batteries pour faire tomber  
« toutes les difficultés que pourrait nous objecter  
« notre chère maman Sophie, et arracher d'elle une  
« permission en bonne forme. — Que de nouveaux  
« hommages nous procurerons à la sainte Vierge,  
« me disait Angèle, si nous venons à bout de notre  
« dessein. »

Il n'était pas possible de seconder alors les pieux souhaits de cette chère enfant ; mais il lui fut donné plus tard de posséder enfin avec cette chapelle tant désirée le beau titre d'enfant de Marie, objet unique de son ambition pendant plusieurs années. Avant d'arriver là, il lui restait encore bien du chemin à faire, bien des combats à livrer, de glorieuses victoires à remporter.

L'un des signes de bénédiction et de salut qui se firent remarquer dans cette enfant dès les premières lueurs de la raison ce fut un amour, c'est trop peu dire, une tendresse pour les pauvres, qui lui rendait facile toute espèce de sacrifice pour les soulager. Après leur avoir donné tout l'argent de ses menus plaisirs, elle se fût même volontiers dépouillée de ses vêtements si on ne l'en eût empêchée. Ses parents eux-mêmes en firent souvent l'épreuve. Une fois entre autres l'un d'eux voulant s'assurer si cette enfant rachetait au moins par la sensibilité du cœur des défauts aussi graves que ceux qui lui étaient reprochés, s'avisa de faire habiller en pauvre sa jeune sœur. Un domestique mis dans le secret vient ensuite demander ce qu'il faut faire d'une petite fille à demi vêtue et transie de froid qui sollicite un coin de grenier seulement pour passer la nuit. On répond à dessein que ce n'est sans doute qu'une petite fainéante, que la maison n'est pas destinée à de tels gens, qu'on

l'envoie travailler. Mais Angèle aussitôt prend fait et cause pour l'enfant, dit que lors même qu'il n'y aurait pas de lit dans la maison, il y a toujours le sien, qu'elle en est bien maîtresse, et qu'elle prétend que cette enfant y couche. Puis, sans attendre d'autre décision, elle descend précipitamment auprès de la pauvre enfant, et après lui avoir glissé dans la main quelques pièces d'argent, voyant qu'elle n'a que de gros sabots, que le reste de son costume n'est pas en fort bon état, déjà elle lui a donné ses souliers, et se met en devoir d'ôter sa robe pour l'en revêtir, quand sa sœur, qui jusque là avait tenu la tête baissée, ne pouvant plus garder son sang-froid, se jette dans ses bras et lui fait connaître le stratagème.

Durant le terrible hiver de 1829, où la misère fut si grande dans le pauvre peuple, la supérieure de la maison pensa que les élèves ne pourraient se faire une juste idée des besoins de tant d'infortunés qu'en voyant de leurs yeux jusqu'où allait leur dénuement. Sans en aller chercher bien loin les preuves, quelques-unes des enfants de nos classes externes ne nous l'apprenaient que trop. On montra donc aux élèves les habits de l'une d'elles que l'on venait de revêtir des pieds à la tête. Sa chemise n'était qu'un vieux haillon sans manches, aussi noire que si elle l'eût portée durant six mois. Point de jupon, une pauvre robe et un tablier de toile troués de tous côtés, ses

bas et ses sabots tellement usés que la pauvre enfant marchait les pieds à demi nus. Ce spectacle produisit sur toutes l'effet que nous en attendions, l'amour des pauvres et le désir de les soulager ; mais Angèle vint de suite aux expédients : la bourse de ses menus plaisirs fut aussitôt vidée dans le tronc des pauvres, ses vêtements d'hiver leur auraient été distribués sans l'opposition de la maîtresse générale. Ce n'était pas encore assez : on touchait aux jours gras, époque à laquelle les élèves avaient coutume de faire un goûter splendide dont elles dirigeaient l'ordonnance. Angèle, bien que les mathématiques ne fussent pas son côté brillant, eut bientôt calculé les dépenses qu'entraînait cet extraordinaire, et conçut son plan. Il fut arrêté, de concert avec ses compagnes, que le goûter serait supprimé, et que les frais qu'il aurait exigés serviraient au soulagement des pauvres pendant l'hiver. La requête présentée à la supérieure à ce sujet fut accueillie comme elle méritait de l'être. L'on sut toutefois s'arranger de telle sorte que les élèves trouvassent non seulement dans le bon témoignage de leur conscience, mais encore dans des jeux nouveaux le dédommagement de ce sacrifice, et jamais jours gras ne se passèrent si gaïement.

Angèle avait eu le bonheur de faire sa première communion cette année-là même, 28 mai, et ce n'a-

vait pas été sans peine : il avait fallu, en sa considération surtout, séparer complètement le petit troupeau et le transporter dans une maison à part, que nous avions au bout du jardin. Récréations, classes, exercices de piété, tout fut calculé d'après les besoins de ces enfants, qui composaient bien cette année-là la bande la plus turbulente du pensionnat. On n'eut pas à regretter tant de soins. Angèle sut pendant ce temps électriser en quelque sorte ses compagnes pour le bien ; là, comme autrefois pendant les récréations où elle savait si bien organiser un jeu, la maîtresse n'avait plus eu en quelque sorte qu'à seconder et à diriger l'impulsion donnée par cette enfant énergique. Les mortifications, les sacrifices les plus pénibles, rien ne semblait coûter à Angèle dans la pensée de ce beau jour, où elle goûta Dieu de façon à ne jamais oublier les saintes impressions qu'elle avait reçues. Aussi conserva-t-elle un souvenir ineffaçable de sa première communion. Elle écrivait quatorze ans après à une de ses compagnes « C'est  
« aujourd'hui le 28 mai, anniversaire bien doux à  
« mon cœur ; à pareil jour, vous et moi, ma chère  
« Victoire, nous eûmes le bonheur de faire ensemble  
« notre première communion. Avec quelle joie je me  
« reporte à ce jour qu'on nous disait avec tant de  
« raison être le plus beau de notre vie ! J'ai commu-  
« nié pour en renouveler la mémoire. — Qu'est de-

« venu ce petit troupeau de quatorze brebis choisies ?  
« — Quelques-unes ont déjà remporté la victoire ; les  
« autres combattent encore comme nous sur la terre.  
« Vous rappelez-vous combien nous étions heureuses  
« alors ? Oh ! ce sont de ces moments qu'on ne sau-  
« rait retrouver qu'au ciel !... »

Nous ne dirons pas qu'Angèle fut après sa première communion le modèle de ses compagnes : la vivacité de sa foi se faisait bien jour de temps à autre, surtout aux époques des grandes fêtes et lorsqu'il s'agissait de se préparer à l'approche des sacrements ; mais dans l'intervalle cette nature ardente et impétueuse ne pouvait supporter encore une contrainte trop prolongée. La vie d'Angèle ne fut donc quelques années encore qu'une vicissitude de conversions éclatantes et de rechutes aussi remarquables. Sa franchise, son excellent cœur, j'ajouterai son audace, et le mot n'est pas trop fort, la faisaient aimer si généralement des autres élèves qu'elles auraient fait l'impossible pour lui prouver leur affection. Si l'une d'elles avait quelque peine, on était sûr de voir Angèle à ses côtés ; elle rendait à toutes indistinctement ces bons offices qu'une pensionnaire peut attendre d'une autre ; et dès qu'il s'agissait d'obliger ses compagnes ou de leur épargner quelque réprimande, loin de craindre d'être trouvée en faute, elle était en quelque sorte heureuse d'attirer sur elle

seule tout le blâme. Se soumettant avec peine à toute autorité supérieure, jamais Angèle ne fit souffrir ses compagnes de cet esprit de domination qui faisait le fond de son caractère.

Les frivoles avantages qui déterminent quelquefois les amitiés entre pensionnaires n'entrèrent jamais dans sa pensée. La fortune, la naissance, les talents, les agréments extérieurs, l'esprit même avaient peu d'empire sur elle ; mais avait-elle trouvé une âme élevée, énergique, un cœur sensible et dévoué, son choix était fait. — L'une des amies de ce caractère qu'elle s'était attachée lui dit un jour : « Ma chère Angèle, certes votre amitié m'est bien douce ; mais je crois qu'il sera plus sage que j'y renonce de bonne heure. — Et pourquoi donc, s'il vous plaît ? — C'est que ma famille, bien qu'honorable, n'est nullement en position de voir la vôtre. — Eh bien, si déjà vous n'étiez pas si avant dans mon cœur, je veux que vous sachiez, ma chère N\*\*\*, qu'un tel procédé de votre part suffirait pour vous y donner la place que vous y occupez et que vous y occuperez toujours. Vous savez bien que moi je mesure les gens par le cœur. » Elle continua en effet d'être jusqu'à la fin de sa vie en rapport de correspondance et d'amitié avec cette compagne, qui méritait en effet toute son estime. Angèle, dont le cœur s'attachait si fortement, eut plus d'une observation à recevoir sur l'article des amitiés

particulières pendant son séjour au pensionnat : mais on lui rendit toujours la justice de reconnaître que ses choix étaient heureux. Ses amies furent toutes dans la suite des enfants vraiment remarquables par leur piété éclairée et par leur conduite pleine de sagesse dans le monde.

L'un des préservatifs les plus puissants contre les passions qui auraient pu dominer Angèle fut son assiduité à l'étude ; et les succès qui couronnèrent constamment ses travaux venaient encore en doubler l'intérêt. Elle fut en quelque sorte l'âme de toutes les classes qu'elle traversa depuis la première jusqu'au cours supérieur. Avide d'apprendre toujours quelque chose de nouveau, les difficultés tombaient devant son application et son intelligence. Son imagination semblait communiquer le corps et la vie aux plus simples moyens d'émulation. Les classes, divisées militairement en deux camps, qui doivent former l'image d'un combat dans les règles, devenaient réellement pour elle un champ de bataille littéraire, où Grecs, Romains, Carthaginois de nouvelle création entraient en lutte avec toute l'ardeur de la jeunesse. Angèle, sous les noms de Camille, Scipion, Annibal, Paul-Emile, commandait assez ordinairement l'un des deux camps. A chaque nouvelle campagne, c'est à dire de quatre en quatre mois, à l'époque des examens, les chefs ne manquaient pas de

haranguer leurs soldats. Quelques-uns de ces discours prononcés dans la chaleur du combat sont parvenus jusqu'à nous, car nos jeunes Césars eurent aussi leurs commentaires rédigés avec une exactitude, un sérieux comique qui ne laissent rien à désirer. Qu'il nous soit permis de reproduire ici l'une de ces harangues. C'est le chef des Romains (Angèle-Scipion) qui parle : « Nous voilà donc enfin arrivés, braves soldats, à ce grand jour où vous devez signaler votre valeur. Vous avez vu jusqu'ici la victoire se fixer sous vos étendards ; encore un généreux effort, et vous sortirez de ce nouveau combat couverts de gloire et le front ceint d'immortels lauriers. Romains ! montrez-vous dignes de ce nom. Vaincre ou mourir ! qu'aujourd'hui comme toujours ce soit votre devise. »

Les charges, les récompenses, tout dans l'imagination d'Angèle avait pris la forme et les attributions guerrières. Si le style c'est tout l'homme, suivant la pensée d'un grand écrivain, on jugera peut-être mieux cette enfant par quelque'une des nombreuses compositions sorties de sa plume que par tout ce que nous pourrions en dire ; et d'ailleurs cette esquisse de sa vie est destinée à ses parents, à ses compagnes, que l'abondance des détails en ce genre ne saurait lasser. Nous citerons donc ici d'Angèle le morceau tiré des commentaires de la seconde classe ayant

pour titre : *Mœurs et coutumes des nouveaux Romains*.

Nous le renvoyons aux notes pour ne pas trop suspendre notre récit. (1)

Nous pourrions au reste y joindre plus d'un autre

#### (i) MOEURS ET COUTUMES DES NOUVEAUX ROMAINS.

« Ce n'est pas connaître suffisamment un peuple, dit un auteur aussi correct que plein d'intérêt dans ses récits, que de savoir les guerres qu'il a soutenues, les conquêtes qu'il a faites, les révolutions qu'il a éprouvées, le gouvernement sous lequel il a vécu. Il faut de plus descendre dans le détail de ses mœurs, de ses coutumes, de ses lois, de ses institutions. » Nous réunirons donc ici, sous les yeux du lecteur, tout ce que les mœurs soit publiques, soit privées, d'une nouvelle république romaine élevée récemment au sein de la plus heureuse des contrées nous offriront de remarquable.

##### ORDRES DE L'ÉTAT.

Notre nouveau peuple ne connaît ni patriciens ni plébéiens ; tous les citoyens, d'une origine noble et divine, sont parfaitement égaux entre eux. L'unique distinction qu'ils admettent est celle du mérite et de la vertu. Elle seule donne droit à faire partie du sénat ou conseil suprême de la république. Que le lecteur ne s'étonne point de voir dans un état uniquement composé de jeunes citoyens ce corps illustre, la gloire de l'ancienne Rome, comparé par un barbare à l'assemblée des dieux. Ici une sagesse prématurée, fruit d'une éducation appuyée sur d'autres bases que celle des Romains, vient suppléer à la faiblesse de l'âge.

Les *comices* du peuple vénérable se tiennent encore non au Champ-de-Mars, mais à la vaste salle d'armes Louis-de-Gonzague, où s'exercent d'ailleurs aussi aux évolutions militaires tous les citoyens en âge de porter les armes.

##### MAGISTRATURE.

La première de toutes les dignités militaires, la *dictature*, est chez nous perpétuelle, ce qui nous rapproche assez du gouvernement monarchique, estimé le meilleur de tous. Le

sujet composé par Angèle avec plus d'habileté encore dans les hautes classes, comme dialogues, lettres, journal, traité de la littérature du pensionnat. Mais les nombreuses lettres que nous aurons à citer d'elle,

magistrat suprême qui est revêtu de cette dignité, chéri et respecté des oiseaux-soldats, n'a point à craindre de leur part ces accusations injustes et cette odieuse ingratitude qui, souvent parmi nos ancêtres, a précipité les plus illustres citoyens du faite de la grandeur à la dernière infortune.

Deux *consuls*, ou chefs nommés de quinze en quinze jours à la pluralité des voix, sont honorés du commandement de notre vaillante armée, toujours en campagne. Les Fabius et les Scipion, les Émile et les César ne firent pas une plus abondante moisson de lauriers durant le cours de leur brillante carrière que les Blanche et les Ernestine, les Constance et les Franceline parmi nous durant la révolution d'une seule année scolaire.

La *censure*, dignité si redoutable au vice, existe aussi dans notre paisible état; du haut de son éminente chaise curule, non garnie d'ivoire toutefois, une redoutable inspectrice impose les notes d'infamie qu'attire le manque d'aptitude des jeunes citoyens aux travaux ordonnés, ou l'excessive mobilité du membre organe de la parole.

Un *préteur* ou secrétaire est chargé d'administrer la justice, d'encourager les arts et les sciences, et de rémunérer leurs amateurs sur ses registres en une monnaie qui n'a point de cours dans les autres contrées, mais qui est le plus sûr titre aux récompenses militaires non moins enviées parmi nous que chez nos illustres ancêtres.

Des *édiles* (adjutrices) sont chargées de tout ce qui concerne l'ordre et la propreté du camp. Mais pour n'avoir point le droit de chaise curule ils ne le cèdent en rien aux édiles de la vieille Rome.

Le tribunal, né du sein des dissensions romaines, n'existe pas dans notre paisible état. Les petits et les faibles n'ont rien à craindre des grands et des puissants. Le dictateur est d'ailleurs

et qui nous ont fourni les matériaux les plus intéressants de cette notice suffiront pour la faire pleinement connaître.

Ce qu'il y avait de bien autrement digne d'admi-

lousjours prêt à secourir l'opprimé et à rabattre l'injustice et la fierté de l'oppresser.

#### DISTRIBUTION DU TEMPS.

La nouvelle année romaine commence le 1<sup>er</sup> octobre. Elle a trois grandes divisions marquées par les campagnes qui s'y terminent régulièrement et qui sont suivies de récompenses militaires. La première finit au 1<sup>er</sup> février, la seconde au 1<sup>er</sup> juin, la troisième au 1<sup>er</sup> septembre, où commencent les quartiers d'hiver passés en paix au foyer paternel.

Le premier et le quinzième jour de chaque mois rappellent les différents corps de la vaillante armée sous les yeux du général en chef et de son imposante suite. Là chaque citoyen comparait à son rang, et reçoit les éloges ou le blâme qui lui sont dus d'après la note apposée à son nom. Là encore se distribuent les croix d'honneur méritées sur le champ de bataille, de l'application, du travail manuel, de la science, préludes et annonces des lauriers qui couronneront à la fin des campagnes le front des vainqueurs.

La journée compte seize heures, si artistement distribuées que le jeune et léger soldat ne reste jamais plus d'une heure et demie appliqué au même exercice, et trouve dans des changements sans cesse variés le secret de ne jamais épuiser ses forces et d'échapper aux embuscades de l'ennui et de la mélancolie.

#### MONNAIES.

L'as ou sou romain est remplacé parmi nous par le point, le *sesterce* par la note, qui vaut six points, et le denier d'argent par la prime, qui vaut douze notes.

Le dictateur, chargé de distribuer le trésor de la république à ses soldats, voulant leur faire chérir la pauvreté, héritage précieux que leur ont transmis les beaux jours de l'ancienne Rome, ne dispense ses richesses qu'avec la plus grande réserve, et

ration que les succès qu'obtenait Angèle, c'était la modestie franche et naturelle qui les rehaussait. On aurait à rappeler mille traits de ce genre pleins de délicatesse ; nous nous contenterons de quelques-uns. Sa mère l'ayant un jour pressée de lire dans sa

donne ainsi à ses jeunes guerriers un nouveau trait de ressemblance avec leurs illustres ancêtres.

#### GUERRES.

Parmi nous, comme chez les Romains, tous les citoyens sont soldats. La guerre est permanente ; les seules armes offensives et défensives sont l'application, le zèle et l'habileté. Les nombreuses et sévères lois de discipline établies chez nos ancêtres sont avantageusement remplacées par une seule, la plus douce de toutes, *celle de l'amour*. Nous chérissons nos chefs, nous en sommes également chéris ; un signe, un coup d'œil de leur part est un ordre aussitôt compris, aussitôt exécuté. Cependant comme les oiseaux-soldats sont de leur nature gens fort légers et assujettis encore aux faiblesses de l'humaine race, l'amour lui-même a jugé expédient pour le plus grand bien des citoyens d'infliger aux lâches et aux paresseux certaines peines propres à rappeler au devoir ; telles sont la proclamation après trois notes d'infamie, les arrêts, la privation du ceinturon pour quelque grave délit, celle de l'uniforme militaire pour l'inconduite soutenue. Imposées par l'amour et reçues par l'amour, ces légères peines manquent rarement leur effet ; mais dans le cas où le délinquant s'y montrerait insensible et où il pourrait être dangereux à ses frères d'armes, l'intérêt commun obligerait à l'exclure à jamais de la république. L'armée est constamment divisée en deux camps émules de gloire ; ils ne composent qu'une même famille et ne font paraître aucun acharnement contre l'ennemi abattu. La victoire s'est-elle déclarée, une heure après le combat on voit se confondre vainqueurs et vaincus avec une cordialité qui ne permet pas à l'œil le plus attentif de les distinguer.

Les Romains après la victoire allaient rendre à leurs dieux

famille un devoir de sa composition, elle reçut des éloges justement mérités. « Que direz-vous donc de celui-ci ? » reprit Angèle en faisant lecture d'un second travail sur le même sujet ; c'était celui de la compagne qui avait remporté sur elle la première

insensibles de stériles actions de grâces des succès qu'ils n'avaient point reçus d'eux ; plus heureux que nos ancêtres, le trône d'amour de Jésus, l'autel de Marie, par qui nous sont venus tous les biens, reçoivent nos paisibles lauriers, et nous rendent en échange des trésors et des couronnes que le temps ne saurait flétrir.

#### NOMS, VÊTEMENTS.

A l'imitation de leurs ancêtres les nouveaux Romains portent plusieurs noms et surnoms que leur méritent leurs succès dans quelqu'une des sciences où ils excellent : ainsi sont devenus célèbres dans nos annales les noms de *Blanca*, *Historia*, *Geographia*, *Mythologia* ; de *Constancia*, *Grammatica*, *Aritmetica* ; d'*Hedwigæ*, *Litteratura*.

Plus soigneux de former leur esprit et leur cœur que de revêtir leurs corps de vains ornements, qu'ils laissent aux efféminés, nos jeunes Romains se contentent d'un vêtement de laine dont la forme simple et gracieuse est encore relevée par la diversité des larges colliers de moire auxquels sont suspendus les croix d'honneur gagnées dans les combats, et par les ceinturons de différentes couleurs qui distinguent le quartier du camp auquel appartient chaque soldat.

Le luxe et la mollesse qui s'introduisirent avec les conquêtes dans l'ancienne Rome furent les principales causes de sa décadence. Parmi nous, il faut l'espérer, l'amour de la simplicité, le bon esprit ne s'affaibliront point, et les derniers âges de la république ne le céderont en rien aux premiers. Plaire à Dieu, à ses parents et à Sophie, voilà des motifs que le temps ne saura changer et qui nous meneront infailliblement au chemin de l'honneur.

Quittant enfin la fiction, retrouvez ici, chère maman, non des

place. Elle l'avait elle-même trouvé si bien fait qu'elle l'avait copié à la suite du sien.

Une autre fois la tante d'une de ses compagnes, qui visitait la Maison, ayant rencontré Angèle, remarqua la médaille de composition dont elle était décorée et lui en fit compliment : « Ah ! madame, reprit Angèle, à qui l'à-propos ne manquait jamais, mademoiselle votre nièce porte des décorations d'un tout autre mérite ; vous voyez qu'elle a la médaille de diligence, qui ne se donne qu'à l'application soutenue, et celle de sagesse, qui surpasse toutes les

Romains, mais des enfants qui préfèrent à tout autre titre celui d'enfants « de Sophie. »

ANGÈLE.

Tout le reste des commentaires de ce paisible guerrier est écrit sur le même ton, et l'allégorie ne s'y dément en rien. On a vu que parmi ces Romains de nouvelle création on avait érigé un sénat. C'est donc aux pères *conscrits* que s'adressent les consuls dans l'opportunité pour proposer le sujet des délibérations.

Le froid et les neiges ont-ils glacé le zèle des oiseaux-soldats, « ce sont leurs quartiers d'hiver qui leur ont fait perdre l'habitude de vaincre. » — Les engelures, grand obstacle à l'agilité des doigts et à la netteté des copies, sont désignées par cette périphrase : « Les nombreuses et profondes blessures que traînent à leur suite les noirs frimas. » — Survient-il quelque indisposition imprévue à l'un de nos champions : « C'est un vétéran que jamais attaques périlleuses ni dangereuses blessures n'ont pu éloigner du champ de bataille, mais qui, assailli par un ennemi contre lequel la valeur demeure impuissante, demande au dictateur un congé de quelques jours. »

*Signé* A. S., porte-enseigne de l'armée des braves.

autres. » — Ne sachant pas assez bien dessiner pour composer elle-même une corbeille de fleurs qui devait accompagner un tableau abrégé de littérature qu'elle devait exposer à la fin de l'année, elle pria une enfant de douze ans qui avait pour le dessin un goût et un talent bien au dessus de son âge de se charger de cette partie de son travail. Le jour de l'exposition arrivé, non seulement Angèle donna en présence de ses parents tout l'honneur du tableau à l'enfant; mais ayant épié le moment où la mère de celle-ci examinait cet ouvrage, et s'étant aperçue que sa compagne, non moins modeste qu'habile, gardait le plus scrupuleux silence sur la part qu'elle y avait eue : « N'admirez-vous pas, madame, ce dessin, lui dit-elle, comme il est bien fait? Et Laure ne vous dit pas que c'est à elle que je le dois. » Angèle avait en effet l'âme si élevée, le cœur si bien fait qu'elle jouissait réellement, sentiment bien rare, il faut l'avouer, des succès des autres comme s'ils lui eussent été personnels; on aimait à observer le bonheur, la joie qui se peignaient sur sa physionomie lorsque ses compagnes obtenaient quelque éloge, quelque décoration, fût-ce même à son préjudice. Peut-être son âme si sensible connut-elle quelquefois la jalousie d'affection, mais celle d'amour-propre jamais, nous pouvons l'affirmer.

Vers la fin de 1831 toutefois, cette année-là même

où Angèle avait contribué, de concert avec quelques compagnes aussi heureusement douées qu'elle, à rendre les études si intéressantes dans la seconde classe, elle s'était en même temps montrée d'une insubordination telle que sa conduite n'était plus tolérable. Par moments ce n'était pas seulement de la rébellion, mais une révolte ouverte. Lui avait-on fait quelque représentation, elle criait à l'injustice. Au surplus, *que Dieu voie et qu'il juge*, ajoutait-elle pour conclusion définitive. La plupart des maîtresses qui avaient eu à se plaindre d'elle, celles-là précisément auxquelles dans la suite elle se montra plus attachée, avaient reçu de notre pauvre Angèle des qualifications peu gracieuses. Il fallait prendre un parti, et l'on songea un instant à l'expulsion. Angèle avait cependant tant de qualités, de si bons moments, qu'on ne pouvait se décider à prendre une mesure si rigoureuse. La supérieure, toujours pleinement soutenue par les parents, réprimandait, punissait, patientait : elle n'eut pas à s'en repentir, et bientôt cette enfant dont on avait cru devoir désespérer devint le modèle et l'âme du pensionnat.

Les principes reçus dans l'enfance croissent en quelque sorte avec l'âme, et s'unissent à elle. Qui ne l'a expérimenté ? Pour le bonheur de cette chère enfant, la vie de la foi avait été le premier et le continuuel enseignement qu'on s'était efforcé de lui incul-

quer avant même qu'elle jouît de la plénitude de sa raison. Aussi au milieu de la crise violente à travers laquelle Angèle avait passé, cette foi, loin de s'affaiblir dans son cœur, s'y était-elle enracinée. C'était la digue contre laquelle étaient toujours venues se briser ses passions naissantes. Quelquefois elle aurait souhaité qu'il lui fût possible de renverser cette digue, et il lui était échappé de dire : « Oh ! si je pouvais donc n'avoir pas de foi ! » Puis aussitôt elle ajoutait : « Que la religion est donc puissante ! lorsque je l'appelle à mon aide, c'est alors, oh ! oui, et alors seulement que je redeviens heureuse. »

Dès le commencement de 1832 Angèle, écoutant enfin la voix de la grâce, avait changé à son avantage d'une manière si remarquable qu'on n'avait pas hésité à la recevoir dans la congrégation des Saints-Anges. « Vous rendre combien je suis heureuse serait impossible, écrivait-elle à une de ses amies alors dans sa famille ; le croiriez-vous, Henriette, on m'a reçue congréganiste des Saints-Anges, et les mères, toujours si indulgentes, trouvent que je suis beaucoup mieux. Je vous l'avouerai, j'ai honte de ma conduite passée, et je serais presque un monstre si je ne m'efforçais de la faire oublier à mes mères après tout ce qu'elles ont fait pour moi, tout ce qu'elles m'ont pardonné. Aussi je sens tous les jours mon attachement pour elles s'augmenter, et je ne

sais comment je ferai pour me résoudre à les quitter. »

Le choléra exerçait alors ses ravages dans Paris ; Angèle sut entretenir le courage et la sécurité parmi ses compagnes durant cette triste épreuve. « Le choléra est le fléau de Dieu, écrivait-elle, et Dieu est mon père ; pourquoi serais-je effrayée ? Je le prie de retenir son bras, mais je sais aussi qu'il ne châtie que pour sauver. » Au reste Dieu bénit visiblement cette confiance que toutes les élèves partageaient avec Angèle. Non seulement aucune d'elles ne fut enlevée par l'épidémie ; mais, pour la première fois depuis longues années, l'infirmerie se trouva vide de pensionnaires au printemps. La communauté paya pour elles, comme elle l'avait instamment demandé ; et en moins de huit jours quatre de ses membres furent appelés à Dieu. — Angèle, dont le cœur était si élevé, sut deviner ce dévouement et le reconnaître. « Nous sommes épargnées, disait-elle ; mais nous savons à qui nous le devons, et pourrons-nous jamais l'oublier ? Si la contagion qui a choisi ses victimes dans tant d'autres maisons n'est pas venue jusqu'à nous, c'est que nous avons des mères qui l'appelaient sur elles pour nous en préserver. Vous êtes au sein de votre famille, Henriette, moi aussi je suis dans la mienne à la congrégation ; elle ne fait qu'un avec celle que j'ai à M\*\*\*. Vous connaissez mon attache-

ment pour les Oiseaux, il vous paraissait excessif; eh bien, chère amie, je vous dirai qu'il est encore augmenté; vous le comprendrez, et je ne crois pas que mes parents eux-mêmes en puissent être étonnés ou jaloux, puisque c'est ici qu'on m'a appris à les aimer et à me rendre digne d'eux. »

A la fin d'août, M<sup>me</sup> de \*\*\* rappela sa fille auprès d'elle pour quelque temps. Les deux mois que passa Angèle au sein de sa famille loin d'affaiblir ses bonnes dispositions ne firent que les consolider. On en pourra juger par les conseils qu'elle ne donnait aux autres qu'après les avoir mis en pratique, et par la défiance salutaire qu'elle opposait au plaisir si légitime et si doux de se retrouver en famille et de pouvoir jouir un peu de cette liberté qu'elle avait tant de peine à sacrifier au pensionnat. « Quel changement, ma chère Henriette, je ne suis plus à la volière! j'en suis sortie si précipitamment qu'une demi-heure avant j'ignorais ces vacances prématurées. J'y reviendrai, c'est ma consolation; mais vous comprenez que de larmes m'a arrachées un si brusque départ; quitter des mères et des compagnes que j'aime tant, qui m'ont donné des preuves d'un si sincère attachement, quitter surtout l'espérance d'être bientôt reçue aspirante des enfants de Marie ou du moins la remettre à une époque fort éloignée, quelle peine! Mais aussi il y a grande et douce compensation, et avec quel bonheur

j'ai retrouvé mes parents, fait de nouveau connaissance avec les lieux et les gens ! Et cependant je ne puis jouir entièrement ; je me crains, car vous savez combien peu de chose il me faut pour me faire oublier mes meilleures résolutions. Je tends de toutes mes forces à devenir enfant de Marie, et je ne veux pas laisser ralentir ce désir si vif. Si nous nous ressemblons, oh ! comme vous devez aimer la sainte Vierge ! Et le sacré cœur de Jésus, j'y ai aussi une grande dévotion ; je pense que vous êtes comme moi de l'association de Rome et que vous êtes fidèle aux courtes prières prescrites. Surtout, chère amie, et je me le dis avant de vous le rappeler, recours fréquent aux sacrements, c'est là que Marie et le sacré cœur de Jésus se plaisent à répandre sur nous toutes les grâces. Tâchez de vous faire dans le monde des habitudes de piété qui durent toute la vie : on ne saurait commencer trop tôt, et je me repens bien d'avoir perdu tant de temps : tous les jours j'apprécie davantage le bonheur d'une éducation chrétienne ; sans cette grâce que serais-je devenue avec les penchants que vous me connaissez. Adieu, Henriette, à Dieu, à Marie, tout à vous dans leur amour.

« Votre amie.

« ANGELE,

« Enfant des Saints-Anges. »

A son retour Angèle se mit en devoir de mériter ce précieux titre d'enfant de Marie : elle le désirait si ardemment que ses lettres, ses conversations, ses études, tout semblait la ramener à cette pensée : « J'invoque Marie tous les jours, écrivait-elle ; je lui fais en ce moment une neuvaine ; j'ai communié le jour de la naissance de cette bonne mère, et je sollicite pour unique grâce celle de devenir son enfant. Vous me demandez dans toutes vos lettres si j'ai enfin le cordon d'honneur ; je vous en prie, renoncez à cet espoir ; quant à moi, tous mes soins, tous mes efforts ont pour objet le beau titre d'enfant de Marie, et pour y parvenir je compte sur le cœur de la sainte Vierge. »

« Si vous me chassez maintenant par la porte, je rentrerai par la fenêtre, disait-elle quelquefois ; car mon parti est bien pris, je ne sortirai pas d'ici sans être enfant de Marie. » A ces désirs ardents, aux prières ferventes par lesquelles Angèle prétendait emporter de vive force cette grâce qu'elle savait si bien apprécier, elle avait soin de joindre les œuvres. Non contente de donner l'exemple de la régularité et de la piété, elle eût voulu entraîner toutes ses compagnes après elle. Nulle ne savait comme elle les exhorter, les calmer dans leurs mauvais moments : elle était si généralement aimée et savait si bien se faire toute à tous que jamais ses observations n'étaient mal reçues. Et puis elle pouvait dire : Ce que

vous êtes je l'ai été, et pis encore. Angèle eut bientôt mérité de ses compagnes le surnom de missionnaire, et elle en remplissait bien auprès d'elles toutes les fonctions. La supérieure fut plus d'une fois touchée de sa reddition de compte sur les petites industries qu'elle employait dans ses exercices de zèle. Elle savait plus habilement que personne saisir les temps et les moments favorables pour s'insinuer dans les cœurs, profiter de toutes les petites disgrâces et des peines réelles de ses compagnes pour les porter à de salutaires réflexions, et joignait enfin de ferventes prières à ses exhortations. Aux approches du premier de l'an Angèle, ayant épuisé toutes les ressources du zèle auprès d'une élève assez connue pour son esprit mondain, et n'ayant pu en obtenir la promesse qu'elle n'irait pas au spectacle pendant les trois jours de sortie que nous accordons à cette époque, se rendait tout affligée à la chapelle. Deux compagnes ses émules de zèle, qui en sortaient, l'interrogent sur cet air de tristesse qui ne lui était pas habituel, et qui de plus n'était pas de saison à la veille du premier jour de l'an. « Comment pourrais-je être gaie, répondit Angèle, puisque je suis certaine qu'il y en aura une dans le pensionnat qui fera un péché grave et délibéré pendant ces trois jours de sortie. N. veut absolument aller au spectacle. — Non, elle n'ira pas, répondent-elles ; adressons-nous à la sainte

Vierge, et elle lui en ôtera le désir et la volonté. » Là-dessus elles rentrent ensemble à la chapelle, et prient leur bonne mère avec toute la ferveur de leur cœur. Les jours de sortie passés, Angèle n'a rien de plus pressé que de s'informer si leurs instances auprès de Marie ont réussi. « Eh bien, N\*\*\*, avez-vous été au spectacle? — Vous serez bien étonnée, dit celle-ci, quand je vous dirai que non : on me l'a offert, et j'ai refusé. — Oh! cela ne me surprend pas, reprend Angèle triomphante; la sainte Vierge peut tout. » Et elle va annoncer à ses compagnes l'heureuse nouvelle.

Ce n'était pas seulement auprès des élèves que s'exerçait le zèle d'Angèle; persuadée de la toute-puissance du nom et de l'invocation de Marie, elle eût voulu ramener à Dieu par son moyen tous ceux qui en étaient éloignés. Elle fut de moitié dans tous les pieux stratagèmes d'Alexandrine Le Féron, cette vertueuse élève qui la précéda dans la gloire, pour ramener à la vraie foi la maîtresse d'anglais dont elle prenait aussi les leçons, et elle se réjouit d'autant plus de son retour qu'elle n'avait épargné ni prières ni sacrifices pour l'obtenir de Dieu.

Au mois de mars de cette même année, Angèle, qui avait été reçue aspirante des enfants de Marie, sollicita la permission de faire une retraite particulière : cette faveur n'est accordée qu'à celles des

élèves qui par leur âge et par le développement de leur esprit et de leur foi sont en état d'en retirer des fruits solides. A ces titres on ne pouvait se refuser aux instances de cette chère enfant. La lettre suivante, adressée de sa solitude aux enfants de Marie, fera juger de la manière dont Angèle sut profiter de ces saints exercices.

« Chères compagnes,

« J'éprouve le besoin de causer avec vous, de vous confier ce qui se passe dans mon cœur : je sais à qui je m'adresse ; ainsi je ne crains rien, car vous me portez une affection de sœurs, et vous m'en avez donné bien des preuves. Oh ! que l'on apprend bien à ouvrir les yeux dans la retraite, quand la légèreté, la dissipation ne nous aveuglent plus. Maintenant je commence à me connaître ; et quand je pense qu'il y a peu de temps encore je sollicitais l'entrée de votre congrégation, je ne puis assez bénir le bon Dieu et la sainte Vierge, qui ne vous ont pas permis de faire un choix si indigne ; je ne voyais pas encore qu'il n'y avait rien en moi de *solide*, que le bien apparent ne venait que de l'orgueil. Je veux donc aujourd'hui, chères compagnes, que vous bénissiez Marie avec moi, que vous lui demandiez pour moi la grâce d'agir conformément aux lumières dont Dieu a bien voulu me favoriser. Je veux que vous me

promettiez toutes de m'aider à devenir bientôt une digne enfant de Marie. Si je ne consultais que mes mérites, je ne demanderais pas de longtemps cette faveur ; mais Dieu m'a fait tant de grâces que je dois avancer beaucoup en peu de temps si je suis fidèle. Vous pouvez me seconder, chères compagnes, je compte sur votre charité. Ah ! sans doute je ne l'ai pas méritée ! Tant de fois mon insupportable orgueil m'a empêchée de prendre en bonne part vos charitables avertissements ; pardonnez-moi, alors j'étais *aveugle*. Je vous en supplie au nom de Marie, votre tendre mère, promettez-moi *toutes, toutes* de ne pas m'épargner, de m'aider à détruire ma légèreté. Dieu m'en a fait triompher, ce me semble, pendant cette retraite : je suis résolue de continuer à la combattre ; mais j'ai besoin de fréquents avertissements : il faut que l'on me rappelle souvent mes bonnes résolutions. Je compte sur vous, chères compagnes, ou plutôt sur l'amour que vous portez à votre bonne mère. Souvenez-vous que je veux être aussi son enfant ; et encore une fois ne m'épargnez pas. »

Cette retraite fut réellement pour Angèle l'époque d'un changement décisif ; le mois de Marie vint ensuite consolider ses bonnes résolutions. Une de ses lettres nous apprendra encore comment elle le passa. « Voici le mois consacré à notre bonne mère : je vous

en prie, Henriette, redoublons de zèle et d'ardeur ; rivalisons ensemble à qui lui donnera plus de preuves d'amour. Pour moi, je compte d'abord entendre tous les jours la messe en son honneur ; faire mes prières et mon oraison de mon mieux ; m'imposer quelques petits sacrifices ; à toutes les heures renouveler l'expression de mon amour pour Marie, lui offrir toutes mes actions. De plus je veux me mettre en état d'obtenir la communion tous les samedis en l'honneur de ma bonne mère. Ce que je prétends obtenir d'elle, c'est une seule grâce qui vous étonnera, mais qui les renferme toutes : une solide et tendre dévotion au sacré cœur. Demandez-la aussi : vous vous en trouverez bien. J'ai un motif de plus que vous pour redoubler de ferveur ; c'est dans ce mois que j'espère avoir le bonheur d'être reçue enfant de Marie : priez avec moi et pour moi afin que je m'en rende digne. »

Le vingt-septième jour de ce mois de bénédiction, que toutes ses compagnes furent si édifiées de lui voir passer ainsi qu'elle se l'était proposé, Angèle reçut enfin la seule récompense qu'elle ambitionnât, ce beau titre d'enfant de Marie qui lui fut toujours si cher. « Il y a un an, écrivait-elle à la compagne confidente des secrets de sa piété, lorsque nous nous sommes quittées je n'étais pas encore congréganiste des saints Anges ; maintenant, grâce à l'indulgence de mes

mères et de mes compagnes, me voilà enfin enfant de Marie ; si vous saviez, Henriette, combien je suis heureuse ! Depuis si longtemps j'aspirais au bonheur d'appartenir à Marie d'une manière toute particulière ; mais ce but tant désiré semblait se refuser à mes vœux. Enfin le 27 j'ai été admise dans ce troupeau chéri, et je ne puis vous exprimer quel a été mon bonheur. Si vous pouviez revenir pour solliciter ce beau titre ; je vous assure que quant à moi j'aurais fait le tour de la terre pour l'obtenir.

« Votre amie.

« ANGÈLE,

« enfin enfant de Marie. »

La distribution des cordons et des prix qui se donnent tous les quatre mois ayant eu lieu le dernier jour de mai, Angèle eut encore la joie de se voir décorée de ce ruban d'honneur d'autant mieux mérité qu'il était emporté, on peut le dire, à la pointe de l'épée, et que le désir d'appartenir à Marie avait été le seul but des efforts de cette chère enfant. Nulle part on ne se peint mieux que dans des lettres écrites avec l'abandon de la conversation ; il nous sera donc permis de citer plus d'une fois encore celles d'Angèle, dont heureusement nous avons un assez bon nombre. Voici comme elle annonçait ses derniers succès à sa mère :

« Chère maman,

« Vous vous plaignez de mon long silence, et je me condamnerais aussi si je n'avais de bonnes raisons à vous alléguer. Les examens, les prix m'ont longtemps occupée : comme on vous l'a dû dire, j'ai eu le bonheur d'obtenir le cordon d'honneur : ma joie a été grande, surtout en pensant à vous et à ma bonne maman. Mes compagnes m'ont donné en cette occasion des témoignages d'amitié que je ne pourrai oublier de ma vie ; mes sœurs m'ont aussi montré combien elles m'aiment, et moi je me demande en quoi j'ai pu le mériter. A la vérité si les vertus d'une mère pouvaient entrer en compte à sa fille, je n'aurais point à m'étonner. La joie de maman Sophie et de toutes mes bonnes sœurs a été, je vous assure, bien grande ; elles pensaient au plaisir que vous causerait cette nouvelle.

« Mes compositions des quatre mois ont été bien aussi ; j'ai été première de toutes, excepté d'arithmétique, où par extraordinaire j'ai obtenu la place de seconde, ce qui m'a fait d'autant plus de plaisir que ce n'est qu'à force d'application que j'y suis parvenue. Je fais tous mes efforts pour reconnaître l'indulgence de mes mères ; la seule peine que j'éprouve est de ne pouvoir assez m'acquitter, et de me voir dans l'impossibilité de leur donner autant de

satisfaction que je leur ai causé de peine : je m'en dédommagerai quand je serai près de vous, chère maman ; je veux faire honneur à mon couvent, et prouver que les soins dont j'ai été l'objet n'ont pas été perdus. »

Nous verrons plus tard combien elle sut tenir parole. Cet ardent désir d'être comptée parmi les enfants de Marie, qui avait rendu Angèle si ingénieuse à honorer la sainte Vierge pendant le mois consacré à cette bonne mère, fut encore la source de l'établissement du mois du Sacré-Cœur : rien n'est plus simple que la manière dont s'improvisa ce nouveau mode d'honorer la mère par le fils ; car telle fut l'intention d'Angèle.

Au commencement de mai, époque à laquelle sa pieuse ambition n'était pas satisfaite, Angèle s'entretenait avec l'une de ses mères des moyens à employer pour toucher le cœur de la sainte Vierge en sa faveur. « Suggérez-moi donc, lui dit-elle en terminant, tout ce qu'il est possible d'inventer et de faire pendant le mois de Marie, et je l'exécuterai pour obtenir mon entrée dans la congrégation. — Il me semble, répond la mère \*\*\*, qu'un des meilleurs moyens de plaire au cœur de Marie est d'honorer celui de Jésus ; le priez-vous tous les jours ? — Oui, ma mère ; il y a déjà longtemps que d'après le con-

seil de la mère \*\*\*, je ne passe aucun jour sans réciter l'acte de consécration qui se trouve dans nos cantiques. C'est, je crois, ce qui a contribué à m'inspirer un peu d'amour pour le sacré cœur et de zèle pour le faire connaître aux autres. Je ne sais même pas trop pourquoi avec la grâce d'être enfant de Marie je n'ai pas demandé autre chose à la sainte Vierge pendant ce mois qu'une grande dévotion au sacré cœur. Au fait, ce matin, dans mon action de grâces après la sainte communion, je me suis demandé pourquoi il n'y aurait pas un mois du sacré cœur, comme il y a un mois de Marie. Rien ne s'y oppose, ce me semble ; mais il faut un livre, et il n'existe pas : il faudrait proposer cet acte de dévotion au pensionnat et aviser aux moyens sûrs de le faire agréer. » Après avoir bien débattu ces deux points, Angèle, qui n'avait pas encore le cordon d'honneur, fut d'avis de laisser au premier médaillon de sagesse le soin de faire les avances auprès de ses compagnes. « De cette façon, ajoutait-elle, cette proposition aura plus de poids ; et personne ne saura de qui vient cette idée, si ce n'est le bon Dieu et la sainte Vierge, à qui je désire uniquement plaire. » Restait à trouver pour chaque jour un sujet de lecture, une consécration au sacré cœur, une pratique et une oraison jaculatoire pour que ce mois fût en quelque sorte calqué sur le mois de Marie. Pour cela

il ne s'agissait que de piller provisoirement dans les meilleurs auteurs qui ont traité de cette dévotion. Chaque jour du mois de Marie reçut donc l'hommage de l'un des jours du mois du sacré cœur.

Mais pour introduire ce nouveau mode d'honorer le Cœur de Jésus il fallait plus d'une autorisation, et le temps pressait ; car Angèle voulait que ce nouveau mois fût commencé à l'issue du mois de Marie. Toute permission lui est donnée de faire elle-même ses propositions à M<sup>sr</sup> de Quélen, qui devait venir le 20 mai ; « car, ajoutait la supérieure, à qui elle s'était adressée, l'entreprise est toute vôtre, et je vous la laisserai conduire seul. » Cet arrangement ne plaisait qu'à demi à notre petit apôtre du sacré Cœur, qui eût bien voulu se voir appuyé dans ses démarches par quelques voix respectables ; mais il prit bravement son parti : le sacré Cœur, la sainte Vierge l'aidèrent, et puis Monseigneur était si bon.

Le 29 mai arriva enfin. Monseigneur vint célébrer le saint sacrifice à la chapelle des enfants de Marie ; dans la matinée il voit toute la famille. Angèle cependant s'occupait de son grave projet, épiant le moment favorable. Encouragée par un signe de la supérieure, elle s'avance et expose le sujet de sa requête. Elle fut accueillie au-delà de ses espérances ; non seulement Monseigneur ne se fit point prier, mais il autorisa le nouveau mois avec cette grâce et

ces expressions bienveillantes qui tombaient si naturellement de sa bouche. « Nous le ferons, ajouta-t-il, pour la conversion des pécheurs et pour le salut de la France. » Je laisse à juger combien cette intention, à laquelle on n'avait pas d'abord songé, devait ajouter à la ferveur. Monseigneur, non content d'approuver l'idée du mois du sacré Cœur, voulut encore lui-même en régler les pratiques. « Afin, dit-il, de ne pas faire d'innovation nous suivrons la coutume déjà établie, d'honorer par trente-trois jours de prières les trente-trois années de la vie de notre Seigneur. Il y aura un numéro assigné à chacun de ces jours, dont le premier sera de cette année le 11 juin, afin que le dernier tombe le second dimanche de juillet, désigné dans le diocèse pour célébrer la fête du sacré Cœur de Jésus, à laquelle ces exercices serviront de préparation. Chaque numéro sera assigné par le sort aux religieuses et aux élèves de la maison, et même aux personnes du dehors qui désireront honorer ainsi le sacré Cœur. Chacune s'efforcera surtout de remplir le jour qui lui sera échu par toutes sortes de bonnes œuvres, communion, prières, mortifications, actes de vertu, etc. Enfin, ajouta Monseigneur en terminant, tous les vendredis de ce mois je vous permets le Salut du saint Sacrement, et tenons-nous-en là pour cette année ; car plus tard qui sait ? »

Angèle était au comble de la joie ; son ambition ne

s'était pas portée si haut, et ces derniers mots : « plus tard qui sait ? » sortis de la bouche d'un saint lui donnèrent l'espoir, ainsi qu'elle le disait, qu'un jour ce nouveau mois du sacré Cœur pourrait être célébré avec autant de ferveur et de publicité que le mois de Marie.

Cette œuvre de zèle étant exclusivement l'ouvrage de cette vertueuse enfant, qui se chargea presque seule de l'organiser, nous ne croyons pas qu'il soit hors de propos de raconter ici son établissement dans le pensionnat. Le 11 juin arrivé, les élèves, qu'Angèle n'avait pas eu de peine à faire entrer dans ses vues, commencèrent donc solennellement ce mois de leur choix. A l'issue de la messe se faisait chaque jour l'acte de consécration au sacré Cœur suivi de la lecture de quelque'un des passages recueillis sur cette dévotion ; on terminait par le chant du *Cor Jesu*, qui remplaçait aussi le *Monstra te* au commencement des principaux exercices de la journée. Durant tout le mois un cantique à l'honneur du Cœur de Jésus, chanté au commencement de la messe, venait rappeler les hommages qu'on se proposait de lui rendre. Dès la veille la maîtresse générale s'était occupée de placer dans chaque classe, au dessus du petit autel consacré à Marie, l'image en relief du sacré Cœur de Jésus couronné d'épines et surmonté d'une croix. Autour se lisait cette devise : *Gloire et amour aux*

*sacrés Cœurs*. Cette exposition nouvelle, quoique fort simple, rappela souvent à plus d'une enfant ses bonnes résolutions. Angèle, au reste, ne les leur laissait pas oublier. L'élève alors décorée du premier médaillon de sagesse avait consenti de grand cœur à seconder cette chère enfant, mais avait exigé qu'elle se chargeât des exhortations au pensionnat. Ce n'était pas une difficulté pour Angèle, habituée dès longtemps, ainsi qu'on l'a vu, à un apostolat d'un tout autre genre. Tous les vendredis, pendant le déjeuner et plus souvent si besoin était, notre prédicateur montait au réfectoire dans la chaire de la lectrice, et de là faisait entendre ses homélies, plus attentivement écoutées et mieux accueillies peut-être que les discours de bien des orateurs.

Il faut dire aussi qu'Angèle prêchait par l'exemple, de toutes les leçons la plus efficace. Aussi le zèle avec lequel chacune se portait à remplir la fonction de réparatrice au jour qui lui était indiqué par le sort était vraiment édifiant. Il avait été statué par notre petit missionnaire que toutes celles à qui était échu le même numéro se réuniraient la veille : là on convenait des pratiques particulières qu'on ajouterait à celles qui étaient communes à toute la maison. Au jour assigné on s'efforçait de s'entretenir dans un esprit de recueillement et d'adoration perpétuelle au milieu même des études et des jeux ordinaires. Les plus

jeunes, privées du bonheur de s'approcher de la sainte table, y suppléaient autant que possible par la communion spirituelle.

Ce beau mois, célébré avec tant de ferveur, se termina cette année le 15 juillet; toute la maison se rendit à la chapelle des enfants de Marie pour la clôture. On ne pouvait mieux faire que d'honorer Jésus par Marie, et l'on voulait ne pas oublier que c'était à la sainte Vierge qu'était due l'idée de ce mois. Là, après la consécration au sacré Cœur, on brûla avec l'encens au pied de l'autel les billets qui contenaient le nombre d'actes de vertus pratiqués chaque jour par la petite famille. Le chant d'un cantique au sacré Cœur accompagna ce pieux holocauste, dont la simplicité dut plaire à la meilleure des mères.

Telle fut l'origine de cette pratique de dévotion. Nous sommes heureuses de pouvoir en rendre, après Dieu, tout l'honneur à cette chère Angèle, dont heureusement nous n'avions pas désespéré même dans ses plus mauvais moments. Sa vertueuse mère, au comble de ses vœux, voulut nous la laisser un an encore, bien qu'elle eût dès lors terminé toutes ses classes avec des succès constants, pour nous dédommager, disait-elle, du temps pénible où Angèle nous avait donné tant d'inquiétudes.

Cette année de grâce, où elle redoubla le cours

supérieur, fut peut-être une des plus fructueuses pour Angèle. Elle s'affermir dans les principes de foi déjà enracinés dans son âme, prit le goût des lectures et des études sérieuses, et sut se prémunir contre les écueils que rencontre toujours dans le monde une jeune personne quelque chrétienne que soit sa famille. Aussi conseillait-elle à ses compagnes de faire leur possible pour arriver à cette classe, dont elle-même avait si bien profité.

Angèle sut encore utiliser les derniers temps de son séjour parmi nous pour le bien de ses compagnes : le zèle était le besoin de son cœur, et elle savait faire naître si naturellement les occasions de l'exercer qu'on se laissait prendre à ses insinuations avant d'avoir eu le temps de s'en méfier. On pouvait se reposer entièrement sur elle, et son ascendant était tel qu'un mot de sa bouche avait plus de pouvoir sur ses compagnes que cent exhortations.

En s'efforçant d'attirer les autres à Dieu, Angèle ne se négligeait pas elle-même : un seul fait le prouvera. L'une de ses mères, en qui elle avait grande confiance, l'engageait un jour à modérer cette vivacité qui faisait le fond de son caractère : « Eh bien, ma mère, dit-elle, il m'échappe sans doute encore beaucoup de fautes qui sont la conséquence de ce défaut inné chez moi ; mais je crois pouvoir vous assurer que je ne fais pas une des principales actions de la

journée sans essayer au moins de modérer cette impétuosité qui m'entraînerait bien au-delà des bornes si je n'avais pris ce moyen de l'affaiblir. » Pour en venir là, avec le caractère d'Angèle, il lui avait fallu cette foi, cette constance de volonté et d'efforts qui font les saints.

Au mois d'avril de cette année, 1834, Angèle se ressouvint de cette retraite qui lui avait ouvert les portes de la congrégation de la sainte Vierge, et voulut en faire une encore pour se préparer à rentrer dans le monde; la lettre qu'elle écrivit alors à la meilleure de ses amies fait si bien connaître cette enfant que nous ne pouvons résister au plaisir de la citer presque entière.

« Il faut donc renoncer au plaisir de nous revoir, chère Henriette; *Dieu le veut ainsi*, c'est là mon unique consolation; mais le sacrifice est grand : vous savez si je vous aime, et c'est pour vous le redire qu'on m'a permis d'interrompre ma solitude, car je suis en retraite. Oh ! la bonne invention que celle des retraites; qu'on y est heureux ! et ce qui cause le bonheur c'est que là, dans le calme et dans le silence des passions, on acquiert une connaissance claire de ses devoirs, on apprend à se détacher du péché, à aimer le bien pour le pratiquer dans la suite. Ah ! chère amie, que l'on voit les choses d'un autre œil ! de quelle façon inexplicable on sent, on touche

au doigt ces vérités : *L'homme a été créé à cette unique fin, de connaître, aimer et servir Dieu. Que lui sert de gagner l'univers s'il perd son âme.* Oui, je le dis, et j'en suis persuadée, il est impossible de faire une retraite avec un vif désir d'en profiter et d'instantes prières pour en obtenir la grâce sans en sortir complètement changé. Qu'ils sont heureux de ce bonheur que le monde ne saurait comprendre ni donner ceux à qui Dieu inspire la pensée de se livrer à ces saints exercices. C'est un spectacle que nous avons fréquemment sous les yeux; et je ne saurais vous dire combien nous sommes édifiées de voir des personnes du monde se dérober au tumulte des affaires pour venir ici passer quelques jours dans la solitude. En ce moment il y a ici une dame qui est venue à ce seul dessein du fond de la Suisse. Plusieurs de nos anciennes compagnes profitent aussi de ce moyen puissant de salut, qu'elles ont su apprécier. Oh! si l'on pouvait savoir les vives lumières qui éclairent l'esprit, les grâces abondantes qui remplissent le cœur dans la retraite; je le crois, pour peu que l'on fût chrétien on voudrait en faire l'expérience. Certes, j'aime à entendre la parole de Dieu; mais quelle différence entre ces méditations qu'accompagne toute une journée de recueillement et les meilleurs sermons après lesquels on est obligé de rentrer dans le tourbillon des occupations ordinaires. Quant à moi, je

voudrais que tous ceux que j'aime vissent à cette école, où sans bruit de paroles notre Seigneur instruit si éloquemment, si efficacement. Tant de gens se perdent faute d'avoir connu leurs devoirs, réfléchi sur le moyen de les accomplir. Quels regrets un jour de n'avoir pas usé de ce moyen de salut offert à tous ! Combien frivoles sembleront les motifs, les prétendues nécessités qui auront empêché d'y recourir. Je ne puis vous parler aujourd'hui d'autre sujet, c'est que mon cœur est plein de celui-là. Vous me connaissez, Henriette, je ne suis pas aussi bonne que je le désirerais ; mais c'est à une retraite que je dois le bonheur d'être enfant de Marie. Avant, je marchais sans avancer, je m'égarais faute de connaître les vues de foi qui devaient régler ma conduite. Adieu, mon Henriette ; que je voudrais pouvoir vous nommer ma sœur ; il est si doux d'appartenir à Marie ! faites-en donc l'expérience. Adieu encore, je vous aime ; aimons Marie, aimons le Cœur de Jésus ! Rappelez-vous que nous allons être dans le mois de notre Mère : appliquons-nous à faire tout pour lui plaire.

« ANGELE,  
« enfant de Marie. »

On le voit, elle ne s'attachait pas à de pieux sentiments qui bientôt évanouis ne conduisent à rien de pratique : elle allait droit au but ; et les lumières qui

la menaient à la connaissance et à l'accomplissement de ses devoirs étaient pour elle les plus précieuses des faveurs. Dans la suite de sa vie elle suivit cette route si sûre, et en fit de telle sorte la règle de ses actions qu'une de ses amies qui la connaissait à fond disait : « Depuis sa sortie du couvent j'ai toujours vu Angèle si inviolablement attachée à tout ce qu'elle savait être pour elle un devoir, que je ne crains pas d'affirmer que la mort même ne l'eût pas fait hésiter dans les occasions où la volonté de Dieu lui était connue. »

Angèle termina sa vie de pensionnaire par une œuvre de zèle dont le souvenir vivra autant que la maison, et qu'on peut bien lui attribuer presque entière; je veux dire les fameuses vacances de 1834 dont elle fut l'âme. Pour faire comprendre les détails édifiants qui suivent il nous faut remonter à quelques années. A l'époque de la révolution de juillet 1830, nous avions loué à C... une modeste habitation; près de quatre ans passés dans cette ville en avaient assez fait connaître les habitants pour laisser entrevoir qu'il y avait peu de bien à faire. Il fut donc résolu que cette année (1834) on résilierait le bail de la maison. La plupart des élèves qui ne devaient point aller en vacances dans leur famille se trouvaient justement être l'élite du pensionnat, des enfants pleines de foi, de zèle et d'ardeur, et Angèle se trouvait à leur tête.

Sachant qu'on devait quitter C..., « On n'y a plus rien à ménager, dit cette dernière ; sollicitons la permission de faire de nos vacances un petit apostolat ; qu'on nous laisse travailler à temps et à contretemps au salut des âmes. » La supérieure, après quelques moments de réflexion, donna carte blanche à son petit monde, qui se retira joyeux et fier comme s'il eût remporté la plus glorieuse victoire. L'ardeur qui animait le chef de l'entreprise eut bientôt passé dans le cœur de la bande ; et jusqu'aux plus jeunes, toutes voulurent, à l'exemple d'Angèle, devenir autant d'apôtres. Elles partent et commencent leur mission avec les deux armes toutes puissantes nouvellement sorties de l'arsenal de celle qui est plus terrible aux démons qu'une armée rangée en bataille : la médaille miraculeuse et le Rosaire vivant.

Le projet de mission d'Angèle et de ses associées était une chose si sérieuse qu'elles prirent réellement les moyens les plus efficaces pour réussir : la prière et la mortification. On s'impose des jeûnes de langue, on fait des actes héroïques de patience, de charité, d'abnégation pour la réussite des conversions. Point de promenade, d'excursion agréable si l'on n'a réussi à parler de Marie. A cet âge on ne doute de rien : hommes, femmes, vieillards, enfants, tous ceux qui rencontrent les élèves dans leurs courses lointaines aux environs de C\*\*\*, elles les accostent.

et, causant d'abord des intérêts divers qui peuvent occuper ces bonnes gens, elles parviennent presque toujours à entamer la question de l'âme, du salut, de l'éternité, de Marie et de sa protection toute puissante. On appréciait les bonnes journées par le nombre de ces rencontres qui avaient permis de semer quelques paroles de vie, de distribuer médailles et chapelets. Dans le cas contraire on se disait aussi toute triste le soir : Mes amies, j'ai perdu ma journée. Mais n'était-elle pas bien employée cette journée que l'on avait passée à chercher l'occasion de glorifier la reine du ciel, de sauver une âme ou de lui indiquer la voie, devant celui qui tient compte d'un désir comme d'un fait accompli.

Les détails nous meneraient trop loin, car chaque jour eut ses combats et ses victoires fidèlement retracés dans l'intéressant journal des vacances dont Angèle elle-même avait été nommée rédacteur à l'unanimité. C'est de cet écrit, expression naïve de la foi et du zèle qui animaient Angèle et ses compagnes, que nous tirerons quelques-uns des faits les plus propres à faire connaître l'enfant dont nous voulons perpétuer le souvenir et les exemples parmi les élèves qui lui ont succédé. Rarement on peut deviner les œuvres qui lui sont particulières ; mais ses collaboratrices l'ont proclamée missionnaire en chef et lui attribuent la conduite de l'entreprise. Voyons

comment elles s'y prennent pour attirer les bénédictions de Dieu sur leur mission.

« Nous avons résolu, dit le journaliste, de mettre tout en œuvre durant notre séjour à C\*\*\* pour attirer des âmes à Dieu. Il faut prêcher d'exemple, dit-on tout d'abord : on exprime donc le désir d'aller tous les jours à la messe. Et réellement n'aurait-il pas manqué quelque chose à nos amusements s'ils n'eussent été précédés de cet acte de religion. D'ailleurs il fallait bien dédommager notre Seigneur ; car dans cette triste ville, tandis que ce bon maître s'immole à Dieu son père, à peine se trouve-t-il deux ou trois personnes qui viennent s'unir à ce sacrifice, source si abondante des grâces les plus précieuses. Pour attirer les indifférents, il est convenu qu'on fera retentir l'église du chant des pieux cantiques, et la récréation est chaque soir à cet effet transformée en répétition musicale. Dieu bénit nos efforts, nous vîmes s'accroître le nombre de ceux qui assistaient à la messe ; chaque jour en arrivant nous les comptions des yeux, et en sortant nous nous réjouissions lorsqu'il y avait augmentation. »

« Le 1<sup>er</sup> décembre, » continue le journaliste, « au moment de quitter l'église nous entendons une voix suivie de deux autres qui commençaient le chapelet. L'office avait été long : cependant des yeux suppliants se tournèrent vers la sœur qui nous accompagnait ;

elle comprit ce langage muet ; il nous fut permis d'aller joindre nos prières à ces quelques fidèles et de contribuer ainsi par le pouvoir de l'exemple à la gloire de Marie. Jamais, je crois, nous n'avions si bien récité le chapelet. »

L'une des œuvres qui porta les fruits les plus consolants et les plus solides fut la visite journalière des malades de l'hospice. — Lorsqu'on se fut assuré des bonnes sœurs de charité qui le dirigeaient qu'il n'y avait aucune maladie à craindre pour les enfants, il fut annoncé à la colonie que ses membres pourraient aller tour à tour encourager, soigner les pauvres malades, et préluder ainsi à une œuvre exercée avec des fruits si abondants et par tant de personnes aussi distinguées par leur rang que par leur piété.

« Jamais, » dit Angèle, dont le cœur et la foi se peignaient si bien dans ses récits, « la promesse des divertissements les plus agréables n'aurait pu causer une joie aussi vraie, aussi douce que cette nouvelle : toutes auraient voulu se rendre à la fois à l'hospice ; avec quelle impatience on attendait les rangs assignés ; pas une ne se laissait oublier ; à peine les premières étaient-elles de retour que déjà les autres avaient réclamé la faveur de les remplacer le lendemain. Tous les jours on consacrait deux heures à ces visites, et encore se plaignait-on de la brièveté

du temps destiné à cette œuvre chère à tous les cœurs. On ne demandait plus de promenades ; c'étaient toujours nos mères qui nous prévenaient sur cet article. Nos chers malades étaient tous nos plaisirs. Aussi comme ces braves gens aimaient à nous voir au milieu d'eux. Chaque fois ils nous comptaient et semblaient regretter que nous ne fussions pas plus nombreuses. Le dimanche seulement, jour privilégié, nous allions toutes à l'hospice ; nous arrivions ordinairement à l'heure du souper. Pendant que les unes causaient avec les malades, les autres, revêtues de tabliers blancs, prenaient plaisir à les servir. Ils demandaient à recevoir leur nourriture de nos mains, disant avec l'expression de la reconnaissance que, présentée par nous, elle leur semblait meilleure. Avec quelle joie nous étions accueillies, qu'elles étaient douces à notre cœur les bénédictions de ces pauvres gens ! Vraiment nous étions trop bien payées des soins que nous prenions pour adoucir les ennuis de leur position. Aussi était-on en quelque sorte obligé de nous arracher de l'hospice. »

Dès la première visite chacune s'était emparée d'un malade, dans l'intention de le convertir avec l'aide de Marie. On comptait parmi ces enfants un missionnaire de dix ans ; sa taille, peu en harmonie avec la générosité de son cœur, l'obligeait presque à monter sur un tabouret pour exhorter son patient.

Angèle, après avoir rapporté avec détail les conversions vraiment remarquables opérées par ses compagnes, raconte aussi celle de la femme L., qui lui était échue en partage : « Cette pauvre malade, âgée de soixante-six ans, était atteinte d'une paralysie qui lui avait fait perdre l'usage du côté droit. Elle avait négligé ses devoirs de piété depuis un si long temps qu'elle ne pouvait plus se rappeler l'époque de sa dernière confession. Il y avait quelques semaines que la grâce la sollicitait intérieurement, car sa paralysie lui avait d'abord ôté la parole, qu'elle n'avait qu'imparfaitement recouvrée ; elle craignait de la perdre et de mourir sans sacrements : ces réflexions l'auraient décidée à appeler un prêtre ; mais un puissant obstacle l'arrêtait : elle n'était pas mariée à l'église : Si elle prenait le parti de se confesser, il fallait en venir au mariage ; et son mari, ancien militaire et de plus ivrogne invétéré, l'enverrait *promener* à la seule proposition qu'elle lui en ferait. Telles furent les confidences qu'elle me dit tout d'abord.

« La part que je prenais à ses maux, à son embarras, m'eut bientôt donné un si puissant accès sur son cœur que j'osai l'entretenir des miséricordes de celle que l'Église appelle l'avocate des pécheurs, et lui offrir une médaille miraculeuse. A peine l'eut-elle mise à son cou qu'elle fondit en larmes ; je continuai à lui parler des bontés de notre Seigneur et de sa

sainte Mère pour les âmes repentantes, et ses pleurs redoublèrent. Enfin je lui peignis de mon mieux le bonheur d'une âme en grâce avec Dieu, les mérites qu'elle peut acquérir par chacune de ses douleurs ; les pertes immenses de grâce et de gloire que fait au contraire l'âme qui, séparée de Dieu par le péché, souffre sans fruit en cette vie, et se prépare dans l'autre des peines sans espoir et sans fin.

« Pendant que j'exhortais ainsi ma malade, Marie agissait efficacement sur son cœur. Tout à coup les craintes qu'elle s'était forgées disparurent ; elle me dit être résolue à se confesser le plus tôt possible. Après lui avoir donné quelques explications sur le sacrement de pénitence, je la quittai le cœur rempli de la joie la plus pure et la plus douce que j'aie ressentie de ma vie. Mais pendant la nuit l'ennemi vint et sema l'ivraie. Le lendemain lorsque je retournai à l'hospice mon ouvrage semblait détruit, ou du moins ma bonne femme remettait à quinzaine la démarche décisive. La ruse était claire, le démon espérait venir à ses fins par ce délai. Voulant à tout prix lui arracher cette âme, je me mis à genoux et je m'adressai à Marie dans les termes les plus pressants ; puis, redoublant d'instances auprès de ma malade, j'en obtins la promesse tant désirée. Le lendemain la pauvre paralytique avait commencé sa confession, et soupirait après l'absolution ; déjà même ayant fait venir

son mari, elle l'avait décidé à se rendre le soir auprès d'elle pour recevoir le sacrement de mariage. « Oh ! mademoiselle, s'écria-t-elle lorsqu'elle me vit, que je suis heureuse ! je ne sens plus mes souffrances ; je veux tout ce que le bon Dieu veut : la maladie, la santé, la mort même ; mes maux ne sont rien auprès de ce que notre Seigneur a bien voulu endurer pour moi. » J'étais là quand M. le vicaire arriva pour lui donner l'absolution ; je m'éloignai, et je revins ensuite pour lui aider à faire son action de grâces. Lorsque les paroles toutes puissantes du sacrement eurent rendu à la vie cette âme morte depuis de si longues années, il se fit en elle un si grand changement que sa physionomie en reçut une expression de calme et de joie dont il était impossible de n'être pas frappé. Quand je lui parlai des prodiges que notre Seigneur venait d'opérer dans son âme, ses larmes commencèrent à couler ; elle m'exprima alors tout son bonheur, ne témoignant qu'une crainte, celle que son mari ne tint pas la promesse qu'il lui avait faite de venir le soir ; mais le pauvre homme fut fidèle au rendez-vous : *bien qu'il lui en coûtât terriblement de se confesser*, disait-il. En effet, lorsqu'il fallut entrer en matière il commença à pâlir et à trembler de telle sorte qu'on fut obligé de lui faire prendre l'air. La confession faite, on célébra le mariage ; et le lendemain la malade ne pouvait m'entretenir que de sa

reconnaissance envers Dieu. Elle m'exprima le désir d'entendre lire la passion : je me rendis avec joie à sa demande, et je la lui lus en plusieurs fois pour ne pas la fatiguer ; lorsque j'en fus à l'endroit où la pécheresse arrose de ses larmes les pieds du Sauveur, elle me parut fort attendrie ; lui ayant fait remarquer la résignation de notre Seigneur au jardin des Oliviers, comme lui, elle me répéta souvent depuis dans ses souffrances : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite. » Chaque jour croissaient ses bonnes dispositions : revenue à Dieu la première, elle eut à essuyer bien des railleries de la part des autres malades. « J'offre cela à Dieu, disait-elle ; jamais je ne serai humiliée autant que je le mérite, et que notre Seigneur l'a été pour moi. »

Ce ne fut pas assez pour Angèle d'avoir ramené à Dieu cette pauvre femme : à la prière que celle-ci lui en fit, elle sut encore triompher du mari et l'amener à vaincre son penchant invétéré pour la boisson, au grand étonnement des voisins et connaissances qui se riaient d'abord des efforts de la chère Angèle et de la sœur B., son Mentor, pour arriver à un pareil résultat.

L'établissement récent de la dévotion connue sous le nom du *Rosaire vivant* (1), les récits animés et

(1) Ce fut la sainte vierge elle-même, selon une pieuse tradition, qui fit connaître au douzième siècle, à S. Dominique, le

persuasifs de M<sup>lle</sup> P., son prédicateur, suggérèrent aux enfants la pensée d'employer ce moyen de salut dans C\*\*\* et les environs. Cette œuvre rencontra ses obstacles : il fallut braver le respect humain, essayer des rebuts, des humiliations. On fait d'abord de vaines tentatives ; mais rien ne décourage nos jeunes apôtres : elles triomphent aussi de joie lorsqu'elles ont été jugées dignes de souffrir quelque confusion pour le nom de Jésus. On parvint toutefois à enrôler quatre-vingt-dix personnes dans la confrérie du Rosaire, à laquelle s'associèrent aussi plusieurs paroisses environnantes.

Pour se faire une idée de l'esprit de prosélytisme

moyen de l'honorer connu sous le nom de *Rosaire*. La vie de ce saint est remplie des miracles de grâce et de conversions opérés à cette époque par la pratique de cette dévotion, surtout parmi les Albigeois. Ce que ne pouvaient faire ses ardentés et éloquentes prédications, cette prière l'obtenait.

Le Rosaire se compose de quinze *Pater* et de quinze dizaines d'*Ave, Maria* : chaque dizaine doit être précédée ou accompagnée d'une courte considération sur quelque'un des mystères de la vie, de la passion ou de la résurrection de notre Seigneur.

On conçoit les miracles opérés alors et depuis par cette pratique si simple, puisqu'elle renferme les deux moyens infailibles de salut : la *prière* et la *méditation* de notre Seigneur Jésus-Christ, notre modèle, la voie, la vérité et la vie.

Aujourd'hui il est peu de chrétiens assez fervents pour s'assujettir à réciter le Rosaire : combien en trouve-t-on seulement qui soient fidèles à la récitation du Chapelet, qui n'en est que la troisième partie. Marie, toujours prête à condescendre à la faiblesse de ses enfants, a daigné inspirer à l'une des âmes dévouées à son culte une manière abrégée de recueillir les

chrétien qu'avait su inspirer Angèle à ses associées il faudrait pouvoir transcrire ici tout son journal, suivre comme elle jour par jour ces vacances vraiment uniques dans leur genre, et cela nous menerait trop loin.

Tout bien compté, l'on eut à rendre grâces à Dieu de succès vraiment inespérés. Les rares habitués des offices du dimanche se quadruplèrent, être chrétien ne parut plus un phénomène, et, ce qu'il y eut de plus consolant, les malades, les chers malades de l'hospice se convertirent tous, et s'approchèrent des sacrements avec les plus édifiantes dispositions. C\*\*\* était renouvelé, ou tout au moins on lui avait imprimé

fruits du Rosaire. Un jour que cette sainte âme lui demandait un moyen de convertir les pécheurs, il lui fut répondu qu'il n'était pas nécessaire de recourir à de nouvelles dévotions; qu'il n'y en avait pas de plus efficace que celle du Rosaire, mais que pour en rendre la pratique plus facile et plus générale il suffisait de proposer aux fidèles un seul mystère à méditer et une seule dizaine à réciter chaque jour.

\* De là naquit la pensée du *Rosaire vivant*. Cette pieuse institution consiste à partager les prières qui composent le Rosaire entre quinze personnes, dont chacune tire au sort le mystère qu'elle doit méditer pendant le mois. La dénomination de *Rosaire vivant* signifie que les mystères sont représentés par les personnes chargées de les méditer et de les rendre en quelque sorte *vivants* dans leur cœur.

Nous pourrions citer des volumes de conversions éclatantes obtenues par ce moyen. Nous croyons devoir faire observer aux personnes qui voudraient en tenter l'efficacité qu'elles ne doivent jamais séparer les deux pratiques qu'il renferme : la récitation de la dizaine et la méditation du mystère.

le mouvement chrétien ; il ne fut plus dès lors question de l'abandonner ; le bail de la maison se changea en acquisition ; une résidence stable y fut formée ; des enfants y sont aujourd'hui élevés chrétiennement ; et le zèle d'un pasteur vigilant soutient et perfectionne ce que l'esprit de foi inspira à des apôtres de dix et quinze ans.

Nous ne pouvons cependant ramener à Paris nos jeunes missionnaires sans citer leurs adieux à C\*\*\* et à leurs malades.

« 13 octobre. Aujourd'hui nous faisons nos adieux ; car nous partons demain de C\*\*\*. Séparées depuis un mois de nos mères et de nos compagnes, nous nous réjouissons à la pensée de les revoir ; cependant cette joie est accompagnée d'un sentiment de tristesse. Il faut donc nous éloigner de cette ville où, grâce à Marie, nous sommes parvenues à faire quelque bien ; il faut abandonner cet hospice où nous laissons de pauvres pécheurs devenus pénitents par la protection de cette tendre Mère ; il faut quitter cette église que nous aimions à faire retentir de nos pieux cantiques, et où il nous était si doux de visiter souvent notre Seigneur pour le dédommager de sa solitude habituelle ! Après les vêpres et la récitation du chapelet, où nous avions assisté comme de coutume, M. le curé se tourna vers l'assemblée ; il exprima la consolation dont son âme était remplie ; il rendit mille actions

de grâces à Marie, et prit, à la face des saints autels, l'engagement de venir lui rendre ses hommages chaque dimanche à notre place par la récitation du chapelet. Il daigna aussi témoigner ses regrets sur notre prochain départ : « Bientôt, dit-il, nous perdons notre cher pensionnat ; mais Marie est là pour nous protéger, ne plaçons pas notre appui sur des bras humains ; Dieu nous les avait données, Dieu nous les ôte ; que son saint Nom soit béni. »

« Il serait difficile de peindre l'attendrissement général ; quant à nous, nous regardions ce jour comme l'un des plus beaux de notre vie. La vue de cette église, naguère déserte et qui commençait à se remplir, pénétrait notre âme des plus douces consolations, et cette troupe d'associés dévoués à Marie nous semblait un gage assuré des fruits de conversion qu'on allait recueillir. Nous espérions que notre mère acheverait de ramener au bercail toutes les brebis égarées, et nous étions heureuses de voir naître son amour dans les cœurs.

« Je n'essaierai pas de peindre le spectacle de nos adieux aux malades ; tandis que nous parcourions les salles, allant de lit en lit dire les dernières paroles de consolation, des larmes coulaient de tous les yeux. « Oh ! mademoiselle, disait l'une, je vous dois tout ; sans vous je n'aurais jamais eu le courage de surmonter la honte qui m'empêchait de me confesser. »

L'autre, tirant une médaille qu'on lui avait donnée, la baisait et la serrait sur son cœur en disant : « La chère petite demoiselle, elle l'a ôtée de son cou pour me la donner ; je la conserverai toute ma vie. » La mère R. elle-même, qui paraissait peu susceptible de sensibilité, versait des larmes d'attendrissement. Un bon vicillard de quatre-vingt-quatre ans assurait en pleurant celle qui l'avait converti de son éternelle reconnaissance. Tous nous firent promettre de revenir à la Toussaint pour communier avec eux.

• « Enfin nous avons quitté C\*\*\* ; mais le souvenir des vacances de 1834 vivra éternellement dans nos cœurs, et toujours en y pensant nous dirons : « Gloire à Marie. »

Le journal manuscrit de cette chère Angèle fut lui-même encore un instrument de salut ou de sanctification pour plus d'une âme. Il trouva parmi nos amis et nos anciennes élèves de nombreux lecteurs qui s'en édifièrent. « Nous espérions vous porter, Louisa et moi, écrivait une élève partie depuis un an, cet édifiant manuscrit et vous dire combien nous sommes heureuses que vous ayez pensé à nous le faire lire. Je ne puis vous exprimer, chère maman, tout le plaisir qu'il nous a fait ; nous l'avons lu et relu sans jamais pouvoir nous lasser d'admirer et la puissance de Marie et le zèle de nos aimables compagnes.

« Il faut cependant vous faire un aveu ; mais vous

ne me gronderez pas, chère maman ; pour fruit de mon indiscretion j'ai déjà deux petit moutons bien souples, bien disposés, tout prêts à rentrer dans le bercail du bon Pasteur ; c'est vous dire que, malgré vos recommandations, nous n'avons pas été seules à lire cet édifiant récit. Le zèle de nos chères petites sœurs a échauffé le mien, et je puis dire avec M<sup>me</sup> D., dont il est parlé dans ce journal : Jusqu'à présent je n'ai travaillé qu'à mon salut ; maintenant je me sens poussée à travailler à celui des autres. »

Le moment était venu cependant où Angèle devait rentrer dans cette famille pour le bonheur de laquelle nous l'avions élevée. Sa vertueuse mère avait assez prolongé le sacrifice de la séparation ; il lui fut donné de jouir de sa fille deux années encore avant qu'elle fût établie. Angèle avait passé la plus grande partie de sa trop courte vie aux Oiseaux : elle savait combien elle y était aimée ; on ne s'étonnera donc pas des larmes que lui coûta son départ. Elle ne pouvait s'arracher des bras de ses mères, de ses compagnes, qui toutes pleuraient avec elle. Il fallut en quelque sorte lui faire violence pour qu'elle se décidât à franchir le seuil de ce couvent où elle laissait de si chers souvenirs.

Nous aurions borné là les détails sur sa vie si les relations qu'elle entretenait avec la Maison et avec quelques-unes de ses compagnes ne nous avaient

mises à même de connaître sa conduite édifiante au sein de sa famille. Ce qui nous reste à dire d'Angèle sera donc d'autant plus intéressant que nous la laisserons parler elle-même, rendre compte de ses dispositions, de ses combats et de ses victoires ; et qu'il nous suffira de suivre en quelque sorte l'ordre de sa correspondance.

Voyons d'abord quel fut le règlement qu'elle se traça pendant le séjour presque habituel qu'elle devait faire à la campagne. « Voulez-vous, ma bonne mère, me dire si vous approuvez l'ordre de ma journée : je me lève à six heures et demie ; ma prière, mon oraison, la messe et l'étude de l'histoire et de la littérature m'occupent jusqu'à dix heures. Après le déjeuner, la musique, le travail à l'aiguille dans le salon me conduisent jusqu'à deux heures. Alors je rentre dans ma chambre pour faire ma lecture de piété. Je consacre l'après-dînée à l'anglais et au dessin ; puis, après avoir récité mon chapelet, je donne à de pauvres enfants une leçon de catéchisme et de lecture. La soirée se passe en famille. J'étais résolue de me confesser et de communier tous les quinze jours ; mais j'ai repris la huitaine, mes forces étant épuisées avant ce terme trop éloigné pour le besoin que j'ai de Dieu. Voilà comment se passent mes journées sans que j'y aie manqué volontairement depuis que je ne suis plus avec vous. »

On le voit, le temps ne pouvait être plus utilement et plus chrétiennement occupé. Ce n'étaient pas là au reste de simples résolutions comme il arrive à tant de jeunes personnes d'en former au sortir du couvent ; ce qu'Angèle avait une fois résolu, elle s'y montrait inviolablement fidèle, et nous avons sous les yeux un grand nombre de lettres où, après son mariage comme avant, elle redit : « Je suis exacte à communier presque tous les huit jours : quant à mon oraison et à mon chapelet, jamais je n'y ai manqué. Je n'oublie pas non plus mes exercices d'enfant de Marie. » On conçoit ce qu'il faut d'empire sur soi-même pour conserver une pareille exactitude dans le premier étourdissement que cause la vue d'un monde nouveau et au milieu de tant de circonstances et d'événements qui ralentissent chez la plupart des jeunes personnes la ferveur de la piété. Au reste ces études assidues, ces goûts sérieux, cet éloignement du monde, tout cela n'était pas naturel en cette enfant ; mais sa foi foulait généreusement aux pieds les penchants les plus impérieux. Aussi sa conduite paraissait-elle énigmatique aux personnes qui ne la connaissaient qu'à demi. « On me trouve peu expansive ; précisément le contraire de ce que vous m'avez connue autrefois. La raison en est bien simple ; tout est pour moi guerre et combat ; le puis-je avouer ? Et quand on me demande quels sont mes goûts, puis-je dire.

par exemple, qu'ils me porteraient à aimer le monde, à vivre au milieu des plaisirs, des honneurs, des louanges. Qui comprendrait comment je prends le contrepied de toutes mes inclinations? mais aussi qui pourrait comprendre l'ample dédommagement que Dieu verse au fond du cœur?

Angèle craignait tellement sa faiblesse que c'était précisément lorsque les occasions pouvaient par elles-mêmes l'éloigner de Dieu qu'elle s'en rapprochait davantage. « J'ai été un peu dans le monde, pour la première fois depuis que je vous ai quittée; j'ai eu soin pendant ces trois semaines de continuer à entendre exactement la messe, à faire mon oraison plus longue, j'ai été fidèle à la récitation du chapelet et à la lecture spirituelle; je m'étais dit : Ce sont de petites vacances que je m'accorde; il faut jouir, mais non abuser. Je n'ai pas voulu que la personne chez qui j'étais donnât un seul bal, ou du moins je l'ai prévenue que je n'y assisterais pas. Je me suis créé autant d'occupations que le permettait la politesse. Après avoir passé un assez long temps dans des études sérieuses, je vous avouerai que cette pauvre tête que vous connaissez si légère avait besoin de cette diversion. Cependant à mon retour j'ai retrouvé avec joie ma solitude et mes chers livres, si bien que j'étudie aujourd'hui avec plus-d'ardeur que jamais. »

Les voyages même n'étaient pas pour Angèle un

prétexte de se relâcher de cette fidélité à ses exercices de piété, qu'elle regardait avec raison comme un moyen assuré de persévérance : « Je ne voudrais pas, écrivait-elle, que le changement de lieu m'empêchât d'approcher des sacrements : et bien que nous ne soyons ici que pour quinze jours, la fête du Sacré-Cœur qui approche me décide à aller à un nouveau confesseur, ce qui en soi ne m'arrange guère : heureusement qu'au couvent on nous a appris à ne regarder que notre Seigneur dans son ministre. »

Comme nous l'avons dit, Angèle se trouva peu dans l'occasion d'aller dans le monde ; mais alors même elle ne se croyait nullement obligée d'adopter ceux des usages reçus contre lesquels sa conscience réclamait : « A Paris, écrivait-elle, je n'ai été qu'à un concert : si je n'avais été réellement affligée de voir les lois de la pudeur si étrangement violées, je crois que j'aurais ri de bon cœur. Vous dire tout ce que j'ai vu ou plutôt aperçu de peaux noires, jaunes, ridées, d'épaules maigres ou grasses exposées aux regards, serait un tableau digne des peintres flamands, que rien ne rebute. Enfin j'en suis encore à me demander quelle espèce d'amour-propre peut inspirer une pareille coutume. J'étais littéralement la seule personne mise avec décence. Je ne sais si ces dames ont l'oreille plus dure que moi ; mais les plaisanteries que j'ai entendues sur le compte de leur toilette au-

raient dû les guérir à tout jamais de leur docilité à suivre la mode. Pour, moi elles m'auraient confirmée dans mes habitudes de stricte décence si je n'avais des motifs plus puissants pour ne jamais m'en écarter. »

L'un de ces motifs était l'amour d'enfant qu'elle avait voué à la plus pure des vierges. Le monde ne ralentit ni sa ferveur ni sa fidélité dans les pratiques de cette dévotion, gage assuré de persévérance et de salut. Pendant les dix années que vécut Angèle, après sa sortie du couvent, toujours on la vit exacte à honorer Marie durant le mois qui lui est consacré : chaque fois que revient cette époque chère à sa foi, son cœur a besoin de s'épancher soit avec ses mères, soit avec les compagnes qui partagent son dévouement à Marie. « Voici le mois de notre Mère ; dites-moi ce que je puis faire pour l'honorer ; prescrivez-moi quelque pratique par laquelle je puisse lui prouver mon amour et ma fidélité. » Et une autre année : « Je me dispose à communier et à bien passer mon mois de Marie. Pour prouver mon amour à la sainte Vierge je me propose d'instruire un pauvre enfant et de le mettre en état de faire sa première communion. — Je sens que la sainte Vierge veille toujours sur moi ; vous ne sauriez croire combien elle me tourmente pour me déterminer à ce qu'elle veut de moi ; elle a le secret de me rendre si malheureuse quand

je lui résiste que je suis toujours obligée de finir par lui céder. — Ce qui fait notre malheur c'est cette demi-volonté avec laquelle on sert Dieu. Oh ! comme alors, ma chère Henriette, il faut prendre une généreuse résolution, et, lorsqu'on sent son impuissance, aller se jeter dans les bras de Marie et ne la pas quitter que nous ne nous sentions changées. Oui, je le dis pour l'avoir éprouvé, la prière, le recours à Marie, dans quelque situation que l'on se trouve, voilà le seul remède efficace : allez donc consulter cette bonne mère ; elle vous parlera mieux que moi ; peut-être vous persuadera-t-elle si vous l'aimez. »

Dans les crises pénibles, si l'âme de notre pauvre Angèle venait à se briser et à ressentir l'amertume qui faisait proférer au saint homme Job des plaintes que l'Écriture elle-même ne lui impute pas à péché, c'était toujours en Marie qu'elle trouvait sa force et son secours : « Que mon âme est quelquefois sombre et découragée, ma mère ; le croiriez-vous, moi votre enfant, l'enfant de Marie, comblée de ses grâces, j'en viens quelquefois jusqu'au désespoir ; volontiers je regretterais d'avoir reçu l'existence, ce don de l'amour d'un Dieu. Oui, ma mère, je me suis laissée aller jusque là ; mais c'est alors, car je dois tout vous dire, que j'appelle à grands cris cette foi que j'ai puisée près de vous ; alors je me rappelle qu'il y

a un remède sûr, la prière ; je me jette à genoux, je désavoue ces pensées, je me redis que Marie est toujours là et qu'elle est ma mère. Je vous ouvre tout mon cœur ; grondez-moi, mais dites-moi quelque bonne parole qui m'encourage, je vous le demande au nom de Marie. Surtout priez pour moi, indiquez-moi les remèdes propres à une si étrange maladie. »

Marie, qu'elle appelait à son secours avec une vivacité de foi si capable de toucher le cœur de cette mère de miséricorde, savait bien répondre aux cris de son enfant ; « Oh ! Marie, je n'ai qu'elle pour conseillère et pour véritable amie, » écrivait-elle à une de ses compagnes, « je suis son enfant ; lorsque je veux consulter ma mère j'entends sa voix au fond de mon cœur. Suis-je affligée, c'est ma plus tendre consolatrice ; ai-je des doutes sur mon salut, je recours à elle avec persévérance ; si quelque nuage se répand sur mon esprit en songeant à l'avenir de ceux que j'aime, la pensée de Marie vient le dissiper, et je sens que son enfant ne saurait rien craindre. Oui, aimons Marie, demandons-lui de croître chaque jour dans son amour. Oh ! quel bonheur de lui être consacré ; que peut redouter l'enfant près de sa mère, près d'une telle mère ? »

Après la sainte Vierge son recours habituel était le cœur de Jésus, dont la dévotion si pratique, si consolante était devenue comme nécessaire à son

âme. La preuve s'en trouve encore à chaque page de ses lettres. « Je me prépare à la fête du Sacré-Cœur par une neuvaine durant laquelle je m'efforce de joindre les actions aux prières pour me rendre plus favorable ce divin cœur. — J'étais mal disposée, tiède, lâche, découragée; j'ai eu recours au moyen facile, abrégé et miraculeux, le sacré Cœur. — C'est aujourd'hui notre belle fête, celle du Sacré-Cœur; combien je l'ai prié de me renfermer en lui pour n'en sortir jamais, combien je lui ai demandé de faire en sorte que les folles affections de la terre ne viennent pas lui ravir un cœur si misérable, mais dont il souhaite la possession. J'ai pris la résolution de réprimer plus généreusement que jamais les mouvements de mon cœur et de mon imagination : et il me semble que, par une grâce dont je ne saurais trop le remercier, ce divin cœur m'a fait sentir le vide que laisse l'amour des créatures, quelque permis qu'il soit, dès là qu'il est trop vif et trop ardent. » Angèle possédait en effet un de ces cœurs aimants, généreux et dévoués qui ne peuvent en quelque sorte arrêter les élans de leur reconnaissance envers ceux qui les ont obligés, qui leur marquent affection ou intérêt. Présent dangereux avec lequel on peut s'écarter de la voie qui conduit à Dieu, mais à l'aide duquel on y revient presque toujours, cette immense capacité d'aimer, si l'on peut ainsi parler,

ne pouvant être remplie que par l'amour infini d'un Dieu. Angèle, éclairée des lumières de la foi, craignait et combattait assidument cette facilité à s'épancher vers les créatures ; et c'était vers le cœur de Jésus qu'elle s'efforçait de tourner toutes les affections de son âme. « Bien qu'il m'arrive encore de me livrer trop aisément aux douceurs de l'amitié, ce n'est jamais que lorsque je n'ai pas eu le temps de la réflexion. J'ai donc pris cet article pour sujet de mon examen particulier ; et comme je n'avais pas encore trouvé de peine qui me punit véritablement, j'ai pris celle d'aller réciter autant de psaumes de la pénitence que j'aurais failli de fois, et cela durant le temps que je destine à la conversation avec ma chère N\*\*\*, d'autant plus que je peux le faire sans être remarquée. » Elle écrivait une autre fois : « Je veille avec assiduité sur mon cœur ; je ne me permets jamais aucun rêve d'imagination sur l'avenir, ou je ne m'en occupe que pour chercher à le sanctifier ; je prie toujours la sainte Vierge avant d'écrire mes lettres ; quant à celles que je reçois, toutes vues par mes parents, et d'ailleurs parfaitement convenables je ne les relis pas trop ; je ne me berce ni d'illusions, ni de beaux sentiments ; je n'en veux pas avoir d'autres que ceux que Dieu approuve. Oh ! je ne crains pas de les lui faire connaître ; car ils sont purs et selon lui. D'ailleurs il m'est impossible de ne les pas

bien régler ; le cœur de notre Seigneur, que je veux aimer par préférence, ne me le permet pas ; il m'envoie dès l'abord un tel trouble, de tels remords qu'à la minute je me rends à tout ce qu'il veut de moi. Oh ! ma bonne mère, que de grâces je puis obtenir durant cette belle octave du Sacré-Cœur si je suis fidèle à tout ce qu'il m'inspire. J'ai encore bien des froideurs à me reprocher à son égard : Hélas ! que faire ? Je lui expose mes besoins, je lui demande de l'aimer, tout en lui disant que je ne l'aime pas comme je le devrais, comme je le voudrais. »

Des sentiments si vrais, des efforts si généreux nous suggérèrent la pensée de proposer à Angèle cet acte de consécration au sacré Cœur bien connu de tous ceux qui pratiquent cette dévotion, et qui, sans engager à rien de particulier, peut être proposé aux gens du monde eux-mêmes puisqu'il n'est que l'explication de cet unique devoir : Un seul Dieu tu aimeras parfaitement. Angèle était alors mariée, et sur le point de devenir mère pour la première fois. Voici ce qu'elle répondit : « Ma mère, je viens de recevoir votre lettre ; je vous réponds de mon lit, mais je ne puis exprimer la joie, le bonheur qui remplissent mon cœur ; cette consécration de tout moi-même au sacré Cœur, depuis longtemps je m'y étais unie sans le savoir ; j'avais dit au cœur de Jésus, à Marie que je m'unissais aux âmes qui se consacraient le plus

parfaitement possible à leur culte. O ma mère ! quel moment a choisi notre Seigneur pour me combler de ses grâces : celui où je commençais à languir, car il y aura bientôt trois semaines que je n'ai eu ni confession, ni communion, ni messe ; je ne puis bouger de mon lit, on me fait craindre une fausse couche ; mais croyez-vous que je la redoute ? Non, non, surtout depuis que j'ai reçu votre lettre : le cœur de Jésus, Marie ne permettront pas que l'enfant de leur enfant meure sans baptême. Je ne puis croire à mon bonheur. Oh ! que j'ai été ingrate jusqu'à présent envers mon Dieu : mais la reconnaissance me convertira ; oui, je vais changer, j'étais tiède ; l'ennui que me cause cette tranquillité forcée me faisait prier sans ferveur. C'en est fait maintenant.... J'ai lu et relu cette consécration, ma mère ; oh ! je vous en conjure, prescrivez-moi des exercices pour m'y préparer ; dites, ne craignez pas, que dois-je faire ? Je mettrai tout en œuvre pour me rendre un peu moins indigne. Vous allez me le faire savoir, n'est-ce pas, vous trouverez un moment pour m'écrire encore, il s'agit de la gloire du sacré Cœur. »

La foi d'Angèle se peint assez dans tout ce que nous avons cité d'elle jusqu'à présent pour que nous puissions lui appliquer cet éloge de l'Écriture : Mon juste vit de la foi. La foi était l'élément de son âme, la règle de ses moindres actions : dans une let-

tre où elle fait avec sa candeur accoutumée l'exposé de sa conduite, elle ajoute : « Je vous supplie de me répondre sans ménagement : je me suis peinte non telle que Dieu me connaît, hélas ! que verrais-je ? mais telle que je me connais : vous pouvez croire ce portrait, *j'ai fait oraison avant de le tracer.* » Lorsqu'elle avait quelques conseils à demander, sa formule ordinaire était aussi : *Priez Marie avant de me répondre.* Tout ce qui la rappelait à Dieu lui était cher : « J'ai reçu votre dernière lettre avec bien du plaisir, mon Henriette ; les bons avis qu'elle contenait m'ont rendue heureuse, car je puis dire en toute vérité que je suis affamée de cette nourriture, de ces conseils qui vont à mon cœur, et où il est question de Dieu, car pour la philosophie, elle ne parle pas même à mon imagination. Que j'ai besoin de ces conversations du couvent où la foi, le sacré cœur, la sainte Vierge, parlaient si bien à mon âme. Prions l'une pour l'autre. Sans doute la vie est bien amère, mais pour moi le plus grand mal c'est le péché, ce sont ces offenses multipliées dont on se rend à chaque instant coupable. Vous rappelez-vous combien je demandais à Marie de mourir avant de sortir du couvent si je devais commettre un seul péché mortel ; ah ! que je priais de tout mon cœur alors. »

Cette pensée, cette image de la mort que le monde écarte avec tant de soin, et qu'il craint de voir trou-

bler ses plaisirs ou réveiller son indifférence, Angèle la méditait, l'appelait à son aide comme le plus sûr préservatif contre le péché, qu'elle redoutait comme le seul mal véritable. « J'ai voulu être témoin de la mort d'une sainte religieuse que j'avais été visiter pendant sa maladie. C'était au pied de son lit que j'avais fait chaque jour cette année mon mois de Marie. Ses derniers moments m'ont bien frappée : elle était si calme, si résignée, il me semblait que j'étais près de l'une de mes bonnes mères, et je l'en aimais davantage. J'ai tâché de me pénétrer le plus possible de ce grand spectacle que nous serons tous appelés à donner aux autres à notre tour, me redisant les paroles que j'ai entendues tant de fois : *Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais*. En conséquence j'ai donc voulu assister à l'enterrement, et porter même l'un des coins du drap mortuaire ; c'est un si grand besoin du cœur, un tel bonheur de pouvoir se rapprocher de Dieu que tous les moyens sont bons, même les plus pénibles. Et lorsqu'on veut être à lui à tout prix, n'est-on pas heureux de trouver dans la crainte la force que ne peut quelquefois inspirer un trop faible amour. »

Si la vie de l'homme sur la terre est un combat, Angèle se montra infatigable à combattre les combats de la foi ; ce fut par la foi qu'elle triompha de ce royaume qui est au dedans de nous et où s'élèvent

les divisions intestines de chaque jour, plus capables d'abattre le courage que la guerre ouverte qui vient du dehors. On put voir ses ennemis, les défauts qu'elle eut à vaincre ; mais Dieu seul connaît les armes qu'elle employait, le courage qu'elle puisait en lui, la sainte violence qu'elle savait se faire, lors même qu'on aurait pu croire qu'elle se laissait aller à la pente de son naturel. « J'appelle à mon secours toute ma foi, toute mon énergie, pour surmonter mon caractère que vous connaissez si ardent, si extrême, parfois si stupidement triste, et qui dans ce moment était à charge à tous comme à moi-même. Enfin il m'est venu en idée de faire en esprit de retraite quelques méditations du P. Judde. Pendant *cinq jours* j'ai ménagé deux heures dans la journée pour me livrer à cet exercice ; j'en suis venue à bout, puis j'ai eu recours à la revue que je faisais tous les ans à la retraite. Ces remèdes m'ont tout à fait remise ; mes fautes ont diminué. » Elle écrivait une autre fois : « Je l'ai encore, ce petit livre qui renferme mes résolutions ; l'une d'entre elles fut de me recueillir chaque mois et de renouveler le souvenir des méditations de ma dernière retraite ; j'y ai été exacte jusqu'à mon mariage, et depuis, bien qu'il ne m'ait pas été possible de le faire à époque fixe, jamais je n'y ai manqué. »

Cet amour des pauvres, qui était né avec elle, fut

loin de se ralentir au sein de sa famille. Sa mère avait une pharmacie à la disposition de tous les indigents ; c'était là qu'Angèle passait les plus heureux instants de sa journée à écouter les plaintes et les demandes de chacun, à leur distribuer les remèdes que réclamaient leurs maux. Mais ce n'était pas assez pour sa charité, nous disait une de ses tantes : dès qu'elle ne s'imposait pas quelque sacrifice personnel pour subvenir à leurs besoins, elle croyait n'avoir rien fait. Aussi donnait-elle et tout ce qu'elle pouvait se retrancher convenablement et plus encore, car c'était son cœur qu'elle faisait juge des bornes qu'elle devait mettre à ses libéralités.

Nous n'avons pu recueillir que peu de détails sur le zèle qu'exerçait Angèle auprès des personnes qui l'entouraient dans sa famille. Souvent elle réclamait nos prières et faisait offrir le saint sacrifice à Notre-Dame-des-Victoires pour la conversion de personnes qui lui étaient chères, et, ce qui était plus admirable encore, pour celles qui avaient envers elle ou envers les siens de ces torts que le monde trouve si difficile de pardonner. C'était pour sauver ces âmes, dont la foi ne lui laissait plus voir que le prix infini, qu'elle offrait ses peines, ses souffrances, « heureuse, » nous disait-elle, « de pouvoir se venger ainsi comme notre Seigneur du haut de la croix. »

Elle était l'ange consolateur de celles de ses amies

de couvent qui lui confiaient leurs peines et leurs difficultés : « Oui, ma chère amie, écrivait-elle à l'une d'elles, mariée comme elle à cette époque ; « vous avez raison de le dire, l'état de nos deux cœurs doit cimenter notre amitié ; nos voies sont différentes, mais la croix plane au dessus de chacune d'elles, heureuses si nous regardons souvent le terme. Vous vous affligez de n'avoir pas d'enfants, moi de l'impuissance de faire tout ce que je voudrais pour les miens en raison de ma triste santé, et inquiète de leur avenir, que sans doute je ne serai pas appelée à guider. Répétons-le donc toutes deux : O mon Dieu ! que votre volonté soit faite ; surtout ne nous décourageons pas, ne nous désespérons pas ; oui, notre Dieu nous aime, il nous aime par préférence, et l'excès de nos souffrances doit nous le prouver. Loin de nous laisser abattre, de souhaiter la fin de nos maux, prions Dieu de nous faire comprendre son amour caché sous les apparences de la sévérité. Prions le cœur de Jésus : oh ! comme il doit compatir à nos maux, lui qui a voulu éprouver la tristesse et l'abattement au jardin des Oliviers. »

Avec une foi si ardente et des efforts si constants, Dieu, dans sa miséricorde, laissait encore sentir si vivement à Angèle les penchans qui l'eussent dominée si la religion ne se fût emparée de son cœur, que, regardant ses combats comme des défaites, il n'y

avait point de place chez elle pour l'amour-propre. Voyait-elle des personnes qui sans les puissants secours de la foi menaient une vie réglée en apparence, ou se rendaient chères à tout ce qui les entourait par l'aménité de leur caractère, elle rentrait en elle-même et se confondait d'être si loin de ces modèles et de ne pas trouver dans l'amour et dans la reconnaissance qu'elle devait à son Dieu la générosité qui pouvait la faire triompher de tous les obstacles. C'était avec la noble franchise de son caractère et sans arrière-pensée qu'elle plaçait les autres au-dessus d'elle dans son estime, et qu'elle faisait l'éloge des personnes en qui elle croyait reconnaître de la vertu. « Que je suis faible, indigne des prédilections de mon Dieu, et de vous, ma bonne mère. J'ai cependant un bel exemple sous les yeux. Ah ! si vous voyiez ma cousine, c'est elle qui semble être sortie d'entre vos mains : piété sage et éclairée, goûts simples, amour de l'occupation et du solide ; je ne peux me lasser de l'admirer et de m'entretenir avec elle. »

« J'ai été chez les nièces de M<sup>me</sup> \*\*\* ; quels anges, chère Constance, et que le spectacle de leur vertu était capable de ranimer la ferveur ! L'une d'elles est enfant de Marie. Imaginez-vous qu'elles ne sont occupées que de bonnes œuvres ; il n'y a pas de sœurs de charité dans la campagne qu'elles habitent ; eh bien, ce sont elles qui les remplacent ; elles vont vi-

siter les malades et de plus font une classe de seize enfants pauvres, à demi vêtus, qui feraient mal au cœur si l'on ne voyait en eux les membres souffrants de notre Seigneur. Elles leur apprennent le catéchisme, à lire, à travailler; elles leur inculquent de si bons principes que les parents eux-mêmes remarquent le changement de ces enfants. Pourquoi ne sont-elles pas les élèves de nos bonnes mères? elles sont dignes d'elles : tant d'autres les déshonorent ! Ah ! c'est pour moi que je parle ! »

Lorsqu'Angèle avait eu quelque tort, qu'elle s'était laissée aller à sa vivacité, nous disait l'une de ses tantes qui vivait habituellement avec elle, la soirée ne se passait pas sans qu'elle vint réparer ce moment d'oubli, mais avec tant de simplicité, une humilité si vraie que nous en étions tous émus.

Cette chère enfant se trouvait réellement heureuse lorsqu'on lui faisait remarquer ses fautes : « Savez-vous pourquoi aujourd'hui j'aime tant N. \*\*\*? c'est qu'il n'y a qu'elle qui m'avertisse, me reprenne et m'ouvre les yeux sur mes défauts : c'est une légèreté de parole ou d'action qui me sera échappée, des saillies de gaieté outre mesure, un excès d'humeur que je n'aurai pas réprimé, qui fait le sujet de nos entretiens. Elle me demande en quoi je fais donc consister ma religion. Qu'elle a raison ! que je lui suis reconnaissante ! et, hélas ! que je suis donc ingrate

envers mon Dieu ! Et vous, ma mère, me défendrez-vous de venir chercher dans votre souvenir des consolations en vous parlant comme à une amie, ainsi que je le faisais autrefois ; de vous avouer mes faiblesses, vous répétant que votre Angèle vous aime, que vos soins, votre tendresse, vos réprimandes maternelles surtout, sont restées gravées si profondément dans son cœur, que rien, non rien ne saurait les effacer. »

Ce goût de l'étude qu'Angèle avait puisé dans son éducation ne la quitta point dans le monde ; il fut, après la religion, un des préservatifs les plus puissants dont elle usa contre ses passions : « Tout ce que je demande, c'est un fardeau d'occupations qui ne laissent pas à cette tête le temps de travailler et à ce cœur celui de regretter. L'étude, le bon emploi du temps, m'a fait éviter bien des fautes : aussi suis-je littéralement occupée depuis six heures et demie du matin jusqu'à cinq heures du soir. Que je vous bénis, mes bonnes mères, de m'avoir inspiré ce besoin d'instruction qui est devenu pour moi une nécessité. Il n'y a pas de jour que je ne demande à Dieu de vous rendre au centuple ce que vous avez fait pour moi. Si je me surcharge d'occupations, je ne vous cacherai pas mon but ; c'est d'éviter cette oisiveté qui conduit au péché, et d'expié par une vie réglée et sérieuse les fautes que j'ai commises

depuis mon enfance, celles que je commets tous les jours encore malgré mes résolutions. Tout cela me servira peu pour le monde, qui se contente d'une dose fort superficielle d'instruction dans une femme ; mais c'est Dieu que je désire, que je cherche, et je crois que l'étude et l'application sont pour moi de vrais moyens d'aller à lui. D'ailleurs je serai trop heureuse, si j'ai des filles, de pouvoir les élever moi-même ; et si ce sont des garçons de commencer leur éducation avant de les remettre en mains sûres ; car si je suis maîtresse, et c'est la seule condition que je ferai en me mariant, quels que soient les sacrifices qu'il me faille faire, mes enfants seront élevés chrétiennement ; cette éducation a fait mon bonheur, c'est le moyen d'assurer le leur. »

L'histoire ancienne, l'histoire moderne, la littérature et trois langues qu'elle cultivait depuis longtemps avec cette tenacité de volonté que ne rebutait aucune difficulté faisaient l'objet principal de ses études. Elle ne se contentait pas d'effleurer chaque chose, comme il n'est que trop ordinaire à la plupart des jeunes personnes ; tous les auteurs qui avaient traité un même sujet passaient successivement entre ses mains. Elle n'abandonnait une histoire, un siècle de la littérature pour passer plus loin que lorsqu'elle possédait parfaitement ce qu'elle venait d'étudier, et qu'elle avait pris des notes à l'aide des-

quelles elle pût facilement enchaîner ses idées.

Aussi recueillait-elle le fruit de ses travaux, et trouvait-elle tous les jours un plaisir nouveau à étudier : « Je sue quelquefois pour trouver le sens véritable d'un auteur que je traduis ; mais aussi j'éprouve que mon esprit s'étend avec mes connaissances, et que mon âme grandit dans la société des beaux génies dont les écrits font ma plus habituelle compagnie. »

Si parfois l'ardeur de l'étude l'entraînait un peu trop loin, un coup d'œil jeté vers le but qu'elle se proposait la ramenait à la modération, et elle se reprochait vivement de s'en être écartée. « Ma mère, il faut que je vous avoue ma faiblesse : vous savez que je suis extrême en tout ; j'ai maintenant une telle passion pour l'étude qu'il arrive quelquefois que mes exercices de piété m'ennuient, et qu'avare de mon temps pour mon âme je calcule exactement la durée des offices, désolée lorsqu'ils sont plus longs que d'ordinaire. Quelle ingratitude ! quelle lâcheté pour un Dieu qui a tant fait pour moi ! J'en ai honte. Merci cependant mille fois, ma bonne mère, du goût que vous m'avez inspiré pour les études solides ; il est poussé trop loin en ce moment, je l'avoue ; mais ne vous repentez pas, je vais y mettre ordre. »

C'est la seule fois qu'Angèle, toujours si ouverte dans ses communications avec les personnes qui

avaient sa confiance, se reproche cette ardeur immodérée.

Toutefois, quel que fût son goût pour l'étude, jamais il ne lui arriva de lire un seul ouvrage sans la permission expresse des personnes qu'elle avait choisies pour guides. « J'avais une terrible tentation, écrit-elle, de lire les Mémoires sur l'histoire de France ; mais je me suis rappelée de mes promesses, et maintenant j'attends que vous me désigniez ceux qui me conviennent. » Loin de presser les personnes qu'elle consultait de céder à ses désirs, elle était la première à opposer à la soif de savoir les salutaires pensées de la foi : « J'ai bien envie de lire Shakspeare et Milton ; je puis vous dire en toute sincérité que je suis très raisonnable, et que dès que j'aperçois dans un auteur le moindre passage dangereux je saute aussitôt quelques pages. Mais avant tout pensez à l'âme ; si je m'exposais à la perdre, à quoi me servirait la science. »

Quant aux romans, jamais il ne lui vint en pensée de solliciter la permission d'en lire ; elle se reprocha même une fois d'en avoir feuilleté un sans en avoir lu la valeur d'une page, disait-elle. « Je n'en lis pas, mais j'ai été obligée, bien que rarement, d'en entendre lire tout haut, et le choix ne pouvait être meilleur. J'ai le bonheur d'avoir des parents très sévères sur cet article. Savez-vous l'effet que me produisent

ces lectures ? le dégoût. J'en sors, mais vraiment, comme affamée de livres sérieux. Décidément je déteste les romans ; et cet état d'enivrement, ce bouleversement de tout l'être que quelques personnes nomment extase, qu'elles recherchent comme les fumeurs d'opium poursuivent leurs brillantes rêveries, je l'ai en horreur. Aussi quand le roman en arrive à ces beaux endroits l'ennui me saisit, et il me devient impossible d'écouter. Au reste j'entends dire par les amateurs eux-mêmes de ces sortes d'ouvrages nouveaux qu'ils sont on ne peut plus dangereux pour les jeunes personnes, et que les romans réputés les plus mauvais autrefois sont encore convenables auprès des productions de nos jours. Que je voudrais pouvoir retrouver mes amies, mes compagnes de couvent pour leur communiquer le salutaire éloignement que j'éprouve pour ces sortes de lectures. Et puis quel passetemps pour des âmes chrétiennes et fortes ! »

On ne s'étonnera pas qu'Angèle, avec sa nature ardente et sa foi si vive, ait eu quelque temps la pensée de se donner toute à Dieu. Craignant de ne pouvoir résister aux séductions du monde, et plus encore peut-être à ses propres penchants, avec les secours ordinaires, et voulant à tout prix sauver son âme, elle n'aurait reculé devant aucun sacrifice. Sa mère, sa famille était si chrétienne, qu'elle ne se fût jamais

opposée à la volonté de Dieu dès qu'elle eût été claire et certaine. Mais la supérieure de la maison, craignant que l'imagination ardente d'Angèle eût plus de part à cette vocation qu'un véritable appel, n'avait rien caché à M<sup>me</sup> de \*\*\* en lui rendant sa fille. Elle l'avait même engagée à examiner chez elle pendant deux ans au moins si ses idées ne changeraient pas.

Si Angèle se fût livrée au monde et au plaisir, si elle eût oublié les principes de foi qui avaient fait naître cette pensée courageuse, on eût pu croire en la voyant se marier qu'elle avait manqué aux desseins de Dieu sur elle ; mais nous avons dit quelle fut sa vie, sa fidélité au sortir du couvent : sans doute Dieu ne lui suggéra une pareille pensée que pour la maintenir dans la pratique du bien. Elle-même le reconnaît : « Dieu soit mille fois béni de m'avoir inspiré le désir de me donner toute à lui. Sans cela on m'eût mariée au sortir du couvent, et je serais perdue maintenant ; oui, perdue avec les meilleures intentions, avec de la foi, après avoir reçu une éducation si chrétienne. J'avais besoin, je le sens, de ces deux années d'épreuves, de prières, d'assauts. Mon âme en est sortie plus forte, plus instruite, plus humble surtout ; car elle a pu toucher au doigt sa faiblesse. » Si Dieu n'exigea d'elle comme du père des croyants que la volonté du sacrifice, sa correspondance prouve qu'elle

fut pleine et entière, mais non sans de violents combats. « Quelles que soient mes répugnances, écrite elle sous vingt formes, s'il faut sauver mon âme à ce prix, si l'on me dit seulement que telle est la volonté de Dieu, je ne balance pas. »

La lettre suivante de l'ecclésiastique qui l'avait dirigée dans son enfance vint mettre fin à ses perplexités. « Je dirais presque, ma chère enfant, quel dommage qu'un cœur tel que Dieu vous l'a fait ne soit pas tout à lui. Prenez plus que jamais sous les auspices de Marie l'engagement de servir Dieu avec un parfait dévouement. Fidélité à sa grâce, à vos exercices de piété, surtout à l'oraison et à la fréquentation des sacrements. Quant à l'état dans lequel vous devez le servir, les explications si claires, si précises, si détaillées que contient votre dernière lettre m'ont confirmé dans ma première pensée, c'est à dire dans l'opinion où j'étais que *vous n'étiez pas faite pour la vie religieuse*. Si vous avez conservé mes lettres, relisez-les, et vous vous convaincrez sans peine que ma décision sur ce point n'était *rien moins qu'absolue*, mais bien relative à vos déclarations si expresses de la volonté de vous sauver à quelque prix que ce soit, et de la crainte de ne pouvoir faire votre salut dans le monde. Je ne pouvais, faute de plus ample informé, qu'y voir une opération extraordinaire de la grâce, qui, au reste, a dompté des carac-

tères plus difficiles que le vôtre et levé de plus grands obstacles que ceux que vous paraissiez lui opposer. Je pense donc, ma chère enfant, que vous pouvez en paix et en sûreté de conscience rester dans le monde, mais à condition que vous y vivrez maintenant et toujours en bonne chrétienne, bien régulière, bien fervente, bien généreuse, bien à Dieu. »

Cette condition, Angèle l'accepta et y fut inviolablement fidèle jusqu'au dernier jour de sa trop courte vie. Au reste la tranquillité pleine et parfaite qu'elle éprouva depuis la décision de M.\*\*\*, ainsi qu'elle l'écrivit et à ses mères et à ses compagnes, prouve assez qu'elle était selon Dieu ; car l'oracle de l'Esprit saint est là : Qui a résisté à Dieu et a jamais joui de la paix ?

Ce fut au mois d'octobre 1837 qu'Angèle unit son sort à celui d'un de ses cousins, M. le comte de \*\*\*, aussi digne de l'estime que de l'affection qu'elle lui a toujours portées, et qui la rendit constamment heureuse.

Angèle traita plus sérieusement qu'on ne le fait communément dans le monde une si grande action, et se prépara en chrétienne fervente et éclairée à la réception du sacrement de mariage. « Maintenant, mon amie, écrivait-elle à l'une de ses compagnes, je ne suis plus occupée qu'à repousser les distractions qui pourraient m'empêcher d'apporter le soin conve-

nable à la réception du sacrement que je vais recevoir. Je voudrais m'y préparer par une sorte de retraite, par des prières ferventes, et je m'indigne contre moi-même quand, prosternée de corps devant mon Dieu, je me trouve préoccupée en esprit d'affections humaines. Aidez-moi donc, vous qui m'aimez, car c'est en ce moment surtout qu'on a besoin de prière.»

La lettre où elle annonce son mariage est trop édifiante pour ne la pas citer.

« Je suis mariée, ma bonne mère, et je m'empresse de venir en vous l'annonçant me recommander à vos prières. J'en ai besoin surtout dans ce moment où le changement de ma position a été une source de grande préoccupation. Car, bien que j'aie toutes les garanties de bonheur que je puisse désirer, c'est un acte si sérieux, la vie entière décidée en un jour, par un mot, qu'on n'arrive pas là sans de grandes perplexités. Néanmoins, au milieu de tout cet avenir incertain à envisager, je n'ai négligé ni la méditation, ni la lecture, ni le chapelet. Je n'y ai pas même manqué le jour de mon mariage. A cet effet je me suis levée à cinq heures et demie, et j'ai eu tout le temps de m'occuper de Dieu jusqu'à l'heure de ma toilette. Je l'avais tant prié avant de rien décider que j'espère qu'il a béni notre union. Je me sens d'ailleurs si calme que je ne puis douter de sa protection ; et ce calme, ce n'est pas seulement de la satisfaction d'ap-

partenir à quelqu'un que j'aime, c'est la certitude que Dieu me soutiendra dans tous les orages de la vie que je prévois de loin, mais qui ne me manqueront pas, j'en suis sûre, si Dieu m'aime ; et puis-je en douter ?

« Mon mari permet que je ne change rien à ma vie ; il est fort content que je n'aie pas lu de romans, et ne paraît pas approuver que je commence à me nourrir de ces futiles lectures : là-dessus il peut-être tranquille. Seulement je me réjouis de penser qu'il est une foule de bons et solides auteurs qui me seront permis à présent.

« Mon mariage a fait une grande lacune à mes occupations, et tout a cédé à cette affaire jusqu'à présent, excepté Dieu. Mon mari a une confiance sans bornes en moi ; je ne néglige rien pour m'en rendre digne et pour la lui faire conserver. Tout ce que je demande à Dieu et fais demander pour lui comme pour moi, c'est que nous soyons de bons et fervents chrétiens ; car, après tout, c'est la seule chose nécessaire ainsi que le développent si bien les méditations du P. Judde, auxquelles j'ai eu recours huit jours avant mon mariage. Vous savez que votre ancienne enfant n'a pas changé de cœur en changeant de nom ; prouvez-lui que vous le croyez par une bonne et longue lettre.

« ANGELE, *enfant de Marie,*  
« comtesse de \*\*\*. »

Angèle avait l'esprit si juste, le cœur si généreux et une foi si éclairée qu'elle comprit dès lors l'étendue des devoirs que lui imposait sa nouvelle position. Elle sut leur sacrifier non seulement ses goûts et ses plaisirs, mais encore celles de ses habitudes de piété même qui n'étaient pas obligatoires ou qui se trouvaient incompatibles avec sa nouvelle vie.

Si parfois elle se trouvait dans la nécessité de demander quelque concession en faveur de ses principes religieux, elle s'efforçait de dédommager son mari d'un autre côté. « C'est, disait-elle, un motif de me montrer plus douce, plus prévenante, de rompre en tout ma volonté. » Au reste, Dieu l'avait favorisée ; car loin de contrarier ses idées sur cet article important, M. de \*\*\* les secondait entièrement, bien certain, sans doute, que la femme qui est dévouée à son Dieu l'est aussi à son mari.

Au reste la vie d'Angèle depuis son mariage fut aussi retirée qu'elle l'avait été avant cette époque. Elle vécut constamment à la campagne, et bientôt l'état de souffrances presque continuelles où la mirent plusieurs grossesses successives lui ôta toute occasion de voir le monde.

Loin de s'en affliger, c'était du fond de son cœur qu'elle en bénissait Dieu : « Si je désirais retourner à Paris, écrivait-elle, ce serait uniquement pour revoir quelques parents et mon cher berceau de la rue

de Sèvres. Cette vie de dissipation, ce décousu de Paris, où l'on est si peu à soi, ne me va pas ; mon mari aime la campagne ; j'y suis heureuse au milieu de ma famille et à l'abri de toute occasion de péché. Ne dois-je pas être mille fois reconnaissante que Dieu m'ait ainsi retirée du monde, moi qui ai déjà tant de peine à me sanctifier dans la solitude ? »

Dieu bénit Angèle dans ses enfants : elle eut quatre garçons et une fille : il sera précieux sans doute à ces chers enfants de conserver le souvenir des sentiments si chrétiens qui animaient à leur égard, même avant leur naissance, cette mère qui du haut du ciel veille encore sur eux.

« Dieu m'a accordé une faveur que je suis loin de mériter, celle de penser que dans quelques mois je serai la mère d'un enfant dont il me confiera l'âme pour la lui conserver. Si vous saviez, ma mère, tout ce que cette pensée renferme pour moi de devoirs ; il me semble que je dois être plus pieuse, plus pure, plus vertueuse ; que je ne dois me permettre aucune pensée, aucun désir, aucun ressentiment ; que je ne dois penser qu'à Dieu, n'agir que pour lui afin que mon enfant reçoive de moi, comme la vie, sa crainte et son amour ; car je crois que si ces dispositions pouvaient être bien profondément gravées dans mon cœur, je les lui communiquerais. Croyez-vous que Marie m'exauce si en lui consacrant cet enfant par

avance, je lui demande qu'il soit l'un des cœurs les plus dévoués à son culte qui aient existé? Et ce bon S. Joseph auquel je m'adresse dans ce mois (mars), n'est-ce pas qu'il me protégera? bien que je ne le mérite guère et que je manque à chaque instant aux bonnes résolutions que j'ai prises. Maintenant, ma mère, je viens au fait, car j'ai une requête à présenter par votre entremise à maman Sophie. Peut-être me trouverez-vous indiscrete; peut-être direz-vous que j'aurais pu faire ici ce que je vous demande. Mais non, il me semble que pour être agréable à la sainte Vierge il faut que ma prière lui parvienne dans cette chapelle où j'ai eu le bonheur de lui être consacrée. Voici ce que je voudrais. Une messe tous les samedis dans notre chapelle des enfants de Marie à commencer du jour où vous recevrez ma lettre, pour obtenir cette unique grâce que cet enfant aime la sainte Vierge, et qu'il ne perde jamais l'innocence de son baptême. Non, ma mère, je ne puis vous dire quel prix j'attache à cette demande, combien je serai heureuse si vous pouvez m'accorder cette faveur, et si cet enfant, que je veux nommer Marie et vouer si je puis à ses couleurs, peut lui être offert par avance dans cette chapelle où j'ai goûté tant de bonheur. J'ose vous rappeler que bien qu'indigne je suis enfant de Marie, titre qui, je l'espère, m'obtiendra la faveur que je sollicite. Bonne mère, combien

je vous remercierai ; il me semble que vous m'avez tout obtenu. Adieu, adieu ; répondez-moi bien vite, car votre pauvre Angèle est toujours aussi impatiente, aussi ardente dans ses désirs. »

Elle alla plus loin encore ; deux mois après nous reçûmes la lettre suivante :

« Je vous conjure, ma mère, de m'obtenir par vos bonnes prières les grâces dont je vous ai parlé pour mon enfant. Il faut que je vous dise quelque chose encore, mais à une condition, c'est que vous ne riez pas de moi. Ayant égaré mon Mois du Sacré Cœur avant hier, je me suis servie de celui de maman. C'était une autre édition : j'y ai trouvé justement ce jour-là, le trente-troisième, ces paroles remarquables que je n'avais jamais lues : *Une sainte âme demandant à Dieu pourquoi dans ce siècle sans foi il ne suscitait pas quelqu'un de ces saints dont le zèle change en quelque sorte le monde : On ne prie pas assez, lui fut-il répondu.* Là-dessus je me suis sentie un désir extraordinaire de renouveler cette prière, que déjà j'avais adressée au sacré Cœur, de choisir mon enfant pour être l'un des apôtres les plus ardents de sa dévotion. J'ai offert à cette fin toutes mes actions, tous mes exercices de piété. N'allez pas vous moquer de mes prétentions, au moins. Oh ! ma mère, dites-moi donc ce qu'il faut faire pour que notre Seigneur ne dise plus qu'on ne le prie pas assez. Ce-

pendant je ne me fie pas à cette disposition actuelle : peut-être ma faiblesse de mère me fera-t-elle regretter un jour les vœux que je forme aujourd'hui de si grand cœur, et qu'une tendresse aveugle ou des idées mondaines me feront redouter plus tard l'accomplissement de mes souhaits. »

Malgré ces justes craintes d'une humilité que Dieu bénit toujours, Angèle persévéra jusqu'au dernier jour de sa trop courte vie dans ces généreux sentiments, même au milieu des inquiétudes que lui inspirait la santé chancelante de l'aîné de ses enfants.

Avant la naissance du second elle écrivait encore : « Priez pour que cet enfant, qui sera comme l'autre voué à Marie, perde plutôt la vie que l'innocence qu'il recevra au saint baptême. Oh ! que Dieu me donne assez de force, assez de foi pour lui faire la même prière tous les jours de leur vie. Je la lui ai adressée bien des fois en pleurant, car mon petit M\*\*\* a été plusieurs fois malade. Que je serais heureuse si je pouvais n'avoir que des saints pour enfants ! En attendant, M<sup>r</sup> M\*\*\* est banni de l'église, où il pousse de tels cris de joie en voyant l'autel, les statues de saints, qu'il trouble les offices. »

Ces chers enfants devinrent sa plus importante, ou pour mieux dire son unique occupation. « Puisque Dieu augmente ma petite famille, adieu le monde, disait-elle : car je veux les élever moi-même ou ne les

quitter que pour leur plus grand bien. » La facilité qu'elle trouvait à ne les pas perdre de vue un seul instant dans la vie de solitude qu'elle menait lui rendait la campagne doublement chère. « Mes souvenirs d'enfance sont les plus doux à mon cœur, » écrivait-elle à cette amie qui partagea toujours si bien ses sentiments, « et l'idée de retrouver ma volière me sourit toujours ; néanmoins je me félicite d'habiter M\*\*\*, en songeant à mes enfants. Ils y ont plus d'air, plus d'espace ; surtout ils se trouvent à l'abri de tout mauvais exemple. Il est si difficile, lorsqu'on vit au milieu du monde, que les enfants n'entendent pas énoncer souvent des idées et des principes contraires à ceux qu'on veut leur donner. »

Angèle avait le rare talent de se mettre à la portée de ces faibles intelligences, et de rendre si agréables et si claires ses petites leçons que l'étude avec elle devenait un plaisir. Aussi était-on vraiment étonné de voir avec quelle promptitude et quelle facilité ses enfants apprenaient ces premiers principes des sciences toujours si arides. Elle devinait à deux et trois ans les inclinations, les défauts naissants de ces petites âmes dont la culture était devenue son étude journalière ; et déjà elle cherchait les remèdes à opposer au mal.

Dans toutes ses lettres elle demandait conseil pour mieux former ces jeunes plantes. « Je n'ai point ou-

blié quel surcroît d'occupations vous apporte l'approche des vacances; ma mémoire est fidèle pour tous ces bons souvenirs, mais mon cœur a besoin de dire quelques mots à celles près de qui il est toujours en pensée. Je suis bien contente aujourd'hui de n'avoir pas à vous parler de cet éternel *moi*; mais aussi ce *moi* est votre fille, et quand vous voyez qu'il a besoin d'être consolé vos réponses sont toujours promptes; mais les conseils que j'ai à vous demander ne sont pas moins utiles, car ils regardent vos petits enfants; ainsi j'espère que vous trouverez un moment pour me répondre. Indiquez-moi donc le moyen d'amener ces petits cœurs à Dieu; je voudrais tant qu'ils l'aimassent, qu'ils fussent de bonne heure tout dévoués à Marie, doux, bien élevés. Ce sont déjà entre eux des querelles continuelles; il me faut être juge de paix à toute heure, et ce n'est pas chose facile. Je ne veux pas mettre les délinquants à la porte quand ils s'entêtent, pour qu'ils ne se trouvent pas avec les domestiques. J'ai beau chercher dans mes souvenirs, je ne puis me rappeler comment vous en usiez avec nous en pareil cas. »

Déjà elle leur avait prescrit un règlement proportionné à leur âge, qu'elle leur faisait suivre avec une exactitude scrupuleuse, et qui ne lui laissait à elle-même d'autre temps libre que celui qui suivait l'heure du coucher de ces chers enfants. Leur récompense,

quand ils avaient bien fait les deux petites lectures journalières auxquelles ils étaient assujettis, était une histoire de la Bible qu'Angèle leur racontait elle-même dans les termes les plus propres à réveiller leur intelligence et leur foi naissante; mais elle interdisait expressément à ceux qui les entouraient les contes de fées, les histoires de revenants, qui sont en quelque sorte les romans des enfants, comme uniquement propres à fausser le jugement et à effrayer l'imagination. Elle ne croyait pas que leurs jeux même fussent chose indifférente. « Ma bonne mère, écrivait-elle, n'y aurait-il pas d'indiscrétion à vous demander copie de ces fameux cahiers de jeux que vous aviez si bien rédigés à notre usage, et où nous trouvions le secret de ne jamais nous ennuyer en récréation. Je crains toujours que les domestiques n'apprennent quelques jeux malséants à mon petit monde. »

Ce fut pour ses enfants qu'Angèle continua d'étudier autant qu'il lui fut possible depuis son mariage; l'avenir de ses fils surtout l'effrayait, et elle voulait les suivre le plus longtemps possible, leur inculquer des principes assez solides pour qu'ils pussent vivre dans la suite sur les souvenirs de leur première éducation. Son état habituel de souffrance ne lui était pour ainsi dire pénible qu'en raison de l'impuissance où il la mettait de satisfaire aussi pleinement qu'elle

l'eût voulu à ces devoirs, dont elle sentait si vivement les conséquences. « Les maux physiques ne seraient que peu de chose, écrivait-elle, s'ils n'influaient d'une manière fâcheuse sur mes pauvres nerfs, qui sont si irritables, et par contrecoup sur mon caractère, m'enlevant presque jusqu'à la force de me vaincre. Ah! qu'il est triste de ne se sentir utile à rien, ayant autour de soi ces chers petits enfants qui attendent de vous plus que la vie : la connaissance et l'amour de Dieu. Quelquefois les larmes en coulent de mes yeux malgré moi. Pauvres enfants! leur vie sera exposée à tant d'orages; ils ont si grand besoin d'une mère qui grave dans leur cœur les principes religieux, seuls puissants contre les écueils qu'ils rencontreront. Et pourrai-je accomplir cette tâche jusqu'au bout. Mais à tout disons : *fiat, fiat.* »

Après tant de soins, tant de sollicitudes, quelle n'était pas aussi la joie d'Angèle lorsqu'elle voyait germer dans le cœur de ces jeunes enfants les heureuses dispositions qu'elle y avait cultivées. Laissons-la nous le raconter elle-même. « L'aîné de ma petite famille, qui n'a pas encore quatre ans, s'est vu l'autre jour, pour la première fois de sa vie, en possession d'une pièce de dix sous, fortune qui l'a mis dans des transports de joie dont vous ne pourriez vous faire idée : on la lui mit dans une fort jolie bourse, et on l'emmena promener. Une pauvre femme, s'étant ap-

prochée, demanda quelque secours à ma tante, qui le conduisait. Aussitôt M\*\*\*, sans qu'on lui en suggérât la pensée, tire avec empressement sa chère petite pièce et la lui remet dans la main ; puis il revient me trouver plus joyeux encore qu'il n'était parti, me conte son heureuse aventure, ajoutant : Quel bonheur ! la pauvre femme fera au moins ce soir un bon souper. Je ne puis vous dire le plaisir que j'ai éprouvé en pensant que le premier usage qu'ait fait M\*\*\* de son argent a été en faveur des pauvres. »

Les goûts simples qu'Angèle avait conservés, et surtout la vivacité de sa foi lui faisaient chérir ses souvenirs d'enfance. Tout ce qui pouvait les lui rappeler lui était cher : « Ce que je ne vous dis pas assez vite, écrivait-elle, c'est le plaisir, le bonheur que m'ont causé les Vies de mes compagnes que m'a envoyées Virginie ; j'ai lu et relu surtout celle de Marie-Thérèse, et je ne passe aucun jour sans en revoir quelques pages après ma lecture de piété. Ce n'est pas sans quelque satisfaction que j'aime à me bercer de l'idée que vous m'avez dû un tel ange ; car c'est une de mes parentes qui a parlé de la maison à cet oncle que sa mort a rendu inconsolable. Jamais livre ne m'a tant parlé au cœur, excitée à la pratique de la vertu : c'est qu'il contient les principes de mon cher couvent mis en action. Envoyez-moi donc encore quelque chose de ce genre : si vous saviez avec

quel plaisir je lirais le journal du pensionnat, celui des enfants de Marie ; procurez-moi les vieux brouillons que les pensionnaires jettent en partant pour les vacances ; quelque raturés, quelque indéchiffrables qu'ils soient, je m'en tirerai facilement ; expédiez-les-moi par la diligence, et croyez que je recevrai cet envoi avec plus de plaisir qu'une parure de diamants. »

Elle avait conservé une affection d'enfant pour la maison qui l'avait élevée ; ses lettres sont remplies des témoignages qu'elle se plaît à donner à ses mères de son attachement : « Si vous pouviez comprendre la douceur que je sens à penser aux jours heureux que j'ai passés avec vous ! ce sont là mes châteaux en Espagne ; mes rêves à moi, c'est ma vie de couvent. Dans mes moments de soucis, dans mes malaises, je m'y reporte, et quand on me demande ce que je désirerais le plus, je réponds : Revenir à douze ans et retourner aux Oiseaux. Oui, mon cœur est plein de reconnaissance pour les mères qui m'ont appris à aimer mon Dieu. Que ne puis-je aller me jeter à leurs pieds pour les remercier de tout ce qu'elles ont fait, de ce qu'elles font tous les jours pour moi. »

Angèle eut la satisfaction de visiter trois fois depuis son mariage ses mères d'adoption, qui, elles aussi, payaient si bien de retour une affection si

vraie. Dire la joie mutuelle serait difficile. Les nouvelles mères, les enfants, toutes connaissaient Angèle de réputation ; plus d'une fois celles de ses lettres qui n'étaient pas purement confidentielles avaient édifié les réunions de famille où l'on aime à faire revivre le souvenir des anciennes élèves ; et si cette chère enfant trouva des visages inconnus, elle s'aperçut bientôt que tous les cœurs lui étaient acquis. Elle voulut revoir ses classes, ses dortoirs, le jardin, surtout cette chère chapelle des enfants de Marie vers laquelle son cœur et ses pensées s'étaient tant de fois dirigés depuis son départ. Elle s'agenouilla et pria à cette même place où elle avait eu le bonheur de recevoir son Dieu pour la première fois, regrettant que la nécessité eût forcé à changer la destination de ce lieu cher à son cœur par tant de souvenirs. « Votre église est pieuse, charmante, mes bonnes mères, disait-elle ; mais ce n'est pas pour moi cette chapelle où notre Seigneur m'a fait tant de grâces, où j'ai eu tant de fois le bonheur de le recevoir. »

Angèle sut mettre à profit ce séjour à Paris pour réveiller la foi dans l'âme de l'une de ses compagnes qu'elle avait le plus aimée au couvent. Laissons celle-ci nous raconter le zèle et le dévouement de cette chère enfant à son égard : « Lorsque Angèle revint, j'étais dans cet enchantement et dans cette

quiétude parfaite qui accompagnent souvent les premières années d'un mariage. Entourée de toutes les délices de la vie, possédant une riche fortune, n'ayant aucun souci de l'avenir, trop jeune pour prévoir d'autres jours que les jours présents, je laissais couler cette douce vie dans une paix factice et un vague désir de servir Dieu plus généreusement.

« Mon confesseur mort presque aussitôt mon mariage, une difficulté survenue avec celui que j'avais choisi pour le remplacer, je m'éloignai insensiblement de Dieu, et mon cœur se refroidit, malgré de fervents désirs d'être à lui, vivement sentis de loin en loin; et les jours, les mois, les années se succédaient dans ces vellétés de bien plus à craindre que les orages des passions. Que serais-je devenue, mon Dieu! sans Angèle et sans votre miséricorde! A peine les premières joies du retour exprimées, les premières tendresses échangées, Angèle me fait ses pieuses confidences, et demande les miennes en retour. Elles me faisaient peu d'honneur, Dieu avait été presque complètement oublié; mais je fus sincère, et ma pauvre amie bien indulgente. « Il faut vous confesser, N\*\*\* : venez trouver Monsieur \*\*\*; il vous tirera de cet état de tiédeur. » Le lendemain elle vint me chercher elle-même, me conduisit à l'église et m'exprima toute sa joie quand je lui dis que j'avais reçu l'absolution. Toutefois je ne sais quelles inquié-

tudes me traversèrent l'esprit pour m'empêcher de communier. Angèle ne se découragea pas ; elle me questionna, je ne voulus rien lui dire. Au lieu de se rebuter, elle sut trouver dans son zèle et dans son amitié le moyen de me tirer de ce mauvais pas. « N\*\*\*, vous avez trop de foi, me dit-elle, pour en rester là, et pour vous trouver heureuse dans une pareille vie. Ne me dites rien, soit ; mais vous avez entière confiance en maman Sophie ; allons la trouver, et promettez-moi de faire ce qu'elle vous dira. »

« Le lendemain elle revint me prendre, m'amena près de vous, chère maman, et craignant que j'hésitasse encore : « Nous venons ensemble, dit-elle, parce que N\*\*\* a quelque chose à vous dire ; puis elle me laissa seule avec vous. Le reste, chère maman, si vous l'avez oublié, la reconnaissance l'a vivement gravé dans mon cœur. Je vous fis l'aveu de toutes les folies de mon imagination, du temps énorme qui s'était passé depuis ma dernière confession. Avec quelle bonté, quelle indulgence vous m'accueillîtes ; la paix descendait dans mon cœur avec vos paroles maternelles. « Vous irez trouver demain votre confesseur, me dites-vous en terminant, devant Angèle ; vous communierez ensuite, et vous me l'écrirez, n'est-ce pas, chère enfant ? cette nouvelle me rendra si heureuse. » Aurais-je pu résister à tant d'avances. Je garde précieusement votre réponse à la lettre qui

vous annonçait mon bonheur, et je conserverai toujours une tendresse vive et dévouée, une reconnaissance éternelle et pour vous, maman et pour cette chère Angèle. »

A son second voyage, Monsieur de P\*\*\*, qu'Angèle était venue rejoindre à Paris, lui permit de faire dans son cher couvent une retraite de quelques jours. Elle fut au comble de ses vœux : elle put voir son monde à l'aise, et retremper son âme dans ces saints exercices qu'elle savait si bien apprécier et qu'elle avait été fidèle à faire seule chaque année autant qu'il lui avait été possible. La dernière fois que nous la revîmes, l'état chancelant de sa santé nous frappa péniblement, et bientôt après l'obligea à un sacrifice qu'elle ne se fût jamais décidée à faire sans de pressants motifs : elle nous confia cette fille unique qu'elle avait si ardemment désiré élever elle-même, comme elle nous l'avait exprimé souvent ; mais le véritable intérêt de ses enfants l'emportait toujours sur toute considération, eût-elle même les apparences de la tendresse maternelle. Marie était bien jeune, elle n'avait pas encore quatre ans accomplis ; mais déjà il était difficile de l'élever avec trois garçons, et Angèle tenait à former ceux-ci elle-même, comme nous l'avons dit ; voir Marie presque constamment avec les bonnes était donc l'unique alternative à prendre. Angèle ne put s'y décider, et ac-

cepta la proposition que nous lui fîmes de nous la donner, malgré tout ce que cette séparation dans un âge si tendre avait de pénible pour son cœur.

Voici ce qu'elle écrivait en nous confiant ce précieux dépôt : « Oui, ma chère maman, vous aviez bien raison de dire que Dieu m'aimait ; je le crois puisqu'il m'a donné votre cœur de mère qui, après avoir conduit mon éducation avec tant de sollicitude, veut encore se charger des mêmes soins auprès de ma petite Marie. C'est bien en toute confiance que je vous la remets ; pourrait-il y avoir place à quelque autre sentiment dans mon cœur. Toutefois, vous me pardonnerez les larmes qui ont accompagné son départ ; vous comprenez si bien le cœur d'une mère !

« Je prie mes bonnes mères de lui parler souvent de son père, de moi, de ses frères : elle est si jeune qu'elle pourrait nous oublier. L'idée qu'elle va être mise entre les mains de la mère\*\*\* me met le cœur tout à fait à l'aise ; le souvenir de sa douceur, de sa bonté pour moi dans ma petite enfance est resté gravé dans mon cœur. Remerciez-la encore une fois pour moi du passé, et de l'avenir pour ma petite Marie. Maintenant, chère maman, je vous dirai que cette enfant a beaucoup de facilité, bien que l'une de ses petites ruses soit de feindre de ne pas comprendre lorsqu'elle est mal disposée. Elle connaît ses

lettres et commence à épeler ; elle a appris douze chapitres du Catéchisme historique, et les Maximes de la sagesse, qu'elle sait presque toutes ainsi que ses prières. Elle est d'un caractère un peu trop décidé, et ses manières sont celles d'une petite fille élevée avec trois garçons. Quant à son innocence, elle est trop jeune pour que rien ait pu l'altérer ; j'y ai veillé avec soin avant même les premières lueurs de la raison ; vous la lui conserverez, chère maman ; ce sera vraiment votre enfant. Au reste, je ne saurais vous dire les sentiments de joie, la consolation que j'ai éprouvée à la naissance de cette enfant ; il me semblait que c'était un petit ange que Dieu me donnait en garde.

« Envoyez-moi des nouvelles de toute la volière. Je suis heureuse de penser qu'elle va renfermer un petit oiseau qui m'est si cher. Il y a eu cette année vingt ans que j'y suis entrée moi-même ; c'était le 4 mai 1824, et je n'oublie pas d'en remercier Dieu. Adieu, maman ; adieu, mes bonnes mères ; que ne puis-je prendre la place de ma fille ! »

Nous pûmes juger de la sollicitude dont Marie avait été l'objet par les heureuses habitudes qu'elle avait contractées et par les progrès qu'avait déjà faits en elle cette éducation du cœur et de la foi qu'on ne saurait trop tôt commencer. Marie était à trois ans et demi ce que bien des enfants ne sont pas à

dix : observant tout, demandant raison de tout, sensible aux peines des autres, ne recevant rien sans vouloir le partager avec les enfants de son âge. Exacte à faire d'elle-même sa petite prière du matin et du soir avant même qu'on le lui suggérât, elle y joignait déjà cet examen de conscience auquel Angèle était si fidèle, c'est à dire qu'après son cœur à Dieu elle se demandait si elle avait été *sage* durant le jour qui venait de s'écouler, et quand la réponse était négative elle ne manquait pas de faire ses réparations à la mère \*\*\* ; puis elle se couchait les mains croisées sur la poitrine, « parceque, disait-elle, ma petite maman m'a dit que le petit Jésus ne s'endormait jamais autrement. On ne sera pas étonné quand nous dirons que déjà Marie connaissait et aimait la sainte Vierge ; ne l'avait-elle pas aimée en quelque sorte avant de naître par le cœur de sa mère ? aussi lui arrivait-il souvent de dire quand on lui demandait son nom : Je m'appelle Marie de la sainte Vierge ; je suis la petite fille de la sainte Vierge. Puisse cette enfant être une autre Angèle !

Il semblait que sa pauvre mère en nous la confiant eût prévu la fin prochaine de sa trop courte existence. La pensée que Marie serait élevée selon les désirs de son cœur lui fut un repos et une sécurité qu'elle nous exprima plus d'une fois encore. « Je crois que Dieu voulait absolument que cette en-

fant vous fût confiée, tant je sens de calme et de joie en pensant à elle. Lorsque je l'avais près de moi, la nécessité de la confier souvent à des bonnes était pour moi comme un remords incessant, une idée qui me troublait; maintenant, si mon cœur souffre de son éloignement, je puis dire que ma conscience est dans une sécurité qui me soulage. J'en suis même persuadée, Dieu ne m'a envoyé ce cinquième enfant dont la naissance approche qu'afin que Marie vous soit confiée. Sans cette augmentation de ma famille jamais mon mari n'eût consenti à se séparer d'elle. »

Ce cinquième enfant, dont elle attendait la naissance et qui la suivit de si près au ciel, lui coûta la vie. Elle paraissait assez bien remise de ses couches lorsque se déclara la maladie de poitrine qui l'enleva à sa famille, à ses amis, à ses chers enfants, auxquels son existence semblait si nécessaire. Nous ne l'entendrons plus cette chère Angèle; ce ne sera plus elle qui viendra nous peindre si naïvement, si énergiquement les sentiments de son âme! Une amie comme elle méritait d'en avoir, une mère aussi chrétienne que dévouée, des parents qui avaient su l'apprécier, nous diront quelle fut l'édification de ses derniers moments. Dououreux et précieux souvenirs que nous léguerons avec ses exemples à son mari, à ses chers enfants et à tous ceux qui l'ont aimée. Esther, cette amie d'enfance qui lui avait

jours été si attachée, partit pour la V\*\*\*\*\* dès qu'elle eut reçu la nouvelle de sa maladie, chargée de nos lettres et de nos souvenirs. Elle nous écrivit aussitôt les détails suivants.

« Ma bonne maman,

« Me voici donc auprès de ma chère Angèle ; vous dépeindre sa joie serait difficile. Elle venait de recevoir le bon Dieu lorsque je suis arrivée ; je n'ai pu entrer de suite chez elle ; mais à peine lui a-t-on dit que j'étais là qu'il a fallu que je vinsse *vite, vite*, et seule. Combien elle m'a parlé de vous, de toutes ses bonnes mères : qu'elle serait heureuse de transporter sa V\*\*\* aux Oiseaux ! On m'avait tant dit qu'elle était changée que d'abord je l'ai trouvée moins mal que je ne m'y attendais ; sa journée si bien commencée s'est soutenue beaucoup mieux que les précédentes ; la fièvre a été moins forte, la nuit bonne ; nous espérions presque, mais le matin a détruit toutes nos illusions. Je l'ai trouvée abattue, absorbée, une fièvre ardente ; mais si résignée, s'abandonnant avec tant de confiance à la volonté de Dieu que nous en sommes toutes dans l'admiration. Ses tantes surtout, qui la voyaient depuis le commencement de sa maladie, trouvent un changement très grand dans ses sentiments depuis qu'elle a eu le bonheur de recevoir notre Seigneur. Avant, le sacrifice de ses en-

fants lui déchirait l'âme et lui semblait impossible à faire ; la pensée de la mort lui causait un tel effroi que l'on n'osait même pas lui parler de communier en viatique. Maintenant c'est pour elle une grande consolation, et elle est bien reconnaissante de la permission que l'archevêque de\*\*\* lui a accordée de communier tous les dix jours.

« Oh ! ma bonne maman, je le crains bien, nous n'avons plus maintenant d'espoir qu'en la bonté de Dieu. La science a épuisé tous les remèdes, elle se reconnaît impuissante. Il y a trois jours le résultat de la dernière consultation était d'essayer de couper la fièvre avec du quinine. Si ce moyen réussissait, on pourrait espérer ; mais il devait agir au bout de deux jours ; nous sommes au troisième, la fièvre redouble. Prions, ma bonne maman, prions ; Dieu est plus savant et plus habile que les médecins. Mais s'il veut la rappeler à lui, demandons qu'il lui donne la force de faire jusqu'à la fin le sacrifice de sa vie. Pauvre Angèle, combien cela lui est difficile ! De quelque côté qu'elle porte ses regards, ce sont partout des êtres auxquels elle est si nécessaire. Son mari qui l'adore et la soigne avec un si admirable dévouement, ses quatre garçons, Marie ; si vous voyiez ces pauvres enfants, maman, cela vous fendrait le cœur. Ils sont si aimables, si intéressants, si bien élevés ; paraissent tant aimer leur mère. Si vous saviez comme ils

sont reconnaissants de l'affection qu'on leur témoigne. Ah ! Dieu ne les abandonnera pas, et ce qu'il garde est bien gardé.

« Je relis tous les jours à Angèle la lettre de la mère \*\*\* ; elle paraît toujours plus résignée après l'avoir entendue.

« A bientôt, chère et bonne maman ; je ne sais au juste quel jour je reviendrai. Si mon séjour se prolongeait plus de trois jours encore, je ne manquerais certainement pas de vous donner des nouvelles de notre chère Angèle. Aussitôt mon retour je vous en porterai moi-même, bien triste d'avoir dit adieu à ma pauvre amie, mais bien heureuse encore d'avoir pu la revoir. »

« 26 avril 1844. »

Peu de jours après son retour, 3 mai, Esther reçut de M. de P\*\*\* la lettre suivante :

« Armez-vous d'un courage qui me manque, madame, pour apprendre l'affreux événement qui m'a trouvé sans force pour supporter mon désespoir. Notre pauvre Angèle vient de nous être enlevée. Elle s'est envolée au ciel avec une ferveur et une résignation qui devraient être pour moi une consolation ; son agonie a été douce et sans grandes souffrances. Elle est aujourd'hui dans le ciel, dont nous avons vu sur son visage que les portes lui étaient

ouvertes. Allez trouver ma pauvre petite fille ; apprenez-lui qu'elle n'a plus de mère ; mais en même temps apprenez-lui à prier pour elle. »

La courageuse mère d'Angèle, sa tante écrivirent aussitôt les détails suivants :

« Samedi, 5 mai 1843.

« Hélas, ma chère et respectable mère, le sacrifice est consommé : ma chère fille a rendu son âme à Dieu aujourd'hui à deux heures. Jusqu'au moment où elle a perdu connaissance elle a été occupée de Dieu, prononçait avec la plus grande ferveur les noms de Jésus, Marie, Joseph, et baisait avec ardeur son crucifix. Son agonie a été assez douce ; elle m'a témoigné une grande tendresse, m'a fait plusieurs recommandations à l'oreille en me tenant dans ses bras. Malheureusement sa voix était si éteinte que je n'ai presque rien entendu ; je sais cependant qu'elle m'a prononcé votre nom, celui de Marie, et m'a, je crois, recommandé de vous la laisser toujours. Où pourrait-elle être mieux que sous votre aile maternelle ! C'est auprès du lit de mort de cette chère enfant que je vous trace ces lignes ; mon Angèle y repose doucement, tranquille comme si elle dormait d'un paisible sommeil ; je vais passer cette nuit auprès d'elle avec ma sœur. Je n'ai pas besoin de la recommander aux prières de votre sainte maison. Adieu, ma bonne

mère; adieu, mère A\*\*\*, mère S\*\*\*, mère Saint-J\*\*\*, qui écriviez à mon Angèle des lettres si touchantes et qui lui faisaient tant de bien ; conservez-moi une part dans vos prières et dans votre affection. »

M<sup>me</sup> la marquise d'A\*\*\*, tante d'Angèle, écrivait à Esther :

« Nous avons eu hier la douloureuse cérémonie du service de notre Angèle; tout notre voisinage, tout le pays y était, car nous recevons de tout le monde les plus touchants témoignages d'intérêt; notre pauvre petite était aimée et appréciée de tous ceux qui la connaissaient; et quel cœur ne sympathiserait pas au malheur de son mari, de ses enfants, de ma sœur, au nôtre... Je ne sais ce que je vous ai écrit dans ces premiers moments de douleur et de trouble; mais vous dites que vous avez eu peu de détails sur les derniers moments de votre amie: je vais revenir, madame, sur ce douloureux sujet sans craindre de me répéter.

« Nous l'avions trouvée si mal jeudi, avec une fièvre si ardente, qu'elle vit dans mes yeux plus d'inquiétude qu'à l'ordinaire: répondant à ma pensée, elle me dit: *Non, non, n'ayez pas peur.* Mais lorsque je partis, elle ajouta: *Recommandez à M. le curé de ne pas oublier que c'est après-demain samedi le jour où il doit venir me confesser et m'apporter la communion.*

« Le lendemain elle paraissait moins mal ; je restai près d'elle sans lui parler dans la crainte de la fatiguer, quand, rompant le silence, elle me dit tout à coup : *Ma tante, je ne reverrai plus Edgar* (mon fils qui voyage). Je tâchai de l'encourager, de lui donner quelque espoir de guérison ; mais elle reprit avec fermeté : *Non, non, ma tante, je ne le reverrai plus ; je me sens ; vous me croyez mieux qu'hier, eh bien ! je suis plus mal.* Ce furent les dernières paroles qu'elle m'adressa avec un tendre adieu quand je la quittai. Son mari, qui la veillait comme de coutume, l'entendit répéter souvent son *confiteor* et dire à plusieurs reprises : *Je ne suis pas digne de communier ; non je ne le mérite pas.* Le matin dans son illusion il ne la croyait pas plus mal qu'à l'ordinaire. Elle demanda plusieurs fois pourquoi le curé n'arrivait pas ; pendant cette attente, tout à coup elle s'écria : *Maman, je me meurs.* Ma sœur la prit entre ses bras, lui dit que c'était sans doute une crise comme elle en avait déjà eu plusieurs ; puis, inspirée d'en haut, elle ajouta : Mais si c'était Dieu qui te rappelât à lui, ne lui ferais-tu pas le sacrifice de ta vie ? — Oh ! oui, oui, je le lui offre, je me sou mets à ses volontés, je les adore. Elle prit son crucifix, le baisa avec ardeur, sa pauvre mère continuant à l'exhorter, et elle priant et souriant aux paroles de sa mère, qui lui montrait la place qui l'attendait

au milieu des anges. Ce fut à cet instant que son malheureux mari, qui avait été près des enfants, rentra. Ma sœur lui fit signe de s'éloigner ; mais lui, frappé de terreur, s'approcha du lit, et tomba aussitôt comme foudroyé : il avait vu qu'Angèle allait mourir. Elle avait entendu le cri de son pauvre mari ; elle l'avait vu tomber, et une espèce de convulsion agita ses traits.

« Le curé arriva alors ; elle pouvait à peine prononcer un mot ; mais elle entendait encore ; elle parut pleine de joie quand, lui donnant l'absolution de toutes les fautes de sa vie, il ajouta qu'il allait lui appliquer les indulgences de la bonne mort. Elle répéta plusieurs fois avec beaucoup de difficulté les noms de Jésus, Marie, Joseph ; ce furent ses dernières paroles : l'agonie était commencée quand on lui donna l'extrême-onction : depuis elle ne donna plus signe de connaissance. J'allais d'elle à son malheureux mari, qui était dans la pièce voisine et dans un état affreux : il me demandait de prononcer son nom pour voir si elle l'entendrait encore ; mais non, toute connaissance était éteinte. Il voulut pourtant encore la voir ; mais à la vue de ses traits décolorés, de ses yeux fixes et éteints, ses forces l'abandonnèrent encore ; il tomba sans mouvement, il fallut l'emmener. Notre pauvre Angèle expira à deux heures doucement et sans souffrances. Son mari me de-

manda en grâce de la lui laisser voir une dernière fois. J'étais restée près d'elle avec sa mère : notre pauvre petite semblait dormir ; mais, craignant l'effet que cette vue pouvait encore produire sur M\*\*\*, je lui couvris le visage et ne laissai voir que ses deux pauvres petites mains jointes. Oh ! madame, je crois que le moment le plus affreux de toutes ces scènes de douleur fut celui où mon malheureux neveu s'est prosterné près de ce lit avec un désespoir si déchirant et en même temps si religieux que ce souvenir restera toujours gravé dans mon cœur. Nous l'avons bientôt arraché de cette chambre, et A\*\*\* l'a emmené à M\*\*\* avec les enfants.

Je suis restée à la V\*\*\* avec ma sœur, qui a voulu veiller sa fille après comme avant sa mort ; elle a eu la force de suivre le convoi funèbre ; les jeunes filles de M\*\*\* l'accompagnaient vêtues de blanc, six d'entre elles ont voulu la porter elles-mêmes. Qu'elle est triste maintenant cette pauvre petite V\*\*\* et qu'on y passe de pénibles jours ! »

Les anciennes compagnes d'Angèle sentirent vivement comme nous cette perte, et nous écrivirent les lettres les plus touchantes. Nous citerons ici le passage suivant de celle de l'une de ses plus intimes amies :

« Vous seule, chère maman, savez comme moi ce que valait une telle amie ; devant vous je puis

pleurer en toute liberté; vos larmes répondront aux miennes. Quel ange! quelle vertu! quel esprit de foi! Oui, maman, c'était là surtout le trait saillant de son caractère et de son esprit religieux. Angèle n'était pas entraînée par les consolations et les attraits qui enlèvent certaines âmes. Son naturel était violent, fier, orgueilleux, d'une ardeur excessive dans ses affections; la foi l'a fait triompher de tous ses mauvais penchants; elle s'est imposé les plus grands sacrifices, toujours guidée par cet esprit de foi et par cette droiture si ferme qui a toujours été remarquée en elle. Pauvre amie, avec elle je serais devenue une sainte, mais la route eût été trop douce; aussi Dieu l'a-t-il voulu couronner avant le temps. Je puis le dire, chère maman, Angèle est le plus parfait modèle, le plus chrétien, à offrir à une jeune femme dans le monde : immolant tout au devoir, bravant les préjugés reçus, préférant les plus pénibles sacrifices à la seule pensée d'offenser Dieu, même légèrement. Elle a été mon modèle; elle a excité mon admiration. »

Un dernier trait, que nous rapporta plus tard sa vertueuse mère, prouvera combien Angèle sut jusqu'à la fin pratiquer la vertu et faire abnégation de ses propres idées. On citait devant elle dans sa dernière maladie la mort édifiante d'une personne qu'elle avait connue, disant entre autres choses qu'elle ne recevait

aucun médicament sans faire religieusement le signe de la croix. Angèle, qui comprenait si bien le mérite des moindres actions offertes à Dieu, aimait peu les marques extérieures de dévotion : « On peut faire tout cela intérieurement, dit-elle. — Mais, reprit-on, ces signes extérieurs édifient, et sont enseignés par l'Eglise. » Depuis on remarqua qu'elle ne reçut aucun soin sans faire exactement le signe de la croix.

Peu de jours après ces tristes et édifiants détails, nous reçûmes les deux lettres suivantes, l'une de M. de \*\*\*, l'autre de cette chère Angèle ; précieux témoignage des sentiments qui animaient ces deux âmes si dignes l'une de l'autre, et que nous laisserons aux enfants d'Angèle comme un dernier gage de l'amour que leur portait une mère si digne de leurs regrets.

La V\*\*\*, le 5 mai 1845.

« Madame la Supérieure,

« J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre contenue dans le testament de cette pauvre Angèle. Quel qu'en soit le contenu, je prends l'engagement de me soumettre entièrement à sa volonté ; ainsi, Madame, soyez assez bonne pour penser que c'est au mari d'Angèle, dont vous avez si bien su diriger les premiers pas, dont vos saintes instructions ont fait une sainte qui prie aujourd'hui pour nous, que

vous dictez une règle de conduite pour l'éducation de ses enfants, que vous marquez les voies qu'il faut suivre pour les faire marcher sur les traces de leur sainte mère, afin qu'ils arrivent comme elle à ce moment suprême avec ce calme et cette résignation que la religion seule peut donner.

« Angèle vous a légué ce cœur que vous aviez si bien formé ; il vous sera envoyé aussitôt qu'il aura été embaumé. Daignez continuer votre ouvrage, Madame, et inspirer à cette pauvre Marie toutes les vertus que vous aviez si bien su inculquer à sa mère. J'avoue que, moins fort et moins résigné qu'elle, je n'ai pas encore pu me soumettre à cette volonté du ciel qui fait de moi un homme au désespoir qui n'ai pas même le courage de supporter ma douleur. Je me suis fait illusion jusqu'au dernier moment, et quand cet affreux événement est venu me frapper, il m'a trouvé sans forces et m'a anéanti. Plus heureuse que moi, ma belle-mère est soutenue par une force surhumaine qui l'a aidée à rendre moins pénible à ma pauvre Angèle sa séparation de tout ce qui lui était cher.

« Je n'essaierai pas, Madame, de vous exprimer toute ma reconnaissance de vos bontés pour ma fille : n'êtes-vous pas sa mère ?

« Je suis, etc. »

La lettre d'Angèle était datée du 13 août 1842.

« Lorsque vous lirez cette lettre, ô maman, les mains qui l'ont tracée seront immobiles; et, ce qui m'étonne encore davantage, le cœur qui vous a tant aimée sera glacé, même pour vous. O maman, où serai-je? Dieu me fera-t-il miséricorde? j'ai été si ingrate envers lui; j'ai si peu contribué à le faire aimer! Priez, faites prier pour moi: si je suis sauvée, je vous le devrai. Merci donc, maman, merci, mes bonnes mères, et adieu! Je quitte en vous ce que j'aimais tant sur la terre; mais je veux vous laisser d'autres moi-même. Oui, maman, oui, mes bonnes mères, devant Dieu qui m'entend, devant Marie, votre mère et la mienne, je vous lègue mes enfants, je vous donne charge de leurs âmes. J'ai prié mon mari de faire élever mes fils chrétiennement; je vous supplie, chère maman, de lui rappeler en temps et lieu que c'est cette assurance qu'il m'a fallu pour mourir tranquille. Quant à ma fille ou mes filles, car peut-être sera-ce une fille qui me coûtera la vie, c'est à vos genoux que je viens vous supplier, que je demande à toute la communauté de les adopter: faites-les venir auprès de vous aussitôt qu'elles auront atteint l'âge où vous croirez pouvoir vous en charger.

« Je ne sais comment Dieu après moi disposera de notre fortune; mais mon mari est noble et délicat, il fera pour ses enfants tout ce qu'il pourra. J'abandonne donc mes enfants à votre providence, ô mon

Dieu, et je les mets entre les mains de son image sur la terre.

« Adieu, maman, adieu, mes bonnes mères, ma dernière heure sera adoucie par la pensée de vous confier mes enfants ; priez Dieu pour moi, priez *souvent, instamment et longtemps*, car je crois que sa justice sera longue à satisfaire. Si je vis dans le sein de Dieu, vous devez penser quelles seront mes prières pour les mères des pauvres orphelins. »

Toute réflexion serait ici superflue et ne pourrait qu'affaiblir l'impression produite par de pareils sentiments. Ces lettres, ces détails, ce précieux don du cœur de notre Angèle nous arrivèrent au commencement de la retraite de première communion, et contribuèrent puissamment à en assurer le fruit. Les larmes de toute la maison accompagnèrent la lecture de ces touchants écrits, qui justifiaient si bien l'estime et l'attachement que nous avions voué à cette enfant.

Le cœur de notre chère Angèle repose, selon ses désirs, dans cette chapelle des enfants de Marie où si souvent pendant sa vie elle était venue confier ses peines à la sainte Vierge et solliciter son secours. Ses mères, ses compagnes aiment à venir prier en quelque sorte avec elle, s'unir aux sentiments de ce cœur, qui semble les exhorter encore à l'amour de Marie, qu'il a tant aimée.

Nous fîmes imprimer et distribuer, en souvenir de cette chère enfant, sur de pieuses gravures, ces paroles de l'Écriture sainte, qu'il était si naturel de lui appliquer :

« Mes saints, qui dans les jours de votre mortalité  
« avez livré de généreux combats, je serai moi-même  
« votre récompense infiniment grande. » (*Gen.*, xv, 4.)

« La nuit est passée, le jour s'est approché, levez-  
« vous, ma bien-aimée; venez, et reposez-vous dans  
« le cœur de Jésus, que vous avez connu, que vous  
« avez aimé, dans lequel vous avez mis votre confiance  
« et votre amour. » (*Rom.*, xiii, 12; *Cant.*, xi, 10.)

« Chers enfants, je vous en prie, regardez le ciel,  
« où vous attend celle qui vous a tant aimés; pour-  
« rait-elle vous oublier jamais? Et vous, perdriez-  
« vous le souvenir des gémissements de votre mère?»  
(*Marc*, ii, 28; *Is.*, xlix, 15; *Eccl.*, vii, 29.)

« O Marie! ceux qui vous louent auront la vie  
« éternelle. »

FIN.

---

## TABLE.

---

	Pages
Marie de Q***.	3
Marie-Thérèse-Angélique L. D***.	59
Angèle de Sainte-C***	85





